

CHAPITRE 2: PROGRAMMES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES	1
GRAND PROGRAMME 2.1: PRODUCTION AGRICOLE ET SYSTÈMES DE SOUTIEN	1
PROGRAMME 2.1.0: ENTITÉS INTRADÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME POUR LA PRODUCTION AGRICOLE LES SYSTÈMES DE SOUTIEN.....	2
PROGRAMME 2.1.1: RESSOURCES NATURELLES.....	6
PROGRAMME 2.1.2: CULTURES	14
PROGRAMME 2.1.3: ÉLEVAGE.....	27
PROGRAMME 2.1.4: SYSTÈMES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE	35
PROGRAMME 2.1.5: APPLICATIONS AGRICOLES DES ISOTOPES ET DES BIOTECHNOLOGIES.....	44
GRAND PROGRAMME 2.2: POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLES.....	48
PROGRAMME 2.2.0: RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU VU DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE.....	50
PROGRAMME 2.2.1: NUTRITION, QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS	58
PROGRAMME 2.2.2: INFORMATION EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ET D'AGRICULTURE	68
PROGRAMME 2.2.3: SUIVI, ÉVALUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE	80
PROGRAMME 2.2.4: POLITIQUES RELATIVES À L'AGRICULTURE, À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AU COMMERCE.....	87
GRAND PROGRAMME 2.3: PÊCHES.....	95
PROGRAMME 2.3.1: INFORMATION SUR LES PÊCHES.....	95
PROGRAMME 2.3.2: RESSOURCES HALIEUTIQUES ET AQUACULTURE	99
PROGRAMME 2.3.3: EXPLOITATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES.....	106
PROGRAMME 2.3.4: POLITIQUES HALIEUTIQUES.....	113
GRAND PROGRAMME 2.4: FORÊTS	119
PROGRAMME 2.4.1: RESSOURCES FORESTIÈRES.....	120
PROGRAMME 2.4.2: PRODUITS FORESTIERS ET ASPECTS ÉCONOMIQUES DES FORÊTS.....	127
PROGRAMME 2.4.3: POLITIQUES ET INSTITUTIONS FORESTIÈRES.....	132
PROGRAMME 2.4.4: LIAISON ET INFORMATION RELATIVES AUX PROGRAMMES FORESTIERS	136
GRAND PROGRAMME 2.5: CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRAMMES SPÉCIAUX.....	139
PROGRAMME 2.5.1: RECHERCHE, GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET TRANSFERT DES TECHNOLOGIES	141
PROGRAMME 2.5.2: PARITÉ HOMMES-FEMMES ET POPULATION.....	149
PROGRAMME 2.5.3: DÉVELOPPEMENT RURAL	154
PROGRAMME 2.5.6: PRODUCTION ALIMENTAIRE À L'APPUI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À DÉFICIT VIVRIER.....	158

CHAPITRE 3: COOPÉRATION ET PARTENARIATS	161
GRAND PROGRAMME 3.1: ASSISTANCE AUX POLITIQUES.....	161
PROGRAMME 3.1.1: COORDINATION DE L'ASSISTANCE AUX POLITIQUES ET ÉLABORATION DU PROGRAMME DE TERRAIN	162
PROGRAMME 3.1.2: ASSISTANCE AUX POLITIQUES DANS LES RÉGIONS	167
PROGRAMME 3.1.3: ASSISTANCE JURIDIQUE AUX ÉTATS MEMBRES.....	171

Chapitre 2: Programmes techniques et économiques

GRAND PROGRAMME 2.1: PRODUCTION AGRICOLE ET SYSTÈMES DE SOUTIEN

1. Le Grand Programme 2.1 vise à relever les défis changeants qui se posent dans l'agriculture tout en répondant aux préoccupations actuelles et nouvelles des Membres. L'accent est mis plus particulièrement sur le renforcement des liens entre les activités normatives et les activités de terrain et sur l'assistance en matière de politiques, l'apport de conseils techniques et sur le renforcement des capacités au niveau national, notamment dans des domaines tels que les ressources génétiques végétales et animales, la biotechnologie, la biosécurité et la santé animale.
2. C'est l'agriculture qui contribue le plus à la sécurité alimentaire et au développement durable et un secteur agricole efficace capable d'ajustement est essentiel à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant la pauvreté, la faim et le développement durable. Ces objectifs et ceux du Sommet mondial de l'alimentation ne peuvent être atteints que si l'on assure la fiabilité de la production, du traitement et de la distribution d'une plus grande quantité de vivres. Il s'agit de satisfaire une demande croissante et diversifiée de vivres et d'autres produits tout en garantissant la conservation des ressources naturelles, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et l'amélioration des moyens d'existence dans les zones rurales, souvent dans des environnements fragiles.
3. Les principales priorités sont les suivantes : continuer à favoriser les processus de normalisation et le développement de cadres appropriés en matière de politiques générales et de réglementation et d'aider à les faire appliquer au niveau national; promouvoir de nouvelles technologies pour assurer une intensification et une diversification durables de la production agricole; encourager une meilleure intégration en matière de développement et de gestion des ressources naturelles telles que les sols et l'eau; aider les pays à évaluer et à réduire les effets - particulièrement sur les ménages vulnérables exposés à la sécurité alimentaire - de la dégradation de l'environnement due à l'agriculture et des dysfonctionnements du marché; renforcer les capacités et l'infrastructure aussi bien au niveau national qu'international afin de garantir des interventions rapides en cas de nouvelles situations de crise dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage; et cerner, évaluer et faire comprendre les risques en matière de biosécurité dans le cadre des échanges de facteurs de production et de produits, y compris les organismes génétiquement modifiés, afin d'assurer la fourniture de vivres sûrs et de qualité tout en facilitant l'expansion du commerce international.
4. Pendant la période couverte par le PMT, on continuera de s'intéresser entre autres aux nouvelles technologies et méthodes compatibles avec les préoccupations sociales, environnementales et sanitaires, en particulier les méthodes de renforcement de la productivité des sols, de l'eau et de la main-d'oeuvre, les applications de la biotechnologie et l'utilisation durable de ressources génétiques susceptibles de déboucher sur une production supplémentaire qui permette de répondre à la demande projetée de vivres et de produits agricoles au-delà du moyen terme. La relation entre les hausses de production et les pratiques agricoles durables et les préoccupations des consommateurs se trouve encore renforcée par la diffusion des données d'expérience acquise en matière de politique générale et les exemples concrets de bonnes pratiques agricoles qui répondent aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux et contribuent à la sécurité alimentaire dans le contexte d'une économie alimentaire changeante et de la mondialisation.

PROGRAMME 2.1.0: ENTITÉS INTRADÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME POUR LA PRODUCTION AGRICOLE LES SYSTÈMES DE SOUTIEN

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
210A1	2002-2005	Intensification durable des systèmes intégrés de production	590	0	0	0	0
210A2	2002-2005	Promotion d'une agriculture favorisant la conservation des ressources	880	0	0	0	0
210A3	2006-2011	Renforcement des capacités pour les systèmes de production durable et les bonnes pratiques agricoles	0	1 470	1 470	1 470	4 410
210P1	Continu	Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA)	2 051	2 051	2 051	2 051	6 153
210S1	Continu	Comité de l'agriculture	562	562	562	562	1 686
210S2	Continu	Services techniques pour le développement des partenariats et la promotion de l'information	548	548	548	548	1 644
210S5	Continu	Appui central aux DPAI	592	592	592	592	1 776
Total Programme de travail			5 223	5 223	5 223	5 223	15 669
À déduire: recettes extérieures			0	0	0	0	0
Ouverture de crédits (chiffre net)			5 223	5 223	5 223	5 223	15 669
Croissance réelle				778	1 906	3 384	6 068
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				6 001	7 129	8 607	21 737
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				14,9%	36,5%	64,8%	38,7%

5. Les entités intradépartementales relevant du présent Programme porte sur des questions intersectorielles nouvelles. Par rapport au précédent plan à moyen terme un changement s'est produit: deux entités étroitement liées ont été renforcées et reformulées : 210A1 *Intensification durable des systèmes intégrés de production*, conçue pour aider à la mise en oeuvre du DPAI PROD et 210A2 *Promotion d'une agriculture favorisant la conservation des ressources*. Les progrès réalisés à ce jour, en plus d'une réévaluation du DPAI PROD, ont mis en lumière un certain nombre de points tels que l'appui à un travail de collaboration et la mise en place de synergies entre les programmes techniques pour une agriculture favorisant la conservation des ressources et les bonnes pratiques agricoles. La nouvelle entité 210A3 *Renforcement des capacités en vue de systèmes de production durable et de bonnes pratiques agricoles*, aidera à prendre des mesures interdisciplinaires et à assurer la coordination du travail dans les domaines thématiques des bonnes pratiques agricoles, de l'agriculture favorisant la conservation des ressources et des systèmes durables de production intégrée, l'accent étant mis sur les conseils en matière de politique générale et les conseils techniques ainsi que sur le renforcement des capacités dans les pays membres. S'agissant de l'entité 210P1 actuelle, il convient sans doute de noter que le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est entré en vigueur en juin 2004. Après la première réunion de l'organe directeur en 2005, on escompte à partir du Programme de travail et budget 2006-2007 quelques autres modifications en ce qui concerne l'appui du secrétariat au traité.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
210A3	●					●	●	●		○		
210P1				●								
210S1				●								
210S2								○		●	○	
210S5	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Des ressources supplémentaires seraient consacrées à l'entité 210P1 pour : i) renforcer la mise en oeuvre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et ii) poursuivre les travaux sur les éléments d'appui, tels qu'énumérés à la partie V du Traité international (*Plan d'action mondial à évolution continue pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde; collections ex situ de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; réseaux internationaux de ressources phytogénétiques; système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*). Dans le cadre de l'entité 210A3, ces ressources serviraient à élargir l'appui apporté aux pays pour que ceux-ci adoptent de bonnes pratiques agricoles et répondent efficacement aux initiatives du secteur privé en la matière. Un programme d'information plus complet serait mis au point et de bonnes pratiques agricoles seraient définies pour d'autres systèmes de production et sous-régions.

210A3: Renforcement des capacités pour les systèmes de production durable et les bonnes pratiques agricoles

Problème à résoudre:

6. Cette entité intervient dans un contexte de besoin croissant de produits agricoles sûrs et de qualité et d'une autonomie de subsistance en milieu rural tout en préservant la base de ressources naturelles. Elle vise à améliorer les capacités d'une large gamme d'acteurs pour leur permettre d'assurer le soutien économique, environnemental et social d'une agriculture durable et à garantir une meilleure coordination entre ces acteurs.

Contribution proposée à la solution du problème

7. En règle générale, les choix qui s'offrent au plan des politiques et de la technologie en matière d'agriculture durable ne tendent pas à optimiser la production isolée d'un produit de base mais à encourager des solutions intégrées, à tenir compte des dimensions économiques et sociales du choix d'une technologie et à comprendre la contribution de l'agriculture à des systèmes de subsistance plus larges. Cela ne peut se faire que grâce à des approches multidisciplinaires coordonnées.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

8. Les départements et divisions de la FAO ainsi que divers partenaires à l'échelle mondiale et nationale : décideurs et conseillers en matière de politique des ministères compétents, institutions internationales, universités et instituts de recherche, techniciens de la vulgarisation, associations d'agriculteurs et autres organisations de la société civile, secteur privé.

Objectifs

9. Action coordonnée dans diverses régions, échange d'informations et d'enseignements et appui au renforcement des capacités et à l'évolution des politiques afin de faire la démonstration et la promotion des systèmes intégrés de production.

Principaux produits:

- Assistance aux politiques et assistance technique concernant les concepts et les méthodes applicables aux bonnes pratiques agricoles
- Agriculture favorisant la conservation des ressources dans les grands systèmes de production
- Renforcement des capacités, assistance aux politiques et assistance technique concernant les systèmes durables de production intégrée

Indicateurs:

- Preuve des enseignements tirés et coordination entre les partenaires
- Institutions, politiques ou programmes ajustés en vue de l'adoption de pratiques durables et solutions intégrées
- Capacité accrue des institutions partenaires d'encourager des pratiques durables et des systèmes intégrés de production

210P1: Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA)

Problème à résoudre:

10. La biodiversité agricole constitue une ressource primordiale pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable et se voit de plus en plus menacée par les changements environnementaux et économiques. Les autorités gouvernementales doivent, chaque jour davantage, mettre en place des cadres politiques et réglementaires convenus afin d'en garantir la conservation et l'utilisation durable et d'assurer un partage juste et équitable de ses avantages.

Contribution proposée à la solution du problème

11. La Commission est la principale tribune intergouvernementale où examiner et négocier instruments politiques, accords, cadres réglementaires et programmes spécifiques d'action répondant aux besoins des gouvernements en matière de conservation, d'utilisation durable et de partage équitable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, éléments dont dépendent la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

12. L'environnement agricole et les autorités gouvernementales, grâce à des cadres politiques et réglementaires bien conçus; les agriculteurs et les éleveurs dans tous les pays, grâce à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques agricoles et à l'accès à celles-ci; et les sélectionneurs et les scientifiques qui améliorent les races animales et les cultures en profiteront tous directement. Le grand public et les générations futures disposeront d'une plus grande diversité de produits agricoles.

Objectifs

13. Négocier, mettre en oeuvre et gérer des politiques et des cadres réglementaires nationaux et internationaux, des accords intergouvernementaux et des codes de conduite pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Imprimer une orientation appropriée aux activités

de la FAO relatives aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et inclure les considérations éthiques qui s'y rapportent dans les travaux de l'Organisation.

Principaux produits:

- Sessions ordinaires de la Commission
- Appui fonctionnel au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Établissement de cadres de politique générale et de réglementation internationalement reconnus pour les ressources zoogénétiques et phylogénétiques (ainsi que pour d'autres secteurs)
- Éthique en alimentation et agriculture

Indicateurs:

- Orientations efficaces en ce qui concerne les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la part des responsables du Programme de travail et budget de la FAO
- Négociation, adoption et entrée en vigueur d'instruments sectoriels et généraux concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- Appui des autorités gouvernementales et de la société civile aux activités de la FAO relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Intégration attestée des préoccupations éthiques aux travaux de la FAO.

210S1: Comité de l'agriculture

14. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Planification et conduite des sessions biennales du Comité de l'agriculture

Indicateurs:

- Recommandations de mesures à prendre par le Secrétariat de la FAO
- Recommandations destinées aux États Membres

210S2: Services techniques pour le développement des partenariats et la promotion de l'information

15. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Contributions à l'initiative "Agriculture et développement rural durables" - CNUED, programme Action 21, chapitre 14
- Contribution aux études prospectives mondiales
- Services au niveau des départements pour la qualité des publications et les communications, les rapports régionaux et les activités de liaison

Indicateurs:

- Services offerts aux partenariats et aux initiatives
- Utilisation confirmée des produits d'information

210S5: Appui central aux DPAI

16. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui central aux DPAI

Indicateurs:

- Mesure dans laquelle les activités de la FAO en matière de développement traduisent une démarche interdisciplinaire mieux coordonnée.

PROGRAMME 2.1.1: RESSOURCES NATURELLES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
211A1	2002-2007	Efficacité d'emploi et conservation de l'eau en agriculture	2 763	2 763	0	0	2 763
211A2	2002-2007	Productivité des terres et des sols	2 471	2 471	0	0	2 471
211A3	2002-2007	Gestion intégrée et planification des terres, des eaux et des éléments nutritifs des plantes et formulation des politiques	1 400	1 400	0	0	1 400
211A5	2004-2009	Amélioration de la qualité des terres et des eaux	793	793	793	0	1 586
211P7	Continu	Systèmes d'information, bases de données et statistiques sur les terres et les eaux	1 697	1 697	1 697	1 697	5 091
211P8	Continu	Gestion des connaissances et partenariats	1 263	1 263	1 263	1 263	3 789
211S1	Continu	Soutien direct aux États Membres et au Programme de terrain	5 310	5 310	5 310	5 310	15 930
211S2	Continu	Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage	569	569	569	569	1 707
Réserve du programme			0		6 634	7 427	
Total Programme de travail			16 266	16 266	16 266	16 266	48 798
À déduire: recettes extérieures			662	662	662	662	1 986
Ouverture de crédits (chiffre net)			15 604	15 604	15 604	15 604	46 812
Croissance réelle				706	1 412	2 118	4 236
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				16 310	17 016	17 722	51 048
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,5%	9,0%	13,6%	9,0%

17. Le programme encourage la conservation et une meilleure utilisation des sols et des ressources hydrauliques ainsi que l'apport d'éléments fertilisants. Les principaux efforts continuent de porter sur: l'amélioration durable de la productivité des sols et des ressources hydrauliques; la conservation des sols et de l'eau; la remise en état des sols dégradés et des ressources hydrauliques; l'intégration de la mise en valeur des terrains et des ressources hydrauliques et la diffusion des pratiques et des politiques appropriées en vue d'une gestion durable des sols et de l'eau. Le programme répond également aux demandes des pays en matière d'intégration des activités environnementales et socio-économiques connexes.

18. Le Programme 2.1.1 constitue essentiellement une phase de transition puisque plusieurs des activités qui le composent sont de durée limitée et devraient se terminer dans les prochaines années. Aucun changement structurel n'est apporté au présent PMT et il y a seulement été procédé à une rationalisation de certains grands produits. Les

entités 211A1 et 211A3 du Programme seront achevées en 2007 et l'entité 211A5 en 2009. L'entité 211A2, qui a l'origine devait s'achever en 2005, va être prolongée jusqu'à la fin de 2007. On s'attend à des recommandations de changement ou de reformulation par suite des autoévaluations prévues ou en cours, recommandations qui seront incorporées dans le prochain PMT. Une première réflexion laisse penser que trois nouvelles entités du Programme seront probablement introduites à partir de 2008 (211A6 - *Pratiques et politiques de gestion durable de l'eau en agriculture*, 211A7 - *Pratiques et politiques de gestion durable des sols*, 211A8 - *Gestion intégrée des sols et de l'eau*), et une quatrième à partir de 2010 (211A9 - *Gestion de la qualité des sols et de l'eau et environnement*).

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
211A1					●		●	●				
211A2							●		○			
211A3								●	○			
211A5								●	○			
211P7										●	○	
211P8										●	●	
211S1						●	●		●			
211S2						●				○		

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Conformément à la priorité fixée par les organes directeurs en matière d'efficacité d'emploi et de conservation de l'eau, et compte tenu tout particulièrement des régions qui souffrent d'une grave pénurie d'eau, les activités ci-après seraient élargies dans le cadre de l'entité 211A1: i) soutien aux réseaux s'occupant des techniques de maîtrise de l'eau sur l'exploitation et de gestion intégrée des ressources; ii) préparation de directives sur la modernisation, la gestion et les calendriers des systèmes d'irrigation; et iii) soutien aux pouvoirs publics et aux institutions pour la gestion de l'eau, y compris des ressources hydrauliques transfrontières.

Dans le cadre de l'entité 211A3, les ressources dégagées grâce à la croissance réelle permettraient de répondre aux demandes croissantes dans deux domaines : i) gestion des sols et de l'eau dans un contexte de bassin versant, l'accent étant mis sur les services des écosystèmes; et ii) planification et gestion intégrée des ressources en sols, en eau et en éléments nutritifs.

211A1: Efficacité d'emploi et conservation de l'eau en agriculture

Problème à résoudre:

19. Des réunions internationales, comme celles du deuxième et du troisième Forum mondial de l'eau et celle de la Commission du développement durable (CDD), ont souligné le contexte de vive concurrence entre les différents secteurs économiques pour des ressources rares en eau et la nécessité de mettre en place des techniques de gestion de l'eau financièrement avantageuses. Dans la mesure où la production alimentaire est la principale utilisatrice d'eau, le "déblocage de la productivité de l'eau dans l'agriculture" représente l'une des propositions viables pour faire face aux besoins de plus en plus pressants liés à la croissance démographique. Il est possible d'y parvenir si l'irrigation et la gestion de l'eau en agriculture gagnent en viabilité économique et sont davantage axées sur les utilisateurs et les services. Une telle démarche nécessite également de s'intéresser de façon spécifique à une amélioration des techniques destinées à l'agriculture pluviale (cultures, récoltes dépendant des précipitations, etc.), ce qui passe par des améliorations simultanées, sur le plan énergétique, de la gestion de l'eau et des technologies s'y rapportant, ainsi

que par un renforcement des capacités. Il convient d'agir à tous les niveaux, depuis les agriculteurs jusqu'aux institutions responsables des ressources en eaux à l'échelle d'un bassin versant ou d'un pays, en passant par les organismes d'irrigation.

Contribution proposée à la solution du problème

20. Large diffusion des technologies permettant de renforcer l'efficacité des techniques de gestion de l'eau en agriculture. Diffusion de meilleures techniques de gestion des systèmes d'irrigation. Stratégies nationales de modernisation de l'irrigation (techniques, développement des capacités). Élaboration de plans nationaux d'investissement en faveur de la gestion de l'eau dans l'agriculture.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

21. Les agriculteurs profiteront d'un accroissement des investissements et d'une amélioration des technologies destinées à l'irrigation et aux zones non irriguées. Les responsables des systèmes d'irrigation publics ou privés profiteront de la modernisation des techniques de gestion. La prise de décisions sera rendue davantage participative grâce à la création d'associations dans le cadre des systèmes d'irrigation. Le coût de l'irrigation pèsera moins sur les budgets nationaux. L'ensemble de la population profitera de l'accroissement de la production alimentaire et/ou d'une plus grande quantité d'eau disponible pour des usages non agricoles.

Objectifs

22. Disponibilité de techniques permettant d'utiliser efficacement l'eau pour l'agriculture et de la conserver; gestion participative, équitable et efficiente de l'eau dans les systèmes d'irrigation; amélioration de la politique d'irrigation et réformes institutionnelles connexes.

Principaux produits:

- Méthodes de maîtrise et de gestion de l'eau sur l'exploitation pour les cultures irriguées et non irriguées
- Gestion de l'eau destinée aux cultures et techniques d'irrigation de complément
- Développement des technologies d'irrigation et des ressources hydriques, y compris la récupération de l'eau et les nappes phréatiques peu profondes
- Méthodes d'amélioration et de modernisation des systèmes d'irrigation
- Restructuration institutionnelle de l'irrigation
- Promotion d'une politique de l'eau et d'une gestion des bassins versants appropriées

Indicateurs:

- Meilleures efficacité et productivité attestées de l'utilisation de l'eau grâce à l'adoption de techniques d'irrigation économiquement avantageuses et à de meilleures techniques de gestion

211A2: Productivité des terres et des sols

Problème à résoudre:

23. De plus en plus limitées en qualité (dégradation) et en quantité, les ressources en terres et en eau font l'objet de pressions croissantes dans la plupart des régions du monde. En Afrique subsaharienne, notamment, la productivité des terres accuse un déclin prononcé. Les gouvernements doivent s'associer à de multiples partenaires pour assurer l'utilisation viable et équitable des terres et l'exploitation efficiente des ressources, en faisant appel au développement participatif et à l'adaptation locale de stratégies de gestion et d'options d'affectation des sols durables.

Contribution proposée à la solution du problème

24. En adoptant des techniques éprouvées de gestion des sols et des nutriments et de relèvement/gestion des sols dégradés et difficiles, les agriculteurs devraient parvenir à augmenter la productivité du sol ou à prévenir sa baisse, à réduire le ruissellement excédentaire, l'érosion et les risques associés aux sécheresses répétitives, ainsi qu'à obtenir des rendements supérieurs et plus stables.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

25. Les petits agriculteurs devraient tirer profit de l'augmentation de la fertilité du sol. L'amélioration de la gestion des ressources en sols, y compris la prévention de la dégradation des terres, seront bénéfiques à l'environnement et à l'ensemble de la population.

Objectifs

26. Dans le cadre des conventions issues de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et de la série d'objectifs relatifs à l'aménagement des terres énoncés dans le programme Action 21 de la CNUED, mettre à l'épreuve et diffuser des options et des politiques de gestion améliorée de la fertilité des terres et de gestion intégrée des nutriments et encourager l'évaluation et la remise en état des sols dégradés et difficiles dans différentes zones agroécologiques.

Principaux produits:

- Pratiques de gestion intégrées des sols et des nutriments des végétaux
- Gestion, conservation et remise en état des sols dégradés et difficiles
- Outils d'analyse et de planification des ressources en terres

Indicateurs:

- Adoption attestée par les agriculteurs de meilleures pratiques de gestion de la productivité des sols, de la remise en état des terres et de techniques de gestion intégrée de nutrition végétale dans le cadre des programmes relevant du PSSA, des projets du programme de coopération technique et de l'Initiative pour la fertilité des sols (IFS).
- Réaction des agriculteurs et des formateurs encadrés par le PSSA au sujet de la validité des techniques proposées de gestion de la productivité des sols.
- Exemples de politiques et de stratégies d'aménagement et de régénération des terres et d'amélioration de la fertilité adoptées et mises en oeuvre grâce à cette entité.

211A3: Gestion intégrée et planification des terres, des eaux et des éléments nutritifs des plantes et formulation des politiques

Problème à résoudre:

27. En l'absence de politiques cohérentes, de procédures de planification faisant intervenir plusieurs parties prenantes et de mesures d'incitation appropriées, les populations sont quelquefois amenées, en raison de leur pauvreté et faute de mécanismes d'appui, à adopter des techniques non viables qui dégradent l'environnement ou altèrent les eaux en aval et portent préjudice aux utilisateurs des ressources en terres. De plus, les communautés rurales ne sont pas en mesure de faire face à des phénomènes naturels tels que la sécheresse et les inondations si elles n'ont pas été préparées aux catastrophes et en l'absence de mesures et stratégies d'atténuation de leurs effets.

Contribution proposée à la solution du problème

28. Les processus de prise de décisions bien étayés, pluridisciplinaires et faisant intervenir plusieurs parties prenantes devraient déboucher sur des pratiques, stratégies et politiques plus durables de gestion des ressources en terres et en eau et accroître la résistance aux changements climatiques.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

29. Une gestion concertée, intégrée et durable des ressources en terres et en eau qui conditionnent les moyens d'existence des communautés agricoles, pastorales et même urbaines, en particulier dans les régions sujettes à la dégradation des ressources, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes naturelles, devrait profiter à ces communautés.

Objectifs

30. Favoriser une approche de la mise en valeur et de la gestion durable des ressources en terres et en eau qui soit intégrée et pluridisciplinaire et associer diverses parties prenantes.

Principaux produits:

- Techniques et méthodes de mise en valeur et de préservation des zones humides
- Directives pour la gestion des terres et des eaux dans les bassins versants ruraux, notamment en ce qui concerne la préparation aux catastrophes et l'atténuation des sécheresses et des inondations
- Révision des politiques relatives à l'utilisation des terres, de l'eau et des engrais incorporant des dispositions environnementales
- Gestion et conservation de l'humidité du sol dans les zones non irriguées, axées sur l'atténuation des effets des sécheresses

Indicateurs:

- Exemples d'application effective sur le terrain de méthodes et techniques de gestion intégrée des terres et des eaux traitant les questions d'accès aux ressources et de répartition des avantages.
- Exemples de programmes de mise en valeur et/ou de protection des zones humides appuyés par les activités de mise en place de capacités de la FAO ou impulsés par les activités de sensibilisation de l'Organisation.
- Changement des contextes politiques ou du contexte institutionnel suscité par des examens et conseils de la FAO concernant les politiques suivies à propos des terres et des eaux.
- Meilleur état de préparation des pays pour ce qui est d'évaluer la vulnérabilité et d'atténuer les contraintes et les catastrophes liées aux terres et à l'eau, dûment attesté.

211A5: Amélioration de la qualité des terres et des eaux***Problème à résoudre:***

31. Les problèmes liés à la mauvaise qualité de l'eau dans de nombreuses parties du monde sont aggravés par un drainage insuffisant, la salinité et les incidences de ces facteurs sur l'environnement ainsi que par la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

Contribution proposée à la solution du problème

32. Amélioration des systèmes de drainage et des périmètres d'irrigation, élévation de la qualité des eaux usées traitées en vue de servir à l'irrigation périurbaine et meilleure adéquation des stratégies et outils de suivi de l'utilisation des terres, aide à la maîtrise de l'engorgement et de la salinité, diminution de la pollution et atténuation des effets associés aux catastrophes naturelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

33. L'amélioration durable de la qualité et de la gestion de l'eau d'irrigation permettra aux agriculteurs établis dans les zones irriguées rurales et périurbaines de mieux maintenir ou accroître leur production et de mieux se prémunir contre les catastrophes naturelles.

Objectifs

34. Amélioration des systèmes et méthodes de production mis en place pour atténuer les conséquences écologiques de la mauvaise qualité de l'eau et des catastrophes naturelles; perfectionnement des systèmes de drainage et des périmètres d'irrigation et élévation de la qualité des eaux usées traitées en vue de servir à l'irrigation péri-urbaine.

Principaux produits:

- Techniques de gestion de la qualité des eaux et atténuation des incidences néfastes sur l'environnement
- Méthodes de maîtrise de l'engorgement et de la salinité
- Atténuation des effets des catastrophes naturelles par des mesures de maîtrise de l'engorgement et de la salinité et de restauration des sols

Indicateurs:

- Exemples d'amélioration de la qualité de l'eau d'irrigation, de perfectionnement des systèmes de drainage et de sols remis en état grâce à l'appui technique fourni par cette entité.

211P7: Systèmes d'information, bases de données et statistiques sur les terres et les eaux

Problème à résoudre:

35. Il est nécessaire de rassembler les informations sur les terres et les eaux et de tisser des liens avec des systèmes d'information sectoriels, en vue de constituer une base d'informations globale et multifonctionnelle, à plusieurs échelles, et facilitant aussi l'analyse à l'appui de la prise de décisions. Cet effort doit s'accompagner d'un suivi de l'état et de l'utilisation des ressources en terres et en eau douce dans le monde entier, comme l'ont souligné la Commission du développement durable à sa sixième session et le Comité de l'agriculture à sa quinzième session.

Contribution proposée à la solution du problème

36. Des utilisateurs mieux informés, des politiques, des stratégies et des programmes plus pertinents déboucheront sur une structure et des mesures incitatives plus performantes et sur une gestion plus durable des ressources en terres et en eau.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

37. L'amélioration de l'information et du cadre de l'action politique et de la planification permettant des niveaux de production plus stables et une réduction des risques pour l'environnement, devrait profiter aux agriculteurs, aux bergers et aux pêcheurs ainsi qu'à d'autres utilisateurs des ressources en terres et en eau.

Objectifs

38. Améliorer la gestion des ressources en terres et en eau, grâce à des systèmes d'information facilitant le suivi, et la connaissance par les décideurs de l'état de ces ressources dans le monde.

Principaux produits:

- Systèmes d'information sur les terres et les eaux
- Bases de données et statistiques sur les terres

- AQUASTAT et contributions au Rapport sur la mise en valeur des eaux dans le monde
- État des ressources en terres et en eau dans le monde

Indicateurs:

- Exemples de dispositions prises (mesures politiques, programmes) pour mieux gérer ou protéger les ressources en terres et en eau, en partie grâce à la sensibilisation générée par cette entité.

211P8: Gestion des connaissances et partenariats**Problème à résoudre:**

39. Le manque d'information sur les questions relatives aux terres et aux eaux au niveau national qui seraient utiles à la planification et à l'élaboration des politiques et la méconnaissance de ces sujets, notamment en ce qui concerne les grandes conventions internationales des Nations Unies (CNUED, la Convention sur la lutte contre la désertification – CLD, la Convention sur la diversité biologique – CDB et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – GIEC). La priorité doit aller à l'Afrique.

Contribution proposée à la solution du problème

40. Cette entité recueille des informations destinées à la préparation de documents thématiques et d'études prospectives aux niveaux mondial, régional et national (par exemple Agriculture: horizons 2015/30), à des tribunes internationales telles que la CDD, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCCS), le Partenariat mondial pour l'eau, et utiles à l'élaboration d'autres documents tels que des articles publiés dans les médias ou des rapports de recherche. Ces publications et ces débats internationaux suscitent à leur tour une plus grande prise de conscience des questions relatives aux terres et à l'eau, qui se traduit par des prises de décision plus éclairées.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

41. L'amélioration des politiques, programmes et stratégies relatifs à la gestion durable des ressources en terres et en eau devrait profiter à l'ensemble de la population.

Objectifs

42. Décisions prises en meilleure connaissance de cause aux échelons local, national et international; plus grande connaissance des questions et des actions se rapportant à la gestion et à la conservation des terres et des eaux.

Principaux produits:

- Centre de connaissances pour la gestion des terres et des eaux
- Contributions aux études et aux tribunes importantes

Indicateurs:

- Statistiques disponibles depuis l'Internet, publications vendues, demandes adressées à AGL pour que la division participe à des forums et des projets témoignant d'un intérêt réel et de l'utilisation des connaissances/données produits.

211S1: Soutien direct aux États Membres et au Programme de terrain

43. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Aide aux politiques et assistance technique aux États Membres
- Soutien technique aux projets d'urgence et de secours
- Assistance à l'élaboration de projets et appui technique
- Assistance pour l'exécution des projets de terrain

Indicateurs:

- Efficacité de l'appui, des conseils et des directives techniques

211S2: Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage

44. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien au renforcement des capacités à l'appui de la gestion durable des eaux agricoles
- Soutien technique au Comité de gestion et au Groupe consultatif du Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage (IPTRID)
- Élaboration d'un système intégré d'information pour l'IPTRID

Indicateurs:

- Formulation, facilitation et diffusion de l'information

PROGRAMME 2.1.2: CULTURES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
212A1	2002-2005	Cultures et cultivars de remplacement pour des perspectives nouvelles	1 247	0	0	0	0
212A3	2002-2005	Stratégies et technologies pour des systèmes durables de cultures et d'herbages	3 265	0	0	0	0
212A4	2002-2005	EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes	1 877	0	0	0	0
212A5	2002-2007	"Généralisation de la protection intégrée" en renforçant les processus écologiques essentiels	2 217	2 383	0	0	2 383
212A8	2002-2005	Faciliter la prise de décisions concernant les productions végétales et la protection des plantes	399	0	0	0	0
212A9(1)	2004-2011	Conservation et utilisation durable des ressources phylogénétiques, y compris au moyen des biotechnologies et développement du secteur semencier	2 346	3 373	3 373	3 373	10 119
212B1	2006-2011	Production et biodiversité des cultures et des herbages	0	2 577	2 577	2 577	7 731
212B2	2006-2011	Activités horticoles pour l'amélioration des moyens d'existence	0	1 245	1 245	1 245	3 735
212B4	2006-2011	Faciliter la prise de décisions en matière de production végétale : Politique générale et technologie	0	284	284	284	852
212P1	Continu	Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)	4 170	4 170	4 170	4 170	12 510
212P2	Continu	Gestion des pesticides	3 162	3 162	3 162	3 162	9 486
212P3	Continu	Lutte contre les migrants nuisibles	1 849	1 849	1 849	1 849	5 547
212P4	Continu	Soutien technique au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	2 793	2 793	2 793	2 793	8 379
212P5	Continu	Soutien à la formulation de stratégies et promotion de mesures spécifiques pour le développement de la riziculture dans les États Membres de la Commission internationale du riz (CIR)	645	478	478	478	1 434
212P6	Continu	EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes	0	1 877	1 877	1 877	5 631
212S1	Continu	Conseils aux pays et appui au Programme de terrain	2 152	2 152	2 152	2 152	6 456
Réserve du programme			0	0	2 383	2 383	4 766
Total Programme de travail			26 122	26 343	26 343	26 343	79 029
À déduire: recettes extérieures			726	715	715	715	2 145
Ouverture de crédits (chiffre net)			25 396	25 628	25 628	25 628	76 884
Croissance réelle				1 327	2 654	3 981	7 962
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				26 955	28 282	29 609	84 846
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				5,2%	10,4%	15,5%	10,4%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

45. Le Programme 2.1.2 vise à l'amélioration durable de la production agricole, à la prévention et à la réduction des pertes dues aux ravageurs, à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques végétales et à la production de semences. Trois grandes mesures complémentaires consistent à aider les pays à : mettre au point des

systèmes de production agricole durable; encourager les pratiques de protection intégrée des plantes et la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques végétales, y compris le développement de la production de semences. Le programme vise à obtenir un équilibre adéquat entre le travail sur le terrain et le travail normatif y compris l'appui technique, le renforcement des capacités institutionnelles, la normalisation et l'assistance aux politiques.

46. Les produits peuvent être ajustés en fonction de l'évolution des situations mais aucun changement structurel ne peut être apporté aux entités 212A4 (dont le code est devenu 212P6), 212A9, 212P1, 212P2, 212P3 et 212P4, ce qui dénote le haut rang de priorité que leur accordent les Membres. En raison du caractère continu des travaux en cause, l'entité 212A4 *EMPRES* - Volet concernant les ravageurs des plantes devient une entité permanente du programme (212P6), les interventions étant principalement concentrées dans la région occidentale. Le projet technique actuel de lutte intégrée contre les ravageurs (212A5) devrait dans l'avenir céder la place à une entité qui lui succéderait : *Application de la lutte intégrée contre les ravageurs aux problèmes rencontrés dans le système mondial*, afin d'aller de l'avant dans cette lutte au niveau national.

47. Conformément aux recommandations issues de la récente évaluation par la FAO des activités de production agricole, les entités actuelles 212A1, 212A3 et 212A8 doivent être progressivement supprimées à la fin de 2005 et seront remplacées par trois nouvelles entités qui traduisent une approche plus multidisciplinaire, l'accent étant mis sur l'élaboration des politiques et des stratégies. Ces nouvelles entités concernent plus spécifiquement l'horticulture (212B2), la production et la biodiversité des cultures et des herbages (212B1) ainsi que les systèmes d'aide à la décision en matière de production agricole (212B4).

48. Il y a lieu de souligner que des contraintes financières sont rencontrées dans un certain nombre de domaines (notamment lutte intégrée contre les ravageurs et secrétariat de la CIPV). On fera beaucoup appel à des ressources extrabudgétaires ou on établira des synergies avec ces ressources pour les entités suivantes: *EMPRES* (212P6); lutte intégrée contre les ravageurs (212A5); Horticulture (212B2); mise en oeuvre du Plan d'action mondial et du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'agriculture (212A9 et 212P4); Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) (212P1), en particulier pour la participation des pays en développement aux activités de normalisation; le Secrétariat de la Convention de Rotterdam et le Programme sur les stocks africains (212P2) et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin (212P3).

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
212A5							●	○				
212A9	●		●				●	●				
212B1					●		●	●	●			
212B2	○					○	●					
212B4							○		○	○		
212P1				●	●							
212P2			●	●	●							
212P3			●									
212P4				●				●				
212P5				○		○	○			○		
212P6			●									
212S1			●			●						

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Dans le domaine prioritaire concernant la *Conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques végétales* (212A9), une augmentation des ressources permettrait à la FAO de renforcer son aide aux pays pour l'évaluation et le développement de la capacité nationale de phytogénétique et de biotechnologie et de soutenir davantage le Protocole de prévention des risques biotechnologiques. Il serait possible, en réponse aux demandes croissantes des pays, d'aider à l'élaboration d'indicateurs normatifs internationaux en matière d'agro-biodiversité et de réglementations régissant l'accès aux semences.

Un autre domaine de grande priorité - la CIPV – tirerait aussi des avantages, notamment sous forme d'une étroite collaboration avec la Convention sur la diversité biologique au sujet des nouvelles espèces envahissantes. Les ressources disponibles dans le cadre d'une croissance réelle serviraient, dans l'entité 212P1, à poursuivre l'élaboration de normes précises, l'appui technique aux pays en développement et la préparation de documents explicatifs sur les normes.

Conjointement avec l'entité 210P1 *Secrétariat de la Commission des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CRGAA), l'entité 212P4 serait renforcée pour répondre à la demande d'assistance technique présentée par les pays en vue de l'application du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de l'obtention d'un appui technique pour le (un élément de la stratégie de financement prévue par le Traité).

212A5: "Généralisation de la protection intégrée" en renforçant les processus écologiques essentiels

Problème à résoudre:

49. On exige des pays qu'ils réduisent à la fois les risques que posent les résidus de pesticides dans l'alimentation humaine et les risques phytosanitaires internationaux. La lutte chimique contre les ennemis des cultures amenuise la biodiversité agricole et porte atteinte aux fonctions remplies par l'écosystème, provoquant finalement des infestations de ravageurs et déstabilisant la production. Aggravés par la malnutrition et les maladies infectieuses, les risques sanitaires associés à une exposition intense aux pesticides contribuent à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté des ménages.

Contribution proposée à la solution du problème

50. Si l'option phytosanitaire retenue est celle de la protection intégrée contre les ravageurs (PI), les populations devraient recevoir une aide suffisante des donateurs pour organiser et dispenser des stages pratiques de protection intégrée contre les ravageurs, à l'intention des agriculteurs. Les connaissances acquises par les agriculteurs au cours de ces stages leur permettront de limiter et d'éliminer les pesticides toxiques et de les remplacer par des techniques de production recommandées qui favorisent des fonctions remplies par les écosystèmes telles que la régulation des populations de ravageurs par leurs prédateurs naturels.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

51. Les revenus des populations rurales devraient se stabiliser grâce à la diminution des attaques de ravageurs, à l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à la diminution des risques associés à l'exposition aux pesticides. Une diminution des risques sanitaires liés aux résidus de pesticides dans les vivres et d'autres produits agricoles pour les consommateurs (établis en zone urbaine pour la plupart) est attendue. L'environnement sera mieux préservé et les fonctions de l'écosystème incarnées par la biodiversité moins perturbées.

Objectifs

52. La plupart des pays membres optent pour la protection intégrée contre les ennemis des cultures avant 2012 et les stages pratiques pour agriculteurs deviennent le principal modèle de mise au point participative de techniques au niveau local.

Principaux produits:

- Politiques en matière de protection intégrée contre les ravageurs
- Soutien aux programmes nationaux de lutte intégrée contre les ravageurs
- Introduction des principes de dynamique des populations, d'épidémiologie et d'évolution dans le contexte de la biodiversité agricole

Indicateurs:

- Montant des programmes nationaux de protection intégrée contre les ravageurs et nombre d'agriculteurs bénéficiaires
- Exemples de stratégies nationales de réduction des pesticides et de réformes politiques nationales en faveur de la protection intégrée contre les ravageurs ou mentionnant cette dernière explicitement
- Amélioration de la qualité des résultats attendus de la protection intégrée contre les ravageurs au niveau communautaire

212A9: Conservation et utilisation durable des ressources phylogénétiques, y compris au moyen des biotechnologies et développement du secteur semencier**Problème à résoudre:**

53. Les agriculteurs et les obtenteurs doivent avoir accès aux ressources phylogénétiques, y compris les cultures de substitutions et les nouveaux cultivars, ainsi qu'aux informations et techniques qui s'y rapportent, notamment lorsqu'ils se procurent des semences, pour pouvoir accroître durablement leur production et/ou maintenir la rentabilité. Le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pourvoient à ce besoin.

Contribution proposée à la solution du problème

54. La mise au point de matériel végétal de haute qualité adapté localement et de l'accès facilité à ce matériel ainsi que l'amélioration de la gestion de la biodiversité agricole dans les exploitations permettront aux agriculteurs d'accroître durablement leur production et de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

55. L'élévation de la sécurité alimentaire profitera aux communautés agricoles (y compris aux agriculteurs démunis établis dans les zones marginales) et à l'ensemble de la population.

Objectifs

56. Diffusion et utilisation à grande échelle et conservation des ressources phylogénétiques ainsi que de la biodiversité connexe par le renforcement du secteur semencier et des capacités de sélection végétale au niveau national et mise en oeuvre effective du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA.

Principaux produits:

- Développement des capacités utiles à l'amélioration de l'utilisation des RPGAA, notamment par des stratégies de sélection végétale et par les biotechnologies
- Perfectionnement des pratiques de gestion des cultures et de la biodiversité connexe par une approche écosystémique

- Soutien à la gestion au sein de l'exploitation, à l'échange et à l'amélioration des RPGAA, et systèmes semenciers nationaux assurant une complémentarité entre les systèmes privés, publics et informels
- Amélioration des cadres réglementaires pour les RPGAA en semences et en variétés, y compris la protection des variétés végétales dans les secteurs public et privé
- Attention requise portée aux semences et aux RPGAA dans la préparation aux catastrophes et les opérations de secours et de relèvement
- Amélioration de l'accès aux RPGAA et aux technologies semencières, notamment les biotechnologies, et du transfert des RPGAA et des technologies semencières
- Évaluation des capacités nationales de sélection végétale et de biotechnologie à des fins de planification stratégique, de manière à renforcer l'utilisation des RPGAA
- Contrôle de l'utilisation des RPGAA, y compris l'appui au mécanisme de facilitation de l'exécution du Plan d'action mondial
- Évaluation d'applications biotechnologiques, en mettant l'accent sur l'utilisation des RPGAA, afin de répondre aux besoins de développement
- Promotion de l'utilisation de cultures et de cultivars de substitution, en insistant sur les espèces sous-utilisées et leurs ressources génétiques
- Conseils et appui aux politiques en vue de renforcer la capacité nationale en matière de prévention des risques biologiques liés aux plantes
- Soutien à la mise en œuvre, à l'échelle nationale et internationale, d'accords environnementaux multilatéraux

Indicateurs:

- Exemples d'activités issues de l'application du Plan d'action mondial.
- Exemples de programmes nationaux et d'entreprises privées diffusant des cultivars adaptés localement, y compris à partir de cultures de substitution, et du matériel végétal de bonne qualité, en partie grâce à cette entité.
- Établissement ou renforcement de programmes nationaux pour les RPGAA et/ou incorporation d'activités semencières et de sélection végétale dans ces programmes.

212B1: Production et biodiversité des cultures et des herbages

Problème à résoudre:

57. La productivité accrue des cultures peut être préjudiciable aux ressources naturelles et donner lieu à de sérieuses préoccupations quant à une intensification viable de l'agriculture (par exemple d'un point de vue biologique, écologique, économique et social). De nouveaux débouchés pour les produits locaux offrent des perspectives aux agriculteurs et éleveurs des pays en développement et constituent un créneau auquel la science peut apporter beaucoup en lançant des ponts entre les nouvelles technologies et les techniques traditionnelles. Des technologies sont souvent disponibles dans tel ou tel pays ou centre de recherche international mais n'ont pas fait l'objet d'un transfert qui améliore la production au niveau de l'exploitation ou dans d'autres pays. Le secteur agricole doit appliquer des processus, des procédures et des méthodes d'une grande rigueur pour garantir la qualité de l'alimentation et de la production d'aliments pour animaux et pour diversifier les systèmes de production.

Contribution proposée à la solution du problème

58. Ce projet technique, qui fait appel à des connaissances spécialisées interdisciplinaires, vise à la mise en œuvre efficace de stratégies et de technologies intégrées capables de réduire l'insécurité alimentaire et d'améliorer les moyens d'existence des ruraux, tout en évitant la dégradation des ressources naturelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

59. Les petits exploitants, les producteurs agricoles urbains et périurbains et les communautés d'éleveurs tireront profit des conseils sur les méthodes viables et rentables de production agricole ainsi que sur leur application. Les consommateurs et l'ensemble du public devraient en dernière instance se voir assurer une alimentation de meilleure qualité et plus sûre, produite selon des méthodes ne nuisant pas à l'environnement. Les institutions publiques et les chercheurs tireront profit de l'établissement de réseaux visant à améliorer et à diversifier les systèmes de culture à l'échelle mondiale.

Objectifs

60. Accès accru à une alimentation de qualité produite durablement et en quantité suffisante, grâce à des techniques et des politiques intégrées.

Principaux produits:

- Introduction de meilleures technologies dans les systèmes de culture intensive à l'intention des petits exploitants
- Introduction de meilleures technologies pour les systèmes d'herbage et de culture extensifs visant à assurer des moyens de subsistance durables
- Intensification de la production vivrière durable et des cultures industrielles grâce notamment à de bonnes pratiques agricoles
- Des technologies et une meilleure base de connaissances en vue de la production intensive et de la conservation du fourrage
- Application de la stratégie globale de mise en valeur du manioc
- Renforcement des capacités de gestion des cultures et d'orientation variétale à l'appui d'une production et d'une lutte intégrées contre les ravageurs

Indicateurs:

- Transfert attesté aux petits exploitants et éleveurs de connaissances techniques en matière de production et de biodiversité dans les systèmes de culture/herbage.

212B2: Activités horticoles pour l'amélioration des moyens d'existence

Problème à résoudre:

61. Grâce à sa diversité et à sa capacité d'adaptation aux besoins des producteurs et des consommateurs, l'horticulture a la possibilité de devenir un secteur de plus en plus important du développement agricole à venir. Par ailleurs, la consommation quotidienne accrue de fruits et de légumes comme élément d'un régime équilibré est encouragée par la FAO et l'OMS, compte tenu des avantages bien connus en matière de santé qu'ils offrent en termes d'apport en micronutriments et de prévention de certaines maladies non transmissibles. D'où le besoin d'une plus grande efficacité dans la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes et d'une méthode de commercialisation qui permette de disposer tout au long de l'année de fruits et légumes sains à des prix abordables. L'avantage qu'ils offrent en matière de santé, ajouté au potentiel que présente l'élaboration de cultures horticoles de grande valeur comme moyen d'améliorer le revenu des agriculteurs, constitue un défi pour les secteurs de la production et de la commercialisation. Pour relever ce défi, une méthode globale s'impose fondée sur la collaboration entre les diverses organisations, le partage des tâches et, s'il y a lieu, des partenariats avec le secteur privé. Des conseils seront fournis au pays en matière de politique générale et des mécanismes seront mis en place pour aider aux décisions de caractère technique.

Contribution proposée à la solution du problème

62. Le présent projet technique vise à aider au développement durable du secteur de l'horticulture. Il favorisera l'interdisciplinarité et les partenariats internes/externes, apportera une aide sous forme d'une mobilisation des ressources extérieures et assurera dans ce secteur des services efficaces répondant aux besoins des pays.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

63. Les petits exploitants, les exploitants de jardins familiaux, les producteurs urbains et périurbains et les marchands de produits horticoles devraient pouvoir bénéficier de la demande découlant de la prise de conscience accrue par le consommateur du rôle des fruits et des légumes dans un régime sain. Les consommateurs et l'ensemble du public devraient finalement se voir assurer un approvisionnement en produits sains de meilleure qualité à des prix abordables qui seraient produits selon des méthodes respectueuses de l'environnement.

Objectifs

64. Promotion de stratégies visant à augmenter le revenu des petits exploitants tout en répondant aux préoccupations sanitaires et aux contraintes techniques tout au long de la chaîne alimentaire des fruits et légumes; adaptation et diffusion de technologies visant à rendre l'horticulture plus efficace et les produits plus disponibles.

Principaux produits:

- Initiative FAO-OMS en matière de fruits et légumes à l'échelle mondiale
- Politiques et stratégies visant à soutenir le développement rationnel de l'horticulture urbaine et périurbaine
- Conseils techniques pour renforcer l'efficacité et les chaînes de production de fruits pérennes
- Soutien technique à l'éducation à l'horticulture
- Soutien technique et renforcement des capacités pour l'application de bonnes pratiques agricoles dans l'horticulture y compris la gestion organique
- Stratégies et technologies visant à assurer une meilleure disponibilité des légumes, toute l'année

Indicateurs:

- Programmes nationaux et régionaux articulés fondés sur des ajustements de l'action des pouvoirs publics et s'appuyant sur une méthode interdisciplinaire de développement du secteur horticole de type filière alimentaire.

212B4: Faciliter la prise de décisions en matière de production végétale : Politique générale et technologie

Problème à résoudre:

65. Les agriculteurs ont besoin de connaissances orientées vers la demande et opérationnelles plutôt que de conseils généraux. Il n'en reste pas moins que les informations techniques sur la production agricole, la phytogénétique et la biotechnologie sont souvent mal référencées et insuffisamment adaptées au contexte écologique propre au pays.

Contribution proposée à la solution du problème

66. Il s'agit, dans cette entité, d'assurer l'apport d'informations techniques répondant davantage à la demande grâce aux bases de données et aux sites Web d'appui à la décision de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, afin de garantir l'adoption de technologies plus efficaces et plus sûres. On accordera une attention particulière aux questions de la diversité des cultures, des nouvelles technologies et de la compatibilité écologique, afin de veiller à ce que les objectifs à court terme d'augmentation de la production végétale ne soient pas satisfaits au détriment de la durabilité à long terme.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

67. Les agriculteurs et les décideurs devraient trouver un avantage direct dans l'amélioration de la base de connaissances sur la production végétale et des disciplines connexes.

Objectifs

68. Fourniture de conseils visant à satisfaire rapidement la demande en matière de politique générale et de besoins techniques.

Principaux produits:

- Renforcement et amélioration des bases de données sur les cultures essentielles et des systèmes d'aide à la décision
- Sites Web de la FAO concernant les cultures, bulletins électroniques et nouvelles publications sur les cultures importantes et mineures

Indicateurs:

- Intérêt montré par les gouvernements, les institutions publiques, les donateurs et les entreprises privées pour l'expansion nationale ou régionale des technologies en réponse aux demandes des agriculteurs
- Volume d'informations et de matériel d'informations concernant les espèces adaptées ou les cultivars et les techniques connexes recueillies, structurées et diffusées par divers moyens

212P1: Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)***Problème à résoudre:***

69. L'effet néfaste des ravageurs sur la production végétale et la conservation des plantes, les ressources végétales nationales et la biodiversité.

Contribution proposée à la solution du problème

70. La CIPV fournit un cadre essentiel et une tribune pour la coopération internationale, l'harmonisation et les échanges techniques entre les Parties. La Convention repose sur l'hypothèse que la prévention de la prolifération et de l'introduction des ravageurs et la promotion de mesures de lutte contre ces derniers exige une action multilatérale effective.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

71. Les agriculteurs, en ce qui concerne la protection de leurs cultures; le grand public en raison de la protection des systèmes agricoles et de l'environnement et de la facilitation des échanges.

Objectifs

72. Promouvoir des cadres réglementaires appropriés et des mesures phytosanitaires nationales et internationales efficaces pour la lutte contre les ennemis des cultures. Moindre dissémination des organismes végétaux nuisibles et meilleur contrôle grâce à une action commune. Les pays ne peuvent y parvenir seuls, à moins d'assumer des coûts plus élevés.

Principaux produits:

- Normes phytosanitaires internationales
- Approches harmonisées entre différents accords et organisations internationaux et régionaux concernés

- Échange d'informations phytosanitaires obligatoires
- Appui aux systèmes phytosanitaires nationaux
- Règlement des différends
- Mise en place d'un cadre administratif efficace
- Appui aux commissions régionales de la FAO

Indicateurs:

- Mesures prises par des services nationaux de protection des plantes à l'appui de la mise en œuvre de la CIPV.
- Exemples de stratégies, politiques et projets nationaux formulés et/ou mis en œuvre dans la perspective de la CIPV.

212P2: Gestion des pesticides**Problème à résoudre:**

73. L'usage des pesticides est nécessaire pour maintenir et accroître de la production de nombreux systèmes de culture. Toutefois, les pesticides, et en particulier les pesticides périmés, comportent des risques élevés pour la santé humaine et l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

74. Cette entité appuie ses activités sur la version révisée du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Elle contribue à l'élaboration de normes relatives à la gestion des pesticides, aux résidus de pesticides et à la qualité des substances pesticides. Cette entité appuie le Secrétariat intérimaire de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international. Les normes facilitent les échanges de pesticides et de produits agricoles, tout en protégeant la santé humaine et l'environnement. L'amélioration de l'échange d'informations, le recours à des solutions moins dangereuses (biopesticides) et l'élimination des pesticides périmés sont d'autres moyens qui devraient contribuer à réduire les risques associés aux pesticides.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

75. Les agriculteurs et les autres utilisateurs de pesticides, ainsi que les consommateurs, grâce à la réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement associés aux pesticides.

Objectifs

76. Pratiques rationnelles de gestion des pesticides, conformes aux normes internationales et axées sur la réduction du risque.

Principaux produits:

- Promotion et mise à jour du Code international de conduite sur la distribution et l'utilisation des pesticides
- Recommandations concernant les niveaux maximaux de résidus de pesticides pour les normes du Codex relatives aux résidus de pesticides
- Secrétariat de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international

- Prévention de la formation de stocks de pesticides périmés et facilitation de leur élimination
- Technologies permettant de remplacer les pesticides très nuisibles à l'environnement
- Appui technique aux systèmes de réglementation et à une saine gestion des pesticides

Indicateurs:

- Exemples où le cadre réglementaire international a marqué un progrès vers la gestion rationnelle des pesticides, en partie grâce à cette entité.
- Réduction du commerce, de l'emploi et du stockage des pesticides dangereux.

212P3: Lutte contre les migrateurs nuisibles

Problème à résoudre:

77. Les ennemis transfrontières des cultures, en particulier le criquet pèlerin, mais aussi d'autres acridiens, les oiseaux granivores et les chenilles processionnaires, sont susceptibles de causer des dégâts considérables aux cultures et menacent en permanence les moyens d'existence des populations rurales et la sécurité alimentaire globale des pays affectés. Les programmes de prévention et de maîtrise doivent être efficaces tout en respectant la santé humaine et l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

78. Par définition, les migrateurs nuisibles affectent plus d'un pays et les pratiques de lutte appliquées par un pays se répercutent dans d'autres pays. Les pays touchés doivent donc coopérer efficacement et appliquer une démarche concertée pour la lutte contre les migrateurs nuisibles.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

79. L'amélioration de la protection des cultures et des pâturages sera profitable aux agriculteurs et aux éleveurs des régions affectées. Le grand public tirera profit de l'utilisation réduite de pesticides chimiques et de leur substitution par des biopesticides.

Objectifs

80. Coopération et coordination régionales et interrégionales dans le domaine de la gestion des migrateurs nuisibles, en particulier les criquets pèlerins, mais aussi d'autres acridiens, les oiseaux granivores et les chenilles processionnaires.

Principaux produits:

- Bulletins mensuels sur la situation du criquet pèlerin, y compris des prévisions, des avis d'alertes spéciales et des synthèses sur les autres pullulations d'acridiens
- Coordination de la lutte contre les criquets pèlerins et coopération entre les pays touchés
- Services d'appui technique aux gouvernements pour la lutte contre les migrateurs nuisibles

Indicateurs:

- Exemples de mesures prises en concertation à la suite d'alertes spéciales sur des situations critiques provoquées par le criquet pèlerin/partage d'informations
- Exemples de décisions politiques visant à lutter contre les migrateurs nuisibles, prises entre plusieurs pays de la même région.

212P4: Soutien technique au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Problème à résoudre:

81. La conservation et l'utilisation durable des RPGAA, un accès plus aisé à ces ressources et le partage des avantages tirés de leur utilisation sont essentiels à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable. Le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été conclu par les membres dans cette optique.

Contribution proposée à la solution du problème

82. L'application généralisée du Traité international sur les RPGAA débouchera sur la conservation et une meilleure utilisation des ressources phylogénétiques. L'accès par les agriculteurs à du matériel végétal de haute qualité adapté localement jettera les bases d'un accroissement durable de la production, contribuant à la sécurité et à la diversité alimentaires.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

83. Les parties au Traité international sur les RPGAA et d'autres pays, moyennant un appui technique efficace au traité lui-même et à ses éléments constitutifs. L'accroissement de la sécurité et de la diversité alimentaires profitera aux communautés agricoles et à la population dans son ensemble.

Objectifs

84. Aider les parties au Traité international sur les RPGAA à mettre en oeuvre le traité lui-même et ses éléments constitutifs (le Plan d'action mondial, les collections internationales ex situ, les réseaux de RPGAA et le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les RPGAA et les semences, en vue de contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA et à faciliter l'accès à ces ressources et le partage des avantages issus de leur utilisation.

Principaux produits:

- Affinement du Plan d'action mondial à évolution continue pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA sur la base d'un Rapport convenu et périodiquement mis à jour sur l'état des RPGAA dans le monde
- Mécanisme de facilitation de l'exécution du Plan d'action mondial par toutes les parties prenantes
- Appui aux réseaux internationaux de collections ex situ
- Contributions au perfectionnement du SIAM, notamment pour ce qui est de l'amélioration des semences et des cultures
- Soutien aux réseaux de sécurité semencière
- Appui technique à la Commission des RPGAA et à son Groupe de travail technique intergouvernemental (GTTI) sur les RPGAA, de même qu'à l'Organe directeur du Traité

Indicateurs:

- Résumé de l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action mondial et exemples de dispositions prises pour le mettre en oeuvre.
- Nombre de demandes d'information soumises au Système mondial d'information.
- Adoption du Plan d'action mondial révisé.

212P5: Soutien à la formulation de stratégies et promotion de mesures spécifiques pour le développement de la riziculture dans les États Membres de la Commission internationale du riz (CIR)

Problème à résoudre:

85. Le riz forme la base de l'alimentation de plus de 3 milliards de personnes dans le monde, auxquelles il fournit 50 à 60 pour cent de la ration énergétique journalière. La production mondiale de riz a connu un essor rapide dans les années 70 et 80, surtout à cause de l'augmentation des rendements. Mais depuis 1990, la croissance moyenne a fortement reculé, passant de quelque 2 pour cent par an dans les années 80 à environ 1 pour cent par an dans les années 90. Des ajustements de la production intensive de riz s'imposent aussi pour enrayer la dégradation croissante de l'environnement par la pollution agrochimique, l'intensification des infestations par des ravageurs et la diminution de la biodiversité, tandis que les ressources en eau et en terres nécessaires à la riziculture se raréfient.

Contribution proposée à la solution du problème

86. La Commission internationale du riz continuera à se concentrer avant tout sur la coordination des efforts nationaux, régionaux et mondiaux, ce qui devrait favoriser sensiblement la production durable de riz au profit de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

87. Les riziculteurs devraient tirer profit de l'amélioration constante des politiques nationales et des techniques permettant d'intensifier la production de riz. Quant aux consommateurs, leur aliment de base serait toujours disponible, et ce à des prix stables.

Objectifs

88. Adaptation des programmes nationaux de mise en valeur du riz et application à grande échelle des recommandations de la Commission visant à accroître la production rizicole de façon durable et respectueuse de l'environnement.

Principaux produits:

- Harmonisation des actions en faveur du développement de la riziculture par le biais des réunions de la CIR et de son Comité directeur et des réseaux coopératifs interrégionaux
- Aide à la mise en oeuvre des recommandations de la CIR dans les pays et suivi de leur impact
- Collecte, analyse et publication d'informations sur les technologies rizicoles innovantes, les facteurs de production, les contraintes et les perspectives dans différentes zones agroécologiques

Indicateurs:

- Nombre de membres du personnel des programmes nationaux formés aux nouvelles technologies et directives.
- Nombre de programmes nationaux appliquant activement les recommandations de la Commission.
- Exemples de mesures correctrices prises au niveau national à la suite des recommandations de la Commission.
- Demandes de bulletins de la CIR.

212P6: EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes

Problème à résoudre:

89. Les ravageurs des plantes transfrontières, particulièrement le criquet pèlerin, constituent une menace permanente aux moyens de subsistance des populations rurales et à la sécurité alimentaire générale des pays touchés. Les programmes de prévention et de maîtrise doivent être efficaces tout en respectant la santé humaine et l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

90. L'entité vise à minimiser le risque de situation de crise due aux ravageurs de plantes transfrontières, initialement surtout le criquet pèlerin, en s'appuyant sur des systèmes d'alerte rapide, des interventions rapides et des moyens de recherche.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

91. Les agriculteurs et les communautés d'éleveurs bénéficieront de la protection des cultures et des pâturages. Le grand public tirera profit de l'utilisation réduite de pesticides chimiques et de leur substitution par des biopesticides.

Objectifs

92. Minimiser le risque de situation de crise due à des ravageurs de plantes transfrontières, initialement surtout le criquet pèlerin, en s'appuyant sur des systèmes d'alerte rapide, des interventions rapides et des moyens de recherche.

Principaux produits:

- Coordination des activités EMPRES surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord-Ouest
- Amélioration des prospections acridiennes et des systèmes d'alerte rapide
- Aide au renforcement des capacités d'intervention antiacridienne rapide
- Amélioration de la mise en oeuvre et du contrôle de la planification des interventions antiacridiennes d'urgence
- Appui technique aux alertes et aux interventions rapides dans le cas de ravageurs transfrontières des plantes autres que le criquet pèlerin

Indicateurs:

- Utilisation efficace par les services nationaux de protection des plantes de systèmes de communication électronique améliorés et de meilleures procédures de signalisation
- Utilisation efficace d'applications améliorées et de solutions autres que les pesticides chimiques, notamment de biopesticides respectueux de l'environnement
- Résultats d'études sur la capacité de lutte antiacridienne de certains pays afin d'améliorer les mécanismes de planification des interventions d'urgence
- Responsables nationaux formés à la prospection acridienne et à la lutte contre le criquet pèlerin

212S1: Conseils aux pays et appui au Programme de terrain

93. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui technique et conseils au programme de terrain, y compris pour les situations d'urgence, à propos de la production agricole

- Appui technique et conseils au programme de terrain, y compris pour les situations d'urgence, à propos de la protection des végétaux
- Appui technique et conseils au programme de terrain, y compris pour les situations d'urgence, à propos des systèmes de semences

Indicateurs:

- Demandes, missions, exécutions de projets

PROGRAMME 2.1.3: ÉLEVAGE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
213A3	2002-2005	Contribution de l'élevage à la lutte contre la pauvreté	2 078	0	0	0	0
213A5	2002-2005	Élaboration de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage	1 968	0	0	0	0
213A6	2002-2005	Gestion de la santé publique vétérinaire et sécurité des produits d'alimentation humaine et animale	1 415	0	0	0	0
213A7	2002-2005	EMPRES - Élevage	2 953	0	0	0	0
213A8	2002-2005	Technologies et systèmes d'utilisation efficace des ressources naturelles pour les productions animales	2 283	0	0	0	0
213A9	2002-2005	Maîtrise écologique des maladies transmises par des insectes	1 009	0	0	0	0
213B1	2002-2005	Analyse et élaboration de stratégies pour le secteur de l'élevage	1 140	0	0	0	0
213B2	2006-2011	Analyse du secteur de l'élevage et élaboration de politiques relatives à ce secteur	0	1 140	1 140	1 140	3 420
213B4	2006-2011	Santé publique vétérinaire et sécurité alimentaire	0	1 665	1 665	1 665	4 995
213B5	2006-2011	Développement de l'élevage et réduction de la pauvreté	0	3 502	4 155	4 155	11 812
213B6	2006-2011	Interactions élevage-environnement	0	3 577	2 917	2 917	9 411
213P1(1)	Continu	Système mondial d'information sur l'élevage	1 948	1 948	1 948	1 948	5 844
213P2	Continu	EMPRES - Lutte progressive contre les maladies animales transfrontières	0	2 953	2 960	2 960	8 873
213S1	Continu	Conseils aux pays Membres et appui au Programme de terrain	2 928	2 928	2 928	2 928	8 784
Total Programme de travail			17 722	17 713	17 713	17 713	53 139
À déduire: recettes extérieures			510	501	501	501	1 503
Ouverture de crédits (chiffre net)			17 212	17 212	17 212	17 212	51 636
Croissance réelle				754	1 508	2 262	4 524
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				17 966	18 720	19 474	56 160
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,4%	8,8%	13,1%	8,8%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

94. Ce programme vise à clarifier et à faciliter le rôle du sous-secteur de l'élevage dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la sécurité sanitaire des aliments. Il vise à assurer la sécurité du commerce des animaux et des produits d'origine animale tout en sauvegardant la durabilité de l'environnement et la biodiversité. Il continue de s'inscrire dans un contexte international de biens publics compte tenu de l'expansion et de l'évolution rapides de l'ensemble du sous-secteur de l'élevage et des problèmes qui en découlent en termes d'équité, de santé publique (vétérinaire) et de durabilité de la base des ressources naturelles.

95. On a procédé au regroupement et au repositionnement des entités composant le programme pour faire porter ce dernier plus précisément sur des domaines revêtant la plus grande utilité et le plus haut rang de priorité, compte tenu de l'expérience acquise à ce jour dans la gestion du secteur de l'élevage en pleine croissance. La structure comprend maintenant six projets techniques ou projets de coopération contre huit antérieurement avec, également, une réduction des principaux produits. L'entité 213S1 reste inchangée.

96. L'entité 213P1 *Système mondial d'informations sur l'élevage* est maintenue avec seulement quelques petits ajustements. L'entité 213B1 devient une entité portant pratiquement le même nom mais légèrement reformulée, sous l'intitulé 213B2. Étant donné le caractère continu du travail qu'elle implique, EMPRES est transformée en une entité continue (213P2, précédemment 213A7). L'entité 213B4 *Santé publique vétérinaire et sécurité alimentaire* a évolué de l'entité 213A6 qu'elle était pour assurer maintenant des apports aux mécanismes de normalisation (dans le contexte du Codex Alimentarius et des mesures sanitaires et phytosanitaires). Deux nouvelles entités reprennent les éléments centraux des anciennes entités 213A3, 213A5, 213A8 et 213A9 (toutes interrompues à la fin de 2005):

- 213B6 *Interactions entre l'élevage et l'environnement*, qui vise les effets réciproques de l'élevage et de l'environnement (dynamique des maladies et écologie, biodiversité et santé environnementale) et englobe: l'initiative Élevage, environnement et développement (LEAD), précédemment considérée comme un des principaux produits de 213A8; les activités concernant la gestion environnementale des maladies transmises par les insectes (relevant précédemment de 213A9); et 213A5 *Élaboration de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage* avec ses éléments de longue durée (statutaires) venant à l'appui du mécanisme de la CRGAA;
- 213B5 *Développement de l'élevage et réduction de la pauvreté*, qui complète l'entité précédente 213A3 en incorporant quelques éléments (production/traitement) de 213A8 et les éléments concernant la reproduction de 213A5. Cette nouvelle entité concernera la production animale, les techniques après production et les services visant à maximiser les possibilités de contribution au développement rural et à l'atténuation de la pauvreté qu'offre l'élevage.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
213B2				●	●						●	
213B4					●	●	●					
213B5	●		●			●	●					
213B6				●		●		●				
213P1							●		●	●		
213P2	●				●		●					
213S1			●				●					

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Les crédits supérieurs prévus dans l'entité 213B6 serviraient à analyser les risques écologiques liés à l'intensification et à la concentration géographique de la production animale et à encourager les mesures de gestion et de communication des risques. Cette activité aboutirait également à un système efficace d'alerte rapide pour les maladies transfrontières des animaux et contribuerait à faciliter le consensus au sein de groupes de pays au sujet des mesures de prévention et de lutte contre ces maladies (213B4). Finalement, dans le cadre de l'entité 213B2, on emploierait davantage de moyens pour mettre au point des instruments d'aide à la décision en vue de la formulation de politiques d'élevage et pour créer des plates-formes appropriées pour débattre des politiques permettant la protection des biens publics internationaux en jeu.

213B2: Analyse du secteur de l'élevage et élaboration de politiques relatives à ce secteur

Problème à résoudre:

97. La production animale connaît une croissance plus dynamique que toute autre activité agricole. Cette tendance est associée à un glissement structurel dynamique vers un plus grand rôle du marché, des déplacements géographiques et une intensification et une industrialisation des activités. Ces modifications entraînent une série de menaces : la perte potentielle de moyens de subsistance car les contraintes changeantes dans la chaîne alimentaire tendent à exclure les groupes vulnérables, en particulier les petits producteurs; la dégradation de l'environnement dû à une croissance désordonnée de la production animale à l'échelle industrielle et aux restrictions à la mobilité dans des zones arides et marginales et enfin les risques de propagation de maladies chez les hommes et les animaux dus à l'évolution de l'écologie et des pratiques de gestion. Ces menaces doivent être prises correctement en compte dans les politiques nationales et des accords internationaux.

Contribution proposée à la solution du problème

98. Les décideurs doivent être mieux informés sur les questions de politique générale qui se posent par suite des changements survenus dans le secteur de l'élevage. Ils doivent se doter d'un instrument qui leur permette d'analyser les enjeux et de trouver des options adéquates. Ce processus doit s'inscrire dans une concertation sur les politiques que la FAO peut encourager en recourant à des mécanismes formels (organismes intergouvernementaux) et informels (action publique).

Bénéficiaires et avantages escomptés :

99. Les groupes pauvres et vulnérables tireraient avantage d'un cadre réglementaire plus équilibré. Le public dans son ensemble devrait tirer profit du fait que les questions de santé publique et de durabilité de l'environnement reçoivent une priorité accrue.

Objectifs

100. Une meilleure compréhension des questions de politique générale concernant le changement structurel du secteur de l'élevage, combinée avec une plus grande capacité d'analyse et de formulation, négociée et appliquée dans un cadre réglementaire favorable.

Principaux produits:

- Évaluations mondiales et régionales du secteur de l'élevage
- Instruments d'aide à la décision en vue de la formulation des politiques
- Concertation sur les politiques relatives à l'élevage

Indicateurs:

- Pays où l'analyse du secteur de l'élevage a provoqué un débat public sur les politiques concernant ce secteur
- Preuve de l'influence exercée par l'analyse du secteur sur les politiques en matière d'élevage

213B4: Santé publique vétérinaire et sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

101. Les changements survenus dans les systèmes agricoles, particulièrement l'intensification de la production animale et des échanges mondiaux des produits animaux ont accru les risques d'origine alimentaire pour la santé humaine. La durabilité des produits d'origine animale, de la santé publique vétérinaire, de la sécurité alimentaire, de la sécurité sanitaire des aliments, du développement rural et du commerce est compromise par les zoonoses.

Contribution proposée à la solution du problème

102. Une meilleure capacité nationale en médecine vétérinaire et santé animale devrait présenter des avantages en termes de santé publique, de confiance des consommateurs et d'expansion du commerce.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

103. Les consommateurs sont les bénéficiaires finals des programmes de lutte contre les zoonoses et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Les producteurs, petits et grands, tireront avantage d'animaux en meilleure santé, davantage productifs et plus rentables, de produits plus sains et d'une réduction des obstacles au commerce national et international. L'entité intéresse à la fois les producteurs et les consommateurs des pays en développement.

Objectifs

104. Des structures de santé publique vétérinaire sont mises en place ou renforcées en vue de la lutte contre les zoonoses.

Principaux produits:

- Lutte intégrée contre les principales zoonoses
- Apports au Codex Alimentarius et aux accords SPS et mise en œuvre de ces instruments
- Bonnes pratiques en vue de la réduction des risques d'origine alimentaire pour la santé humaine

Indicateurs:

- Programmes régionaux et nationaux de lutte contre les maladies et unités de santé publique vétérinaire créées ou dont les capacités ont augmenté
- Incidence moindre des zoonoses, mesurée à l'échelle nationale

213B5: Développement de l'élevage et réduction de la pauvreté

Problème à résoudre:

105. Dans les pays en développement, les éleveurs subissent de nombreuses contraintes : accès insuffisant aux marchés, aux biens et aux services, faiblesse des institutions et manques fréquents de compétences, de connaissances et de techniques appropriées. Ces contraintes sont souvent aggravées par une vulnérabilité accrue due aux catastrophes naturelles, aux conflits et au VIH/SIDA. La production et la productivité demeurent bien en deçà du potentiel et les pertes et le gaspillage peuvent atteindre des niveaux élevés. Toutefois des races animales et des ressources locales d'affouragement adaptées sont disponibles ainsi que des techniques améliorées et adaptées

qui comprennent la conservation des produits et une transformation qui ajoute de la valeur aux produits. Ces mesures, conjuguées à des institutions et politiques porteuses, peuvent améliorer nettement la productivité et la création de revenus et contribuer largement à la réduction de la pauvreté.

Contribution proposée à la solution du problème

106. Les matériels de renforcement des capacités et les outils décisionnels produits par cette entité seront intégrés dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté par les organismes de développement (nationaux, bilatéraux et multilatéraux et organisations non gouvernementales) pour formuler et mettre en oeuvre des programmes destinés aux communautés pauvres tributaires de l'élevage dans les pays en développement.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

107. Les ménages ruraux et périurbains des pays en développement qui élèvent des animaux bénéficieront de l'amélioration de la productivité de ces animaux qui augmentera leurs revenus, leur permettra d'accumuler des avoirs et de réduire leur vulnérabilité. Les consommateurs devraient bénéficier d'un plus large accès à une alimentation de qualité d'origine animale. La transformation accrue des produits animaux créera des débouchés en matière d'emploi.

Objectifs

108. Amélioration de la zootechnie et de la santé animale, de la transformation des produits animaux et élargissement de l'accès aux marchés dus aux programmes destinés aux petits exploitants tributaires de l'élevage; élevage à petite échelle pris en compte dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Principaux produits:

- Bonnes pratiques pour une production animale équitable
- Renforcement des capacités en vue de la création de revenus et d'emplois grâce à la transformation des produits animaux
- Stratégies permettant d'améliorer l'accès aux services zootechniques
- Stratégies permettant d'atténuer l'effet sur l'élevage des situations de crise, des conflits et du VIH/SIDA

Indicateurs:

- Adoption de meilleures pratiques de production animale, particulièrement chez les agriculteurs participant au PSSA
- Programmes et interventions des pouvoirs publics en fonction des résultats obtenus par l'entité

213B6: Interactions élevage-environnement

Problème à résoudre:

109. Cette entité concerne les questions de gestion des ressources naturelles liées à l'élevage telles que la dégradation et la contamination de l'environnement, les menaces à la diversité génétique animale et l'apparition et la propagation de maladies par l'intermédiaire de l'environnement. Il convient d'apporter des éclaircissements sur les aspects importants des interactions élevage-environnement et de les prendre en compte dans les stratégies techniques et institutionnelles, ainsi que dans les politiques.

Contribution proposée à la solution du problème

110. Les aides à la décision et les matériels de renforcement des capacités produits par cette entité seront utilisées par les organismes de développement (nationaux, bilatéraux et multilatéraux et organisations non

gouvernementales) pour formuler et mettre en oeuvre des stratégies et des programmes destinés à un développement de l'élevage respectueux de l'environnement (désignées plus haut et plus bas sous le titre d'Initiative Élevage, environnement et développement).

Bénéficiaires et avantages escomptés :

111. Les bénéficiaires escomptés se retrouvent tout au long de la filière alimentaire depuis les éleveurs jusqu'aux consommateurs. Les avantages pour l'environnement découleront des options de gestion qui font appel aux ressources naturelles en entraînant un minimum de dégradation et un maintien optimal de la biodiversité. La réduction de l'apparition des maladies et la réduction des risques qui en découle pour la santé humaine bénéficieront à l'ensemble de la population humaine. Les avantages escomptés comprennent une meilleure santé et une production supérieure des animaux d'élevage, une plus grande sécurité des produits et une rentabilité et durabilité plus grandes du sous-secteur de l'élevage.

Objectifs

112. Des politiques sont mises en oeuvre pour favoriser le développement d'élevage tout en protégeant l'environnement, la santé publique et les ressources génétiques; les services nationaux de zootechnie et de santé vétérinaire ainsi que les projets de terrain et les projets d'organisations locales encouragent les bonnes pratiques agricoles et la lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies dans le cadre des systèmes d'élevage, à tous les niveaux d'intensité de la production.

Principaux produits:

- Initiative élevage, environnement et développement
- Lutte contre les maladies transmissibles par l'environnement, y compris la lutte intégrée contre les ravageurs à l'origine de maladies endémiques
- Lutte à l'échelle régionale contre les maladies transmises par des arthropodes
- Stratégie de gestion des ressources génétiques animales au plan national

Indicateurs:

- Adoption de techniques, de pratiques et de stratégies favorables telles que les bonnes pratiques agricoles ou la lutte intégrée contre les ravageurs
- Adoption par les pouvoirs publics de mesures d'intervention, de stratégies et de programmes reposant sur le système des entités
- Progrès réalisés en vue d'une mise en oeuvre de la lutte à l'échelle régionale contre la mouche tsé-tsé, la lucilie bouchère et la tique *Amblyomma variegatum*
- Pays adoptant des mesures prioritaires en matière de ressources génétiques d'animaux d'élevage et exemples de réalisations concrètes

213P1: Système mondial d'information sur l'élevage

Problème à résoudre:

113. La production animale accuse une croissance plus dynamique que tous les autres secteurs agricoles, dictée par l'augmentation de la population et des revenus, et se chiffre actuellement à plus de 40 pour cent de la valeur brute de la production agricole. Cette tendance aura des répercussions sociales, sanitaires (santé publique et animale) et écologiques. Les gouvernements et la communauté internationale ont besoin d'informations objectives, complètes et opportunes pour relever les défis qui découlent de la croissance et de l'intensification du secteur de l'élevage.

Contribution proposée à la solution du problème

114. Mieux informés, les décideurs du secteur de l'élevage devraient pouvoir concevoir des programmes et politiques de développement plus efficaces, favorisant une plus grande participation des éleveurs artisanaux à l'expansion du marché des produits d'élevage.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

115. Cette entité entend avant tout favoriser les éleveurs artisanaux en augmentant leur participation aux marchés en expansion, tandis que l'impact de méthodes de production animale plus saines, plus durables et équitables devra se répercuter sur l'ensemble de la population.

Objectifs

116. Améliorer aux niveaux local, national, régional et international les décisions ayant trait à l'élaboration de politiques et techniques en matière d'élevage aptes à augmenter les moyens d'existence et les possibilités de revenus des éleveurs artisanaux tout en encourageant une utilisation durable des ressources naturelles.

Principaux produits:

- Diffusion de l'information sur l'élevage
- Informations de base sur le secteur de l'élevage

Indicateurs:

- Nombre de pays ayant adopté des politiques, techniques et codes de pratique équitables et durables en matière d'élevage.

213P2: EMPRES - Lutte progressive contre les maladies animales transfrontières

Problème à résoudre:

117. L'apparition endémique ou épidémique des maladies animales transfrontières a un profond effet négatif sur la production animale et d'autres fonctions de l'élevage (par exemple la traction animale), sur la conservation du gibier et la diversité génétique, ainsi que sur la sécurité alimentaire et elle entrave l'accès aux marchés officiels. La prévention et la lutte contre les maladies animales transfrontières, y compris les interventions en cas de situation de crise, impliquent le recours à des outils, méthodes et stratégies efficaces, à des politiques appropriées et à des services vétérinaires publics solides.

Contribution proposée à la solution du problème

118. Le système d'alerte rapide et d'intervention en cas d'urgence assuré par cette entité et sa relation avec le cadre mondial de lutte progressive contre les maladies animales transfrontières, sont conçus pour aider les pays à améliorer la prévention et la lutte contre les maladies au niveau local, national et régional. Certaines des maladies ont des incidences sur la santé publique; la lutte contre ces maladies renforcera donc la confiance du consommateur et protégera sa santé. Le rassemblement d'informations actualisées sur les maladies et sur la lutte contre ces maladies permettra aux pays de participer à des accords commerciaux officiels. L'éradication de la peste bovine - qui doit se faire pendant la durée du présent PMT - supprimera une des principales menaces pour la production animale et la conservation du gibier dans le monde entier.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

119. Les bénéficiaires de l'amélioration de la prévention et de la lutte contre les maladies animales transfrontières vont des pauvres des zones rurales, des communautés d'éleveurs et des ménages périurbains qui élèvent des animaux dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier jusqu'aux opérations commerciales fortement industrialisées dans le monde entier. Les avantages de la prévention, grâce au renforcement de la biosécurité et à

l'amélioration de la production animale et des pratiques sanitaires, seront une plus grande longévité et une meilleure santé des animaux, une plus forte productivité, un meilleur accès aux marchés et une augmentation du revenu agricole, une accumulation des avoirs, une moindre vulnérabilité et, s'agissant des zoonoses, une réduction des risques en matière de santé publique.

Objectifs

120. Éradication d'une des principales maladies animales, la peste bovine; stratégies efficaces nationales et régionales de prévention et de lutte contre les maladies et capacités nécessaires pour lutter contre les maladies animales transfrontières; une meilleure compréhension de la dynamique des maladies; meilleures préparation et planification des interventions d'urgence dans les pays et efficacité accrue des services vétérinaires publics.

Principaux produits:

- Programme mondial d'éradication de la peste bovine
- Prévision des maladies animales et alerte
- Stratégies de lutte intégrée contre les maladies

Indicateurs:

- Éradication efficace de la peste bovine
- Efficacité attestée des systèmes en place de suivi des maladies et d'alerte rapide
- Existence de plans nationaux d'interventions en cas d'urgence ou de crise
- Études économiques/études des avantages réalisées; examens actualisés de la législation en vue de l'établissement de politiques porteuses

213S1: Conseils aux pays Membres et appui au Programme de terrain

121. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Avis directs aux pays membres et soutien au programme de terrain concernant la santé animale et les services vétérinaires
- Soutien technique au Programme spécial pour la sécurité alimentaire et aux projets d'urgence du Service des opérations spéciales de secours sur tous les aspects de la santé animale et du développement des services vétérinaires
- Avis directs aux États Membres et soutien au programme de terrain concernant la production animale et la mise en valeur de l'élevage
- Appui technique aux projets d'urgence et de secours en matière de production animale et de mise en valeur de l'élevage

Indicateurs:

- Programme de terrain de la FAO (élevage)
- Programme de terrain de la FAO (élevage)

PROGRAMME 2.1.4: SYSTÈMES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
214A1(1)	2002-2007	Amélioration du revenu et des moyens d'existence des petits exploitants grâce à l'amélioration des stratégies et des compétences pour une agriculture à vocation commerciale	2 618	1 810	0	0	1 810
214A2	2002-2005	Ravitaillement des villes	1 340	0	0	0	0
214A3	2002-2005	Fourniture commerciale durable de services de livraison d'intrants, de mécanisation, de soutien à l'investissement et de commercialisation	1 935	0	0	0	0
214A4(1)	2002-2007	Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises post-production	2 045	1 645	0	0	1 645
214A9	2004-2009	Promotion de la qualité et de la sécurité des aliments par le renforcement de la manutention, transformation et commercialisation dans la filière alimentaire	1 281	1 131	1 703	0	2 834
214B1	2006-2011	Conseils sur les politiques et institutions en vue de la fourniture durable de services agricoles	0	1 935	2 505	3 357	7 797
214B3	2006-2011	Renforcement des liaisons entre les agriculteurs et les marchés	0	1 458	2 028	2 884	6 370
214B4	2006-2009	Appui politique et institutionnel à la création d'agro-industries compétitives	0	1 150	1 722	0	2 872
214P2	Continu	Services agricoles - Systèmes de données et d'information	1 167	1 117	1 684	2 538	5 339
214S1	Continu	Soutien du Programme de terrain et services consultatifs aux pays	4 421	4 321	4 925	5 788	15 034
Total Programme de travail			14 807	14 567	14 567	14 567	43 701
À déduire: recettes extérieures			283	275	275	275	825
Ouverture de crédits (chiffre net)			14 524	14 292	14 292	14 292	42 876
Croissance réelle				400	800	1 200	2 400
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				14 692	15 092	15 492	45 276
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				2,8%	5,6%	8,4%	5,6%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

122. Le Programme 2.1.4 porte, entre autres, sur la commercialisation des petites exploitations agricoles, le ravitaillement des villes, la fourniture de services commerciaux y compris pour la transformation et la commercialisation après récolte, et le soutien aux petites et moyennes industries agricoles. Il appuie les actions nationales visant à créer des entreprises agricoles rentables et efficaces, des services de soutien durable pour l'agriculture commerciale et un secteur agricole et agro-industriel concurrentiel répondant aux besoins des consommateurs. Il cherche un équilibre entre les conseils en matière de politiques et d'institutions, le renforcement des capacités et le soutien technique et la dissémination et l'application de produits et de services normatifs.

123. Les changements de structure sont imposés par les nouvelles tendances et les priorités changeantes de l'environnement extérieur, notamment: i) la durabilité et l'efficacité des interventions portant sur les contraintes perçues des services et des entreprises agricoles; ii) l'accélération des changements dans le secteur agricole de nombreux pays, souvent associés aux pressions concurrentielles de la mondialisation du commerce; et iii) l'engagement plus marqué du secteur public à corriger les incapacités du marché à fournir des services agricoles. De plus, il est nécessaire d'accroître la cohérence au sein du programme (comme le recommandaient les évaluations

précédentes) et d'aligner les entités de programme sur la nouvelle structure organisationnelle de la Division des systèmes de soutien à l'agriculture (AGS). L'accent est donc mis maintenant sur: i) l'amélioration des approches et des matériaux de renforcement des capacités afin de faciliter la transition vers une agriculture commerciale; ii) la fourniture d'un soutien technique et de politique pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits et renforcer la compétitivité et l'efficacité grâce à l'utilisation de concepts modernes d'organisation commerciale et industrielle et de chaîne d'approvisionnement; et iii) le renouvellement de l'intérêt explicitement porté aux conseils en matière de politiques et au renforcement institutionnel en vue de la fourniture durable de services de soutien à l'agriculture commerciale.

124. Cinq entités (214A1, 214A4, 214A9, 214P2 et 214S1) ne changent pratiquement pas, si ce n'est que certains produits sont éliminés du fait de la baisse des budgets et pour consolider certaines activités actuellement réparties entre plusieurs entités. Pour mettre en valeur l'amélioration du soutien institutionnel et politique à la commercialisation, au financement rural et à la mécanisation, et afin de préciser le centrage sur les utilisateurs, à compter de 2005, l'entité 214A3 sera remplacée par deux nouvelles entités, 214B1 *Conseils sur les politiques et institutions en vue de la fourniture durable de services agricoles* et 214B3, *Renforcement des liaisons entre les agriculteurs et les marchés*. Cette dernière absorbera le travail sur les systèmes de distribution des produits alimentaires et les liaisons entre le secteur urbain et le secteur rural jusqu'alors réalisé par l'entité 214A2 *Ravitaillement des villes*. Une nouvelle entité, 214B4, *Appui politique et institutionnel à la création d'industries agricoles compétitives* va être constituée pour traiter des changements sectoriels rapides dans l'organisation des industries agricoles et des marchés que l'on voit partout dans le monde et pour prendre en considération l'intérêt croissant pour le renforcement des petites et moyennes industries agricoles et autres entreprises agricoles commerciales connexes.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
214A1	●						○					
214A4						●	○					
214A9						●	●					
214B1	●					●						
214B3	●					●						
214B4					○	●						
214P2					●		●			●		
214S1	●					●				●		

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Dans le cadre des entités 211B1 et 214B4, un soutien accru sera accordé aux pays dans les domaines des services de commercialisation, de financement et de mécanisation; de l'amélioration de l'accès aux marchés régionaux et internationaux; et du développement d'industries agricoles et d'une agriculture commerciale concurrentielles. Des lignes directrices et des matériels de renforcement des capacités seront mis à disposition en de nombreuses langues et la portée des conseils et du soutien technique fournis aux pays sera élargie pour des priorités sous-régionales précises.

214A1: Amélioration du revenu et des moyens d'existence des petits exploitants grâce à l'amélioration des stratégies et des compétences pour une agriculture à vocation commerciale

Problème à résoudre:

125. La commercialisation de la production agricole artisanale crée une situation critique pour le développement rural dans l'ensemble des pays en développement et des économies en transition. Les petits agriculteurs découvrent des perspectives et des risques sans précédent en raison de la libéralisation du marché, de la privatisation des services agricoles et de la mondialisation du commerce.

Contribution proposée à la solution du problème

126. Il est nécessaire de renforcer les capacités du secteur public et des organisations de la société civile, en vue d'instaurer des conditions propices au développement des petits agriculteurs, de mieux les informer des nouvelles possibilités et d'améliorer les compétences de gestion d'entreprise des agriculteurs. Ces conditions permettront aux agriculteurs de prendre des décisions bien fondées quant à la diversification, à la gestion de l'entreprise et à l'affectation des ressources. Par suite, les agriculteurs répondront plus rapidement et plus efficacement aux nouveaux débouchés du marché et seront moins exposés aux risques liés à la commercialisation et à la mondialisation.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

127. améliorer les moyens d'existence des petits agriculteurs, notamment les groupes vulnérables et les agriculteurs vivant dans des écosystèmes fragiles, en élevant leurs revenus et leur compétitivité.

Objectifs

128. Renforcer l'appui fourni par le secteur public et les organisations de la société civile aux petits agriculteurs, appui qui porte sur l'adaptation de la façon dont ils se procurent leurs revenus et leurs moyens d'existence, l'amélioration de la gestion des entreprises agricoles et de la génération de revenus dans le contexte de la commercialisation et de la mondialisation du secteur agricole.

Principaux produits:

- Évaluation et promotion des possibilités d'accroissement du revenu des exploitants
- Formations et matériels visant à améliorer les compétences en matière de gestion
- Appui technique et orientation en matière de choix, d'utilisation efficace et de gestion d'équipements adaptés au niveau de l'exploitation, d'entreposage et de transformation

Indicateurs:

- Exemples d'amélioration des programmes de soutien et des services destinés aux petits agriculteurs (par exemple, répondant mieux à la demande, se concentrant sur des ressources et des atouts déterminants, etc.).
- Exemples de diversification réussie dans de petites entreprises agricoles et d'initiatives de développement fructueuses, ayant vu le jour grâce à cette entité.
- Cas d'agents de terrains et de petits agriculteurs employant des outils d'aide à la décision améliorés en ce qui concerne la gestion agricole, la commercialisation et les aspects financiers de l'exploitation et de l'entreprise.

214A4: Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises post-production

Problème à résoudre:

129. Les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agricole génèrent une part appréciable des revenus et des emplois dans les pays en développement à revenus faibles et moyens. Toutefois, les connaissances et les compétences nécessaires à la gestion d'entreprise ainsi qu'à la sélection et à l'utilisation de techniques appropriées de transformation sont limitées, si bien que leurs résultats sont souvent loin d'être optimaux.

Contribution proposée à la solution du problème

130. Les gouvernements et les organisations de la société civile (offices commerciaux, associations d'entreprises, ONG aidant des petites entreprises) peuvent assister les petites et moyennes entreprises par des politiques et des cadres institutionnels porteurs et par la fourniture d'informations, de formations et de conseils techniques.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

131. L'amélioration de la compétitivité et de la capacité de génération d'emplois des entreprises après production profitera à l'ensemble du secteur agricole, de même que l'amélioration de l'interface entre les producteurs et ces entreprises.

Objectifs

132. Augmenter l'efficacité et les capacités des petites et moyennes entreprises dans les pays membres, afin de les transformer en agro-industries durables et rentables, offrant aux consommateurs des produits alimentaires et agricoles.

Principaux produits:

- Renforcement des capacités et assistance technique en matière de pratiques de direction et de commercialisation
- Appui technique aux technologies de transformation, de conditionnement, d'entreposage, de transport et de distribution
- Orientation technique visant à accroître l'efficacité, la rentabilité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises

Indicateurs:

- Nombre et proportion de PME ayant augmenté leur volume d'activité et/ou généré des emplois et des revenus supplémentaires avec l'aide de cette entité.

214A9: Promotion de la qualité et de la sécurité des aliments par le renforcement de la manutention, transformation et commercialisation dans la filière alimentaire

Problème à résoudre:

133. Le rejet de produits alimentaires aux échelons national, régional et international en raison de leur mauvaise qualité et/ou contamination a des incidences de plus en plus marquées qui se traduisent par des risques sanitaires, des pertes matérielles et économiques, la méfiance des consommateurs et une diminution de la compétitivité. La qualité des denrées alimentaires repose sur les pratiques appliquées avant et après la production. Des pratiques inadéquates de manutention, transformation, conditionnement, stockage, transport, distribution et commercialisation des produits alimentaires peuvent entraîner des dégâts physiques et/ou une contamination

chimique, écologique et biologique. À long terme, la présence d'aliments de mauvaise qualité et peu salubres peut aussi nuire à l'amélioration de la nutrition et de la santé, à l'atténuation de la pauvreté et au développement social.

Contribution proposée à la solution du problème

134. Les secteurs privé des pays concernés sera plus à même d'offrir aux consommateurs des produits sains et de qualité, grâce à un renforcement de la capacité des institutions et des organisations en matière de manutention, de transformation et chaînes de commercialisation des denrées alimentaires, de façon à promouvoir l'adoption de mesures pratiques et efficace pour régler les problèmes de manutention, de transformation, de conditionnement, d'entreposage, de transport, de distribution et de commercialisation des aliments.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

135. Il va de soi qu'une alimentation sûre et de qualité et la diminution des cas d'intoxication alimentaire profitent aux consommateurs. L'affermissement de la confiance des consommateurs et une augmentation des parts de marché et de la rentabilité profiteront également aux producteurs, aux transformateurs et aux négociants.

Objectifs

136. Prendre des mesures techniques concrètes et viables du point de vue économique et environnemental pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires aux étapes de manutention, transformation, conditionnement, entreposage, transport et commercialisation

Principaux produits:

- Assistance aux politiques en matière d'élaboration de stratégies visant à garantir la qualité et la sécurité sanitaire de l'ensemble de la chaîne alimentaire
- Élaboration et diffusion de technologies et de pratiques à suivre tout au long des chaînes de manutention, de transformation et de commercialisation en vue de renforcer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments

Indicateurs:

- Liste des pays dans lesquels de nouvelles démarches sont entreprises pour renforcer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments
- Nombre de pays dans lesquels les personnes chargées de la manutention, de la transformation, du conditionnement, de la distribution ou de la commercialisation, ainsi que les autres intervenants de la chaîne alimentaire, ont renforcé leur capacité de production d'aliments de meilleure qualité et plus salubres
- Nombre d'entreprises par pays ayant amélioré leurs opérations avec succès et capables d'offrir des produits d'alimentation sûrs et de haute qualité
- Exemples d'entreprises qui sont parvenues à appliquer des technologies, des méthodologies et des pratiques permettant de renforcer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments
- Résumés des problèmes fondamentaux et des approches stratégiques concernant des mesures efficaces de renforcement de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle nationale

214B1: Conseils sur les politiques et institutions en vue de la fourniture durable de services agricoles

Problème à résoudre:

137. Dans de nombreux pays, du fait de l'exécution défectueuse des politiques d'ajustement structurel et de la libéralisation de la commercialisation, les agriculteurs se trouvent confrontés à une montée des incertitudes en ce

qui concerne les marchés et à une baisse des services de soutien. Des politiques contradictoires ont empêché le secteur privé de saisir les opportunités qui se présentaient. Certaines interventions politiques ont même sapé l'efficacité de la fourniture de services de soutien indispensables (commercialisation, financement et mécanisation) par le secteur privé. Pour élaborer des politiques en connaissance de cause, il faut entreprendre des études et des consultations sur la manière dont fonctionnent les systèmes de commercialisation du secteur privé et sur l'efficacité de la fourniture de services financiers ruraux. Si la montée de la mondialisation des échanges peut se traduire par une augmentation des opportunités commerciales, les contraintes politiques continuent à empêcher les pays d'avoir un meilleur accès aux marchés: elles doivent être étudiées et éliminées.

Contribution proposée à la solution du problème

138. Cette entité a pour vocation de renforcer la capacité des décideurs et des planificateurs à mettre en place des environnements politiques appropriés, cohérents et porteurs. Les agriculteurs pourront ainsi recevoir de meilleurs services de commercialisation, de financement rural et de mécanisation.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

139. Les agriculteurs recevront des services plus efficaces; les décideurs, les responsables du gouvernement et les organismes d'aide auront une meilleure appréciation des contraintes politiques et institutionnelles freinant la fourniture de services efficaces de commercialisation, de financement rural et de mécanisation et des moyens d'éliminer les contraintes limitant l'accès des exportateurs aux marchés étrangers.

Objectifs

140. Introduction d'un environnement politique porteur pour la fourniture aux agriculteurs par le secteur privé, de meilleurs services de commercialisation, de financement rural et de mécanisation et pour l'amélioration de l'accès des exportateurs aux marchés régionaux et internationaux.

Principaux produits:

- Politiques et stratégies appuyant la mécanisation agricole et les services connexes
- Renforcement des capacités et assistance technique en vue de l'amélioration du financement rural
- Conseils pour la formulation de politiques de la commercialisation et d'environnements porteurs pour la commercialisation par le secteur privé

Indicateurs:

- Nombre d'examens de la politique et de documents d'orientation
- Directives politiques publiées
- Ateliers sur les questions de politique

214B3: Renforcement des liaisons entre les agriculteurs et les marchés

Problème à résoudre:

141. La libéralisation des échanges et la concentration croissante des systèmes de transformation et de distribution des produits alimentaires ajoutées aux normes toujours plus contraignantes de qualité et de sécurité sanitaire de ces produits ont un impact négatif sur l'accès des agriculteurs aux marchés d'exportation et, de plus en plus, aux marchés nationaux. Il faut des stratégies et des programmes pour aider les producteurs à répondre aux besoins des systèmes agro-alimentaires de plus en plus concurrentiels et concentrés de toutes les régions. De même, en matière d'achat et de fourniture d'intrants, les liens entre les agriculteurs et les industries agricoles (transformateurs et sociétés d'exportation), les fournisseurs d'intrants et les institutions financières doivent être renforcés pour que les petits agriculteurs puissent améliorer leur compétitivité et ne soient pas marginalisés. Si la

mondialisation des échanges a amélioré l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés, les exportations agricoles souffrent toujours de faiblesses dans les chaînes d'approvisionnement, les infrastructures et les services du pays exportateur. L'impact de ces contraintes sur le développement des exportations doit être éliminé. Vu que l'urbanisation se poursuit à un rythme rapide dans les pays en développement, les produits alimentaires doivent venir de loin et il faut s'attaquer aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement liés au renforcement des liaisons entre les secteurs urbain et rural et améliorer l'approvisionnement des villes en produits alimentaires et la distribution de ces produits dans les centres urbains.

Contribution proposée à la solution du problème

142. Cette entité a pour vocation de renforcer la capacité des ministères de l'agriculture, des prestataires de services financiers et de services de mécanisation, des organisations de la société civile et des industries agricoles à fournir des services améliorés aux agriculteurs. Cela aidera à établir des liaisons efficaces avec les marchés et à répondre aux besoins de ces marchés.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

143. Les petits et moyens exploitants auront un meilleur accès aux marchés et de meilleures opportunités de générer des revenus puisqu'ils seront mieux informés des besoins du marché et auront de meilleurs liens avec les institutions financières rurales et les fournisseurs d'intrants et de services de mécanisation.

Objectifs

144. Accroître les opportunités génératrices de revenu pour les petits et moyens agriculteurs grâce à l'amélioration des liens avec les fournisseurs de services et les marchés.

Principaux produits:

- Appui technique et matériels de vulgarisation pour améliorer l'accès aux marchés et les services de commercialisation
- Appui technique pour améliorer les services financiers
- Appui technique et matériels de vulgarisation aux services de fourniture, d'entretien et de location de machines
- Appui technique et matériels de vulgarisation pour améliorer les activités de soutien commercial des organisations d'agriculteurs et autres organisations de la société civile

Indicateurs:

- Nombre d'évaluation diagnostiques réalisées
- Nombre de matériels et de brochures de formation produits
- Projets de terrain utilisant les études et matériels produits par cette entité

214B4: Appui politique et institutionnel à la création d'agro-industries compétitives

Problème à résoudre:

145. Pour réduire la pauvreté et réaliser les dividendes économiques de la production agricole, le développement du secteur agro-industriel, de l'agriculture commerciale et des entreprises agricoles connexes est important dans la plupart des pays en développement. Les tendances récentes dans l'agro-alimentaire mettent les agriculteurs, les négociants, les entreprises de transformation et les autres parties prenantes au défi de rendre leurs opérations plus efficaces et d'être plus attentifs aux demandes des consommateurs ainsi qu'aux cadres régulateurs.

Contribution proposée à la solution du problème

146. Cette entité a pour vocation d'exploiter les contributions potentielles des petites entreprises de l'agro-alimentaire dans la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, le relèvement des revenus des agriculteurs et des négociants et dans l'amélioration de la santé et de la nutrition de la population. Pour être à la hauteur de la concurrence, les produits du secteur ne doivent pas seulement être de bonne qualité, leurs prix doivent aussi être compétitifs. La réussite dans le secteur tient à un nombre de facteurs liés les uns aux autres, comme le coût et la disponibilité des intrants, les technologies adoptées, les compétences en gestion, la capacité d'innover, les liens avec les fournisseurs d'intrants et les marchés de gros et de détail, et le cadre institutionnel. Certains de ces facteurs sont contrôlés par des entreprises spécifiques mais tous sont directement influencés par les politiques qui affectent le système de l'agro-alimentaire et par les institutions connexes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

147. L'amélioration de la compétitivité présente des avantages directs pour de nombreuses parties prenantes du secteur agricole. Les plus vulnérables d'entre elles, telles que les petits agriculteurs et les opérateurs de petites entreprises agro-industrielles, peuvent engranger des bénéfices considérables sous forme de revenu plus important et plus stable et de meilleures opportunités de croissance et de développement.

Objectifs

148. Renforcer la capacité des institutions (organismes publics, organisations de recherche, associations commerciales, ONG et conseils de coordination entre le secteur privé et le secteur public) à formuler, mettre en œuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à renforcer la compétitivité du secteur agro-industriel.

Principaux produits:

- Appui politique et institutionnel au développement du secteur agro-industriel, à la gestion des chaînes d'approvisionnement et à l'agriculture commerciale
- Appui politique et institutionnel à la promotion de l'innovation en matière de produits et dans l'agro-industrie
- Appui à l'Initiative mondiale sur la gestion après récolte

Indicateurs:

- Matériels de renforcement des capacités produits
- Activités de renforcement des capacités menées

214P2: Services agricoles - Systèmes de données et d'information

Problème à résoudre:

149. Les décideurs, les gestionnaires et les prestataires de services agricoles des secteurs public et privé ont besoin d'informations et de statistiques sur les technologies et les services existant pour le secteur agricole. Ces renseignements devraient leur permettre de formuler des politiques appropriées et de pourvoir à des services d'appui efficaces et au développement des entreprises.

Contribution proposée à la solution du problème

150. L'amélioration de la gestion des informations sur les services agricoles et de leur accès se répercutera favorablement sur la prise de décisions et l'élaboration de politiques et programmes concernant les services agricoles.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

151. Cette entité entend profiter aux agriculteurs grâce à l'amélioration de l'information technique et du contexte politique, et à la population par le biais d'une production durable et de produits agricoles de qualité.

Objectifs

152. Améliorer la capacité des pays de collecter des données, d'accéder à l'information et de prendre des décisions dans le domaine agricole.

Principaux produits:

- Informations et données mondiales sur l'énergie et la mécanisation agricoles
- Systèmes d'information et bases de données réunissant des informations sur les opérations après récolte
- Systèmes d'information et bases de données sur le financement rural, la commercialisation des produits agricoles et l'économie agricole

Indicateurs:

- Nombre de pays ayant adopté des normes et des directives produites dans le cadre de cette entité dans leur législation nationale, et/ou se référant à des données de la FAO sur les services agricoles dans leurs documents politiques.

214S1: Soutien du Programme de terrain et services consultatifs aux pays

153. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien du programme de terrain
- Services consultatifs directs aux pays
- Services fournis aux DPAI et aux entités de programmes d'autres divisions

Indicateurs:

- Nombre de demandes et de réponses concernant des projets ou des programmes.

PROGRAMME 2.1.5: APPLICATIONS AGRICOLES DES ISOTOPES ET DES BIOTECHNOLOGIES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
215A1	2002-2007	Intensification durable des systèmes de productions végétales grâce aux technologies et au renforcement des capacités	2 112	2 112	0	0	2 112
215A2	2002-2007	Intensification durable des systèmes de productions animales grâce aux technologies et au renforcement des capacités	1 722	1 722	0	0	1 722
215P1(2)	Continu	Renforcement de l'application des normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaire grâce à de bonnes pratiques agricoles	1 773	1 773	1 773	1 773	5 319
Réserve du programme			0	0	3 834	3 834	7 668
Total Programme de travail			5 607	5 607	5 607	5 607	16 821
À déduire: recettes extérieures			0	0	0	0	0
Ouverture de crédits (chiffre net)			5 607	5 607	5 607	5 607	16 821
Croissance réelle				235	470	705	1 410
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				5 842	6 077	6 312	18 231
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,2%	8,4%	12,6%	8,4%

(2) - Le changement de titre de l'entité traduit une modification notable de sa formulation.

154. Le programme 2.1.5 est exécuté en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA). Il vise à renforcer les capacités des pays à utiliser au mieux les techniques nucléaires et les biotechnologies pour améliorer et diversifier les systèmes de culture et d'élevage et promouvoir la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

155. Tout en continuant à appuyer le développement et l'adoption des technologies qui bénéficient aux secteurs de la culture et de l'élevage et améliorent la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, il met plus particulièrement l'accent sur: i) l'évaluation et les indicateurs de la dégradation des sols et l'identification de stratégies visant à atténuer cette dégradation; ii) l'évaluation des pratiques visant à améliorer la productivité de l'eau dans les petits périmètres irrigués; iii) les applications des biotechnologies permettant de caractériser les ressources génétiques des plantes, plus spécifiquement, celles leur permettant de faire face aux stress causés par la sécheresse, la salinité et les nutriments; iv) les normes de protection intégrée et de la Convention internationale pour la protection des végétaux visant à lutter contre les insectes ravageurs exotiques; v) les applications des biotechnologies pour le développement de l'élevage, notamment celles portant sur les maladies transfrontalières des animaux et revêtant une certaine importance pour la santé publique, et pour la caractérisation/amélioration des ressources génétiques des animaux de ferme; et vi) la protection de la chaîne alimentaire contre les dangers couverts par le Codex Alimentarius, et plus précisément l'identification des possibilités d'utiliser des pesticides et produits vétérinaires sûrs et efficaces dans la production des fruits, des légumes, de la viande et du lait.

156. Avec l'achèvement prévu en 2007 des entités 215A1 et 215A2, deux nouvelles entités de suite seront lancées en 2008. Quelques modifications seront également apportées à l'entité de programme 215P1. Deux raisons expliquent ces ajustements: la nécessité, d'une part, de traiter de manière plus dynamique les aspects d'évaluation et de conservation des ressources naturelles des systèmes de production agricole et des risques causés par les insectes ravageurs exotiques, des biotechnologies en général, et d'autre part d'adopter une approche de la sécurité sanitaire des produits alimentaires plus ciblée sur la chaîne alimentaire en encourageant les bonnes pratiques agricoles dans le domaine des fruits, légumes, viande et produits laitiers.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
215A1					○		●		○			
215A2				○			●	○				
215P1					●		●	○				

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Des mesures nationales et la coopération régionale sont nécessaires pour mieux caractériser les races autochtones, évaluer leur diversité génétique et leurs performances et, dans un deuxième temps, identifier les gènes responsables de traits spécifiques et utiliser les biotechnologies à des fins de conservation et d'amélioration. Les ressources de croissance réelle devraient donc être affectées: i) au renforcement de la coopération internationale aux fins de développer les amorces utilisées pour la caractérisation moléculaire; ii) à l'accélération de l'élaboration de normes internationales relatives aux protocoles d'échantillonnage et d'analyse; iii) au renforcement des capacités d'intégration des informations moléculaires et phénotypiques des races locales grâce à la création d'un réseau international et d'ateliers connexes; et iv) à la fourniture de données microsatellites pour constituer une base de données liée au Système d'information sur la diversité des animaux domestiques.

215A1: Intensification durable des systèmes de productions végétales grâce aux technologies et au renforcement des capacités

Problème à résoudre:

157. Les efforts de développement faisant appel à l'agriculture et au commerce international sont sapés par différentes formes de dégradation du sol, l'utilisation de matériel phytogénétique peu adapté aux milieux hostiles et les dégâts matériels ou les restrictions commerciales provoqués par les insectes nuisibles. Déterminer les causes, comprendre la dynamique et trouver des solutions à ces problèmes, tout cela suppose un accès aux outils diagnostiques appropriés et aux technologies de production et protection végétales.

Contribution proposée à la solution du problème

158. Les techniques nucléaires et les biotechnologies constituent des outils précieux pour rechercher les paramètres qui entravent ou favorisent l'intensification et la diversification des systèmes de culture, et la promotion des échanges internationaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

159. Les producteurs, d'une part, qui disposeront de pratiques plus rentables de gestion des cultures et de matériel phytogénétique à plus haut rendement; les consommateurs, d'autre part, qui trouveront plus facilement des fruits et légumes plus sûrs et de qualité supérieure. Les bienfaits apportés à l'environnement comportent la diminution de l'érosion du sol et de l'appauvrissement du sol en nutriments, l'augmentation du piégeage du carbone, une utilisation plus efficace de l'eau et des intrants externes.

Objectifs

160. Technologies de pointe pour évaluer la dégradation des terres et l'incidence de l'eau dans la productivité des cultures, améliorer la tolérance des cultures aux stress et assurer une lutte biologique contre les insectes

nuisibles, pour les besoins des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), des centres du groupe consultatif et des autorités responsables de la protection des plantes, et en vue de transferts aux services de vulgarisation, aux ONG et aux groupements d'agriculteurs/cultivateurs.

Principaux produits:

- Amélioration des pratiques et capacités de gestion du sol, de l'eau et des nutriments au profit de l'intensification durable des systèmes de culture et de la protection de l'environnement
- Biotechnologies et capacités accrues pour la caractérisation, la sélection et l'amélioration du matériel phytogénétique agricole
- Procédures et capacités accrues d'évaluation du risque et de lutte contre les principaux insectes ravageurs qui font obstacle au commerce des produits végétaux, et d'utilisation des agents de lutte biologique

Indicateurs:

- Nombre de laboratoires nationaux et régionaux maîtrisant les mesures du total d'azote et d'azote 15.
- Nombre de souches de sélection avancées de cultures locales dont les caractères agronomiques et de qualité ont été améliorés par mutations.
- Nombre de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles et de zones indemnes.
- Nombre d'installations d'élevage d'insectes nuisibles s'appuyant sur des protocoles, des procédures de contrôle de la qualité, des réactifs et des méthodes de construction de meilleure qualité.
- Augmentation du nombre de publications produites par cette entité ou grâce à elle.

215A2: Intensification durable des systèmes de productions animales grâce aux technologies et au renforcement des capacités

Problème à résoudre:

161. Les gouvernements doivent s'attaquer aux risques accompagnant la "révolution de l'élevage" et notamment relever le défi consistant à accroître la productivité sans dégrader les ressources d'alimentation animale, ni les ressources génétiques dont dépend la production, tout en assurant la maîtrise progressive et l'éradication des maladies qui ont des répercussions négatives sur le commerce et la santé humaine.

Contribution proposée à la solution du problème

162. Des biotechnologies telles que les tests immunologiques, les marqueurs moléculaires et la technique de l'insecte stérile (TIS) peuvent permettre de mieux caractériser et gérer les ressources d'alimentation animale et les ressources zoogénétiques et de combattre ou d'éradiquer les maladies animales transfrontières.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

163. les producteurs et les exportateurs de bétail grâce à l'amélioration de la productivité et à l'éradication des maladies reprises sur la liste A de l'Office international des épizooties (OIE); et les consommateurs qui bénéficieront d'une offre plus abondante de produits plus sûrs.

Objectifs

164. Améliorer la productivité et la sécurité sanitaire de l'élevage au travers de technologies et de stratégies qui améliorent la conversion des aliments et l'efficacité de reproduction et conduisent à un enrayerement progressif des principales maladies et des insectes qui les transmettent.

Principaux produits:

- Biotechnologies et renforcement des capacités permettant de caractériser les ressources zoogénétiques agricoles et d'améliorer la gestion des ressources naturelles dans les systèmes de production
- Biotechnologies et accroissement des capacités permettant d'évaluer et de gérer les risques liés aux maladies animales transfrontières, aux maladies relevant de la santé publique vétérinaire et aux médicaments vétérinaires, conformément aux normes internationales visant à améliorer le diagnostic, la surveillance et la lutte
- Politiques appliquées dans de vastes zones géographiques et intégration de la TIS dans les campagnes de lutte contre la mouche tsé-tsé et la lucilie bouchère

Indicateurs:

- Nombre d'exploitations procédant à des modifications en matière de gestion se fondant sur les méthodes et les directives élaborées grâce à cette entité
- Nombre d'États Membres obtenant de l'OIE une reconnaissance de l'élimination de la peste bovine.
- Nombre de laboratoires vétérinaires disposant de systèmes de gestion de qualité et d'une accréditation internationale.
- Nombre de programmes d'intervention à grande échelle prévus ou mis en œuvre contre la mouche tsé-tsé et la lucilie bouchère pour lesquels la technique de l'insecte stérile constitue un élément majeur.
- Nombre d'installations de production d'insecte appliquant de meilleures techniques d'élevage et à des protocoles de contrôle de qualité plus stricts.

215P1: Renforcement de l'application des normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaire grâce à de bonnes pratiques agricoles

Problème à résoudre:

165. Partout dans le monde, les consommateurs et les utilisateurs s'intéressent de plus en plus à voir garanties la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires et il est de plus en plus difficile de répondre à leurs préoccupations dans un contexte d'urbanisation et de mondialisation rapides. Il faut harmoniser les règles nationales de sécurité sanitaire des aliments avec les normes et directives établies par la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius puisque l'Organisation mondiale du commerce les utilise comme référence pour toutes les questions liées aux échanges. Dans la mise en application de ces normes (qui portent avant tout sur les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires et sur les contaminants microbiologiques et radionucléides), les autorités nationales donnent de plus en plus la priorité à l'établissement de systèmes de contrôle des produits alimentaires qui ne se fondent plus sur des analyses de produits finis mais qui visent à assurer la qualité et la sécurité sanitaire tout au long de la chaîne alimentaire, c'est-à-dire du producteur au consommateur.

Contribution proposée à la solution du problème

166. Cette entité avait été formulée au départ pour renforcer les capacités des laboratoires de contrôle des aliments et des pesticides à déterminer si les contaminants et résidus couverts par les normes de sécurité sanitaire des aliments du Codex Alimentarius étaient en conformité avec les cadres réglementaires nationaux, en se fondant essentiellement sur une analyse des produits finis. Elle maintiendra cette approche à la demande de certains pays, mais sa vocation future sera d'élaborer des méthodologies (test de criblage simple), indicateurs et directives et, par leur intermédiaire, d'encourager l'élaboration de stratégies et d'activités nationales visant à protéger la chaîne alimentaire des dangers à la source, par exemple par le biais de bonnes pratiques agricoles. Le récent rapport FAO/OMS sur les régimes alimentaires, la nutrition et les maladies chroniques met l'accent sur la nécessité d'encourager la production de fruits et de légumes. La révolution dans l'élevage que l'on note avant tout dans les milieux urbains et périurbains va inévitablement s'accompagner d'un usage plus important de médicaments vétérinaires visant à contrôler les maladies et accroître l'indice de transformation des aliments, ce qui va amener une augmentation des risques sur la santé des individus du fait d'une mauvaise utilisation des médicaments vétérinaires.

Dans un premier temps, le travail consistera donc à mettre l'accent sur les systèmes de production qui offrent aux consommateurs des fruits, des légumes, de la viande et des produits laitiers. Cependant, dans le cadre de cette nouvelle approche, les grandes priorités viseront: a) à élaborer des directives acceptées sur le plan international sur les niveaux de radionucléides dans les aliments; et b) à aider les pays à préparer des procédures de préparation aux situations d'urgence afin de minimiser les risques que des accidents nucléaires ou radiologiques feraient courir à la production et à la sécurité sanitaire des aliments.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

167. Les consommateurs, grâce à l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits; les producteurs et les négociants, du fait de l'amélioration des revenus et des perspectives commerciales; l'environnement, du fait de la baisse de la contamination des ressources en terre et en eau par les pesticides et les engrais.

Objectifs

168. Utilisation plus généralisée de pratiques agricoles respectueuses des normes de sécurité alimentaire et environnementale, et meilleure préparation des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux situations d'urgence nucléaire et radiologique.

Principaux produits:

- Réduction des menaces sur la sécurité sanitaire des aliments dans les systèmes de production agricole
- Mise en application des normes internationales concernant les niveaux d'irradiation et de radionucléides dans les produits alimentaires et agricoles

Indicateurs:

- Nombre de pays utilisant les directives internationales harmonisées concernant la préparation aux situations d'urgence et la réponse à une urgence nucléaire ou radiologique
- Nombre de pays utilisant des règlements nationaux harmonisés sur l'irradiation utilisée à des fins sanitaires et phytosanitaires sur la base des normes du Codex
- Nombre de pays intégrant et utilisant de bonnes pratiques agricoles dans la production de fruits et de légumes dans leurs programmes de vulgarisation
- Nombre de pays veillant au respect des normes du Codex sur l'utilisation des médicaments vétérinaires
- Nombre de pays utilisant une réglementation harmonisée concernant les bonnes pratiques de laboratoire et les procédures d'analyse des contaminants alimentaires et des résidus
- Nombre de pays ayant des règlements nationaux harmonisés régissant les niveaux des radionucléides dans les aliments

GRAND PROGRAMME 2.2: POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

169. L'exécution du Grand Programme 2.2 relève essentiellement du Département économique et social (ES) et de la Division de la bibliothèque et des systèmes documentaires (GIL), qui gère le Centre mondial d'information agricole (WAICENT). Il s'inscrit dans la ligne des priorités mondiales et régionales exprimées par les organes directeurs et les grandes conférences internationales, y compris le Sommet mondial de l'alimentation, le Sommet

mondial de l'alimentation, *cinq ans après* les Conférences ministérielles de l'OMC, la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et les forums des Responsables de la sécurité sanitaire des aliments. Dans ce contexte, il joue un rôle clé dans l'analyse des raisons de l'insuffisance des progrès en matière de lutte contre la faim et la malnutrition en s'appuyant sur sa base statistique, son importante collection d'informations techniques et ses fortes capacités d'analyse. Il propose et appuie des actions qui peuvent être prises, aux plans national et international, pour améliorer la situation. Il assume par ailleurs un rôle de premier plan en favorisant une plus large participation des pays en développement à l'élaboration d'un système d'échanges de produits alimentaires et agricoles fondé sur des règles sûres. Il contribue à l'objectif majeur de tous les Membres visant à garantir l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition pour les consommateurs. Faisant porter son attention sur l'écart qui sépare les pauvres et les victimes de la faim dans les zones rurales des informations et du savoir, il aide à combler le "fossé numérique" rural.

170. Ces grandes orientations se traduisent en objectifs, à savoir:

- Sensibilisation aux avantages découlant de l'atténuation de la faim et de la pauvreté, et identification des domaines prioritaires de l'investissement public et de l'intervention politique; prise en considération des défis à la sécurité alimentaire découlant de la transformation de l'économie alimentaire.
- Identification, caractérisation et ciblage des personnes exposées à l'insécurité alimentaire et vulnérables en collaboration avec les partenaires du SICIIV et assistance aux pays en vue de renforcer les systèmes d'information pour une meilleure prise de décision.
- Amélioration soutenue du bien-être nutritionnel par le biais d'actions communautaires, de politiques et de programmes nationaux et sectoriels, du renforcement des capacités et de l'éducation du public en matière de nutrition.
- Promotion de la sécurité sanitaire des aliments tout le long de la chaîne alimentaire et sensibilisation et protection des consommateurs, notamment par l'intermédiaire des conseils fondés sur des informations scientifiques et les services de la Commission du Codex Alimentarius.
- Facilitation de l'intégration des pays en développement dans les marchés internationaux, y compris en qualité de partenaires bien informés et égaux dans les négociations commerciales multilatérales.
- Fourniture à la communauté internationale de statistiques complètes et de haute qualité, d'évaluations régulières et ponctuelles de la situation de l'offre et de la demande de produits alimentaires, des perspectives des produits agricoles et d'analyses et d'études prospectives stratégiques.
- Amélioration de la préparation et de la réponse aux crises alimentaires.
- Facilitation de l'adoption et de l'utilisation par les Membres des normes, méthodologies et outils de gestion de l'information agricole dans le cadre du WAICENT.

PROGRAMME 2.2.0: RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU VU DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
220A1(1)	2004-2009	Information sur l'insécurité et la vulnérabilité par un meilleur ciblage des politiques (SICIAV)	4 179	4 157	4 054	0	8 211
220A3	2006-2011	Changements démographiques et urbanisation: impact sur les modes de consommation	0	150	150	150	450
220A4	2006-2011	Gestion de la nutrition dans une économie alimentaire en changement	0	50	50	50	150
220A5	2006-2011	Évolution des chaînes de valorisation des marchandises et impact sur les marchés, le commerce et la sécurité alimentaire	0	800	800	800	2 400
220A6	2006-2011	Analyse de l'impact du changement de la structure de l'économie alimentaire	0	376	376	376	1 128
220P1	Continu	Suivi des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs du Millénaire pour le développement et action	1 425	1 313	1 313	1 313	3 939
220S1	Continu	Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale	684	684	684	648	2 016
Réserve du programme			0			4 054	
Total Programme de travail			6 288	7 530	7 427	7 391	22 348
À déduire: recettes extérieures			0	0	0	0	0
Ouverture de crédits (chiffre net)			6 288	7 530	7 427	7 391	22 348
Croissance réelle				500	1 000	1 500	3 000
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				8 030	8 427	8 891	25 348
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				6,6%	13,5%	20,3%	13,4%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

171. Ce Programme, dont le nom sera changé, va être renforcé. Il restera avant tout un programme intradépartemental rassemblant les entités qui participent directement à l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de sous-alimentation d'ici 2015. Il conservera trois des quatre entités qui s'y trouvaient jusqu'à présent: 220A1, 220P1 et 220S1, et il y ajoutera quatre nouvelles. Celles-ci seront axées plus spécifiquement sur les recommandations des organes directeurs demandant des analyses plus pratiques de la gestion des transitions sociale, agricole et économique et une évaluation plus précise de leur impact.

172. Le programme comprendra donc:

- *220A1: Information sur l'insécurité et la vulnérabilité par un meilleur ciblage des politiques (SICIAV):* Cette entité accordera moins d'importance à la fourniture d'information et plus à l'examen des besoins des utilisateurs finaux. Elle aura pour vocation de mieux adapter les produits aux besoins et de contribuer à un ciblage plus pointu et plus efficace des interventions et des politiques afin de réduire l'insécurité alimentaire aux plans national et international. *La situation de l'insécurité alimentaire dans le monde* est publiée chaque année par cette entité.
- *220A3: Changements démographiques et urbanisation: impact sur les modes de consommation.* Cette nouvelle entité doit identifier les problèmes qui vont apparaître du fait des modifications à long terme de la composition et de la localisation géographique des populations et leur impact sur la demande et les régimes alimentaires.

- *220A4: Gestion de la nutrition dans une économie alimentaire en changement.* Cette nouvelle entité traitera des besoins de renforcement des capacités dans les pays en développement en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données établissant un lien entre les changements dans les régimes alimentaires et la montée des risques de maladies non transmissibles. Il documentera de manière plus convaincante et adéquate la transition alimentaire et appuiera des programmes qui encouragent des régimes sains éprouvés.
- *220A5: Évolution des chaînes de valorisation des marchandises et impact sur les marchés, le commerce et la sécurité alimentaire.* Cette nouvelle entité a pour vocation de s'attaquer aux importantes questions souvent posées par les Membres concernant la nature des chaînes de valorisation des marchandises et la répartition des rendements dans ces chaînes, notamment entre les producteurs/exportateurs des pays en développement et les grandes entreprises internationales de commerce/transformation et de détail. Ce travail comportera, entre autres, des analyses de la manière dont les prix sont répercutés et des éléments constitutifs du prix final.
- *220A6: Analyse de l'impact du changement de la structure de l'économie alimentaire.* Cette nouvelle entité suivra l'évolution des transformations structurelles, c'est-à-dire le développement rapide de l'économie alimentaire, y compris la propagation des supermarchés, et les opportunités et menaces que constituent ces changements pour les petits producteurs des pays en développement.
- *220P1: Suivi des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs du Millénaire pour le développement et action.* La portée de cette entité sera élargie pour inclure la contribution de la FAO au suivi des OMD et sa participation au Projet du Millénaire (les ressources seront augmentées en conséquence).
- *220S1: Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (pas de changement).*

173. Il est aussi prévu de constituer une nouvelle entité, *220A7: Amélioration des informations et des analyses sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité*, en 2010-2011 qui s'appuiera sur les résultats de l'entité 220A1, dont le travail doit se terminer en 2009, en conformité avec les recommandations de l'Évaluation extérieure du Groupe de travail interinstitutions sur les systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (GTI-SICIAV). Les nouvelles entités devant entrer en fonction en 2006 sont décrites ci-après.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
220A1										●	●	●
220A3											○	
220A4		○				○						
220A5				○	○	○				○		
220A6	○					○					○	
220P1		○										●
220S1												●

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Dans le cadre d'un budget de croissance réelle, l'entité 220A1 permettra de mieux utiliser les informations sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité lors de l'élaboration et du suivi des politiques et interventions. Plus précisément, elle encouragera le développement des capacités de collecte et d'analyse des données (par exemple des données d'évaluation des régimes alimentaires) et l'élaboration de directives sur l'utilisation efficace des informations des SICIAV (par exemple pour la planification et le suivi au niveau national). Une analyse en profondeur des résultats des SICIAV nationaux sera menée afin de mettre en lumière les leçons susceptibles d'être mises en commun avec tous les Membres.

220A1: Information sur l'insécurité et la vulnérabilité par un meilleur ciblage des politiques (SICIAV)

Problème à résoudre:

174. Les décideurs, aux échelons sous-national, national, régional et mondial, ont besoin d'informations fiables, précises et opportunes sur le degré, l'incidence et les causes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité pour la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques et d'interventions en faveur des pauvres. Les mesures prises face au problème de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la vulnérabilité dans le contexte de la lutte contre la pauvreté sont souvent mal ciblées, centrées sur un secteur en particulier et conçues sans évaluation ni analyse approfondie des personnes victimes de ces problèmes, de l'endroit où elles se situent et des raisons pour lesquelles elles souffrent d'insécurité alimentaire. Les politiques et les programmes visant à s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté doivent faire l'objet d'un suivi pour en évaluer l'efficacité et l'efficience, de manière à les améliorer.

Contribution proposée à la solution du problème

175. Le renforcement de l'information et de l'analyse de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la vulnérabilité dans le contexte de la lutte contre la pauvreté à l'échelon national et sous-national permettra de mieux adapter les mesures et de les rendre plus efficaces. Il s'agirait ainsi de contribuer à un meilleur ciblage des mesures et des programmes politiques, à une meilleure affectation des ressources publiques, à une coordination et à une collaboration plus efficaces entre divers intervenants et à un contrôle effectif des progrès accomplis vers la concrétisation de la sécurité alimentaire nationale, la lutte contre la pauvreté et les objectifs de développement en rapport avec la nutrition.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

176. Toutes les personnes en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition, ainsi que les groupes vulnérables tireront avantage d'interventions, de programmes et de politiques mieux conçus et ciblés.

Objectifs

177. Fournir en temps opportun des informations précises sur l'incidence, la nature et les causes de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la vulnérabilité, à l'échelon national et sous-national pour aider les États Membres et la communauté internationale à formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des programmes pour la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté fixés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Principaux produits:

- Mise au point de méthodes, de techniques et d'outils améliorés pour les SICIAV
- Renforcement des capacités nationales en matière de gestion et d'utilisation de l'information
- Interventions coordonnées de partenaires nationaux et internationaux, à l'appui des SICIAV
- Évaluation et suivi à l'échelon mondial des progrès réalisés vers les objectifs de sécurité alimentaire

Indicateurs:

- Pays dans lesquels les produits des SICIAV ont été utilisés pour justifier des allocations budgétaires nationales à l'appui d'objectifs de sécurité alimentaire.
- Exemples de l'utilisation des informations et des produits des SICIAV par des institutions nationales clés.
- Pays dans lesquels les informations des SICIAV ont été utilisées ou ont servi de base pour la formulation de politiques.

- Ouverture de crédits totale servant aux produits des institutions clés des SICIAV à l'échelon national (quelle qu'en soit la source).
- Pourcentage du budget total alloué à l'obtention de produits auprès de sources nationales.
- Pays dans lesquels les budgets alloués aux institutions nationales concernées par les SICIAV ont augmenté (ce qui traduit un accroissement des effectifs ou des activités et de l'entretien).
- Produits d'information comportant une évaluation et un suivi des progrès accomplis vers les objectifs en matière de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et nationale.

220A3: Changements démographiques et urbanisation: impact sur les modes de consommation

Problème à résoudre:

178. Cette entité aura pour vocation d'identifier les problèmes à venir liés aux changements à long terme dans l'alimentation et la nutrition du fait des transformations dans la composition de la population (vieillesse) et dans sa localisation (urbanisation rapide).

Contribution proposée à la solution du problème

179. Les politiques et stratégies doivent se fonder sur des décisions plus informées, qui elles-mêmes dépendent d'une évaluation exacte des grandes tendances des régimes alimentaires. La FAO réalisera une évaluation des changements à long terme prévus dans les régimes alimentaires et analysera leurs causes sous-jacentes. Cela donnera aux décideurs une base sur laquelle formuler les mesures voulues pour traiter les effets indésirables et délétères des régimes malsains.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

180. Essentiellement les décideurs des pays et le grand public, en fonction des mesures prises.

Objectifs

181. Sensibilisation accrue aux niveaux national et international de l'évolution à long terme attendue dans la consommation de produits alimentaires et de nutriments et, en conséquence, politiques et choix programmatiques mieux informés.

Principaux produits:

- Analyse de l'impact des changements démographiques sur la consommation et les régimes alimentaires

Indicateurs:

- Exemples de débats publics, de campagnes de sensibilisation du public, de programmes ou de politiques influencés par l'analyse et l'évaluation de cette entité.

220A4: Gestion de la nutrition dans une économie alimentaire en changement

Problème à résoudre:

182. Il est largement reconnu dans la communauté scientifique que les pays développés mais aussi les pays en développement sont dans une phase de "transition nutritionnelle" causée par les rapides changements socioéconomiques, démographiques et technologiques qui débouchent sur des modifications des modes de consommation alimentaire et d'activité physique. Si cela est manifeste dans les pays développés, on ne dispose que de peu de données en provenance des pays en développement établissant un lien entre les changements des modes

de consommation et la montée des risques de contracter des maladies non transmissibles. Il faut: 1) renforcer les capacités des pays en développement à recueillir, analyser et disséminer des données montrant de manière adéquate et convaincante la transition nutritionnelle; 2) sensibiliser les pays au problème et à ses conséquences; et 3) élaborer des réponses appropriées, y compris des stratégies et des programmes encourageant des régimes alimentaires sains.

Contribution proposée à la solution du problème

183. Cette entité a une double vocation: 1) de constituer une base solide de données nationales et même locales montrant les changements dans les régimes types et la montée des risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire de manière à ce que les autorités nationales, municipales et de district puissent engager les ressources nécessaires au développement de programmes appropriés de promotion de régimes alimentaires sains; et 2) de préparer et disséminer des matériels et des directives visant à sensibiliser et à renforcer les capacités nationales à mettre en œuvre des programmes de promotion de la nutrition.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

184. Les populations et individus en phase de transition nutritionnelle. Les bénéficiaires les plus immédiats seront: les institutions techniques responsables de la collecte et de l'analyse de données destinées à informer les décideurs et les directeurs de programmes du gouvernement; les ONG responsables de la mise en œuvre des programmes de promotion de la nutrition.

Objectifs

185. Prise de décision avertie et développement de programmes connexes, y compris recherche formative pour l'essai et l'évaluation d'outils efficaces de communication et d'éducation.

Principaux produits:

- Enquêtes sur la consommation de nourriture et analyse des données relatives à la transition nutritionnelle
- Promotion de régimes alimentaires sains répondant aux besoins nutritionnels des consommateurs

Indicateurs:

- Pays disposant de programmes de suivi de l'impact de la "transition nutritionnelle" sur la situation en matière de nutrition
- Pays disposant de programmes pour éduquer et informer les consommateurs à propos des choix nutritionnels sains
- Pays capables de montrer une augmentation de la consommation de fruits et de légumes, notamment au sein de la population urbaine pauvre

220A5: Évolution des chaînes de valorisation des marchandises et impact sur les marchés, le commerce et la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

186. Les changements dans les chaînes de valorisation des marchandises affectent le partage des avantages et des bénéfices à l'intérieur des chaînes, notamment entre les producteurs/exportateurs des pays en développement et les grandes entreprises internationales de commerce/transformation et de détail. Dans ce contexte, il faut analyser la manière dont les prix sont répercutés et la composition du prix final. La concentration croissante dans les chaînes de produits a aussi des implications évidentes sur la sécurité alimentaire.

Contribution proposée à la solution du problème

187. On pense que les marchés des produits alimentaires et agricoles pourraient fonctionner plus efficacement du fait de l'amélioration des informations et des analyses que produira cette entité. La prise de décision par les agents clés des marchés aux niveaux national et international s'en trouvera aussi facilitée.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

188. Les producteurs, les négociants et les autres acteurs sur les marchés nationaux et internationaux ainsi que les gouvernements profiteront de l'efficacité accrue de l'analyse et des conseils en matière de politique sur les chaînes de produits.

Objectifs

189. Efficacité accrue des marchés et amélioration de la prise de décision sur les marchés nationaux et internationaux des marchandises par les acteurs intéressés des pays en développement.

Principaux produits:

- Analyses des chaînes de valorisation du commerce international des aliments de base
- Analyses des chaînes de valorisation du commerce international des produits horticoles et tropicaux
- Analyse des structures changeantes du marché dans le commerce international de marchandises

Indicateurs:

- Preuve que les décisions concernant le marché ou les politiques ont été influencées par les analyses et informations fournies par cette entité

220A6: Analyse de l'impact du changement de la structure de l'économie alimentaire

Problème à résoudre:

190. La mondialisation, l'urbanisation, l'augmentation du revenu et le coût de substitution de l'achat et de la préparation des aliments ont amené des changements dans la distribution et la vente au détail des produits alimentaires qui vont dans le sens d'une concentration croissante des secteurs du traitement et de la vente au détail. Les supermarchés sont maintenant les principaux détaillants de produits alimentaires dans de nombreux pays en développement, ce qui a de lourdes répercussions sur les marchés agroalimentaires et les institutions connexes. Étant donné que la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont encore très répandues dans nombre de ces pays, l'impact potentiel sur les pauvres des changements dans les systèmes agroalimentaires nationaux et internationaux est source d'inquiétudes.

Contribution proposée à la solution du problème

191. Une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent à promouvoir ou à freiner l'accès des petits producteurs aux marchés dynamiques est indispensable pour influencer la prise de décision et faciliter les alliances entre parties intéressées.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

192. Les petits exploitants et les petites entreprises profiteront à terme de l'amélioration des politiques et des liens avec les marchés dynamiques.

Objectifs

193. Améliorer les politiques et créer un environnement porteur pour renforcer les liens entre les petites exploitations et entreprises et les marchés dynamiques, et faciliter l'adaptation des petits propriétaires et des collectivités rurales à l'évolution des systèmes alimentaires.

Principaux produits:

- Changements des systèmes de distribution et de vente au détail et impact sur la pauvreté rurale
- Transformation des systèmes de production et conséquences pour les structures agricoles

Indicateurs:

- Exemples de débats rapportés dans les médias spécialisés ou généralistes sur les questions soulevées par cette entité (changements au niveau de l'économie alimentaire, implications pour les petits agriculteurs et la sécurité alimentaire) et références explicites à la position de la FAO sur ces questions

220P1: Suivi des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs du Millénaire pour le développement et action

Problème à résoudre:

194. Cette entité est complémentaire de la précédente, s'agissant d'une activité à caractère continu, contrairement à l'exercice ponctuel et focalisé prévu dans le cadre de l'entité 220A2.

Contribution proposée à la solution du problème

195. Le suivi étroit des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), et le renforcement des échanges d'information, des débats et de la concertation sur les questions de politique générale, permettront une mise en œuvre plus efficace des politiques, des stratégies et des plans d'action en matière de sécurité alimentaire, contribuant ainsi à réduire le nombre des personnes souffrant de la faim.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

196. Les groupes vulnérables dans les pays en développement victimes de la faim et de la pauvreté sont également les principaux bénéficiaires.

Objectifs

197. Établissement d'un mécanisme opérationnel permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du SMA et d'aider les responsables gouvernementaux de la prise de décisions, les donateurs et la société civile à mettre en œuvre des politiques, à diriger les interventions en faveur de la sécurité alimentaire et à prendre les mesures correctrices éventuellement nécessaires.

Principaux produits:

- Suivi des réalisations du Sommet mondial de l'alimentation
- Analyse des éléments stratégiques des ODM intéressant la FAO
- Suivi et échange d'informations concernant la mise en œuvre du Plan d'action du SMA
- Analyses thématiques des questions relatives au suivi du SMA
- Suivi des ODM dans le contexte du système des Nations Unies

Indicateurs:

- Nombre des pays et des organisations internationales qui fournissent des informations au système de suivi, ou qui en obtiennent.
- Exemple de mesures correctives prises en partie grâce au système de suivi (par exemple, engagements financiers additionnels, nouvelles politiques et nouveaux programmes, changement de stratégie).
- Mise à jour régulière du site web consacré au suivi du Plan d'action du SMA, lequel facilite le partage d'informations
- Cohérence et collaboration efficace dans la façon dont les différents départements réagissent aux problèmes liés au suivi du SMA et en réponse aux enjeux qui se posent

220S1: Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

198. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Indicateurs:

- Nombre de pays et d'organisations assistant aux sessions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

PROGRAMME 2.2.1: NUTRITION, QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
221A2	2002-2007	Amélioration de la nutrition à l'appui du développement durable	1 698	1 673	0	0	1 673
221A4	2002-2007	Mesures communautaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages	1 000	1 000	0	0	1 000
221A5	2002-2007	Éducation, communication et formation en matière d'alimentation et de nutrition	1 362	1 419	0	0	1 419
221A6	2002-2007	Nutrition et sécurité alimentaire des ménages dans les situations d'urgence	684	684	0	0	684
221P1	Continu	Évaluation des besoins nutritionnels et alimentaires pour la sécurité et la qualité des aliments	1 353	1 353	1 353	1 353	4 059
221P2	Continu	Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius)	6 661	6 723	6 723	6 723	20 169
221P5	Continu	Contrôle de la qualité des produits alimentaires et protection des consommateurs	2 559	2 529	2 529	2 529	7 587
221P6(1)	Continu	Évaluation de la sécurité sanitaire des aliments	2 856	2 826	2 826	2 826	8 478
221P7	Continu	Information de l'opinion publique concernant la nutrition, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments	143	0	0	0	0
221P8	Continu	Qualité et sécurité des aliments dans toute la filière alimentaire	174	174	174	174	522
221S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 237	1 237	1 237	1 237	3 711
Réserve du programme			0		4 776	4 776	
Total Programme de travail			19 727	19 618	19 618	19 618	58 854
À déduire: recettes extérieures			1 315	1 417	1 417	1 417	4 251
Ouverture de crédits (chiffre net)			18 412	18 201	18 201	18 201	54 603
Croissance réelle				250	500	750	1 500
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				18 451	18 701	18 951	56 103
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				1,4%	2,7%	4,1%	2,7%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

199. La principale vocation de ce Programme est de permettre à tous d'avoir accès à une nourriture saine et nutritionnellement adéquate et de pouvoir la consommer. Il accorde avant tout la priorité à la qualité et à la sécurité sanitaire des aliments. Il ne comprend donc pas de modification sensible par rapport au PMT précédent. Il continuera à mettre l'accent sur les normes du Codex Alimentarius en matière de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, sur l'information et l'éducation en matière de nutrition, la sécurité alimentaire des ménages et les interventions nutritionnelles, de même qu'une réflexion sur les aspects nutritionnels des politiques nationales.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
221A2		●	○		○							
221A4		●										
221A5		●										
221A6			○									
221P1				○						●		
221P2				●								
221P5					●	●				●		
221P6				●	●					●		
221P8						○						
221S1		●				●						

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Les ressources seront utilisées pour des évaluations de sécurité sanitaire des aliments dérivés des biotechnologies, dont l'importance va croissant, et des activités connexes de renforcement des capacités. La Division de l'alimentation et de la nutrition, avec l'appui du Japon, a organisé quatre réunions d'experts sur ce sujet: elles ont permis à la Commission du Codex Alimentarius d'élaborer et d'adopter des principes pour l'analyse de risque des aliments dérivés des biotechnologies modernes et deux directives plus précises. Maintenant que le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies a été reconstitué pour réaliser les travaux complémentaires requis par la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius, un spécialiste de la question devrait être engagé pour s'occuper de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des biotechnologies et du travail d'assistance technique connexe.

221A2: Amélioration de la nutrition à l'appui du développement durable

Problème à résoudre:

200. De nombreux pays ont adopté des plans d'action nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans la foulée du Sommet mondial de l'alimentation et du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, en s'appuyant sur les recommandations de la Conférence internationale sur la nutrition. Ces documents présentent les grandes orientations de politique générale et définissent les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de réduction de la faim et de la malnutrition. Il s'agit d'analyser différentes stratégies de mise en œuvre pour déterminer celles qui sont efficaces et celles qui ne le sont pas, et renforcer ainsi l'impact, la participation des communautés et la durabilité des mesures nationales.

Contribution proposée à la solution du problème

201. L'intention est de produire des effets durables, grâce au renforcement des capacités, à l'apprentissage en collaboration et à la responsabilisation des populations et des communautés vulnérables. L'expérience a montré que les processus participatifs orientés sur la collectivité qui sont en mesure de mobiliser les populations et de leur donner les moyens d'agir, sont essentiels pour une réduction rapide et durable de la sous-alimentation et de la malnutrition.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

202. Les bénéficiaires sont les ménages urbains et ruraux en situation d'insécurité alimentaire, notamment les femmes, ainsi que les collectivités, leurs dirigeants et les ONG locales. Leurs opinions et intérêts seront au cœur du processus d'apprentissage appuyé par cette entité.

Objectifs

203. Renforcer l'efficacité et la durabilité des plans d'action nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Principaux produits:

- Promotion de la sécurité alimentaire et des politiques nutritionnelles
- Aide à la mise en application des Plans d'action nationaux pour la nutrition et du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation
- Stratégies visant à satisfaire les besoins nutritionnels et de sécurité alimentaire des populations urbaines

Indicateurs:

- Pays ayant fait des progrès dans l'introduction de considérations nutritionnelles appropriées dans les politiques et plans généraux et sectoriels nationaux.
- Preuves de l'application des politiques (organismes de coordination intersectoriels, programmes ciblés).

221A4: Mesures communautaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages

Problème à résoudre:

204. Les politiques et les programmes de développement, nationaux et sectoriels, doivent viser à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et être complétés par des interventions efficaces, interdisciplinaires, participatives et orientées sur les communautés visant les causes locales de la malnutrition (par exemple, pénuries chroniques ou saisonnières, régimes alimentaires trop peu diversifiés, VIH/SIDA, méthodes d'alimentation inadéquates).

Contribution proposée à la solution du problème

205. Des programmes mieux ciblés, plus participatifs, bien coordonnés et établis au niveau des communautés, visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, devraient favoriser la prise en charge par les communautés et promouvoir la durabilité, améliorant ainsi les résultats et les bienfaits pour les collectivités pauvres et vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, dans les zones urbaines, périurbaines et rurales. L'expérience acquise à l'échelle des communautés sera prise en compte au moment de la formulation des politiques, de manière à éliminer à ce niveau d'éventuelles entraves à la sécurité alimentaire des ménages, et afin de promouvoir des politiques en faveur des populations défavorisées pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

206. Les processus participatifs d'évaluation et de planification, de même que la pleine adhésion des communautés aux mesures visant à corriger les causes locales de l'insécurité et de la malnutrition des ménages profiteront avant tout aux populations vulnérables et démunies, y compris les personnes porteuses du VIH/SIDA.

Objectifs

207. Aider les institutions nationales et internationales de développement, les ONG et les groupes communautaires à lancer, mettre en oeuvre et évaluer des programmes basés sur les communautés et visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau des ménages, dans les zones rurales, urbaines et

périurbaines; renforcer la collaboration entre les spécialistes du développement pour des interventions pratiques et orientées sur les communautés, intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition.

Principaux produits:

- Méthodologies et directives pour des stratégies et des actions en matière de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages
- Renforcement des capacités au niveau national, local et institutionnel, pour des mesures et des interventions concernant la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages
- Un forum international pour la promotion de la sécurité alimentaire des ménages et la nutrition des communautés

Indicateurs:

- Pays et institutions utilisant des méthodologies et des directives pour des stratégies et des interventions intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages.
- Exemples de programmes ayant permis d'assurer une prise en charge accrue par les communautés et un meilleur ciblage, grâce entre autres aux produits de cette entité.

221A5: Éducation, communication et formation en matière d'alimentation et de nutrition

Problème à résoudre:

208. En vertu de son mandat, la FAO doit s'efforcer de garantir une nutrition adéquate, renforcer les capacités d'intervention des producteurs et des consommateurs, diffuser des informations en matière de nutrition, améliorer l'éducation dans le domaine de la nutrition et vulgariser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la nutrition. Bien nourries et en bonne santé, les personnes sont plus à même de contribuer au développement social et économique. Cette entité traite des objectifs du Millénaire pour le développement se rapportant à l'éducation, à la faim et à la malnutrition, de mêmes qu'aux objectifs de la Conférence internationale sur la nutrition et du Sommet mondial de l'alimentation. Il faut des connaissances et des compétences pratiques pour donner aux individus la possibilité d'adopter définitivement des habitudes alimentaires saines. Des informations précises et accessibles permettent à chacun de choisir son alimentation en connaissance de cause. Une meilleure information du public renforcera la demande des consommateurs en faveur d'aliments diversifiés, ce qui permettra d'améliorer les régimes alimentaires, d'accroître les revenus des exploitations et de préserver la biodiversité. Cette entité encourage les mécanismes de soutien social et d'appui aux politiques visant à donner aux ménages démunis un meilleur accès à des aliments variés et à renforcer les capacités d'éducation et de communication efficaces au public en matière de nutrition. Il convient d'accorder une attention toute particulière aux groupes très vulnérables (par exemple, les victimes des situations d'urgence et les communautés touchées par le VIH/SIDA), ainsi qu'à la l'alimentation et aux soins donnés aux enfants. Information du public en matière de nutrition: L'intérêt du public pour les questions concernant la nutrition, les régimes alimentaires, la santé et la sécurité sanitaire des aliments n'a jamais été aussi vif et s'accompagne d'un besoin d'informations objectives, compréhensibles et rapidement accessibles sur ces sujets.

Contribution proposée à la solution du problème

209. Une bonne éducation nutritionnelle est un facteur déterminant pour s'assurer que les bienfaits du développement agricole et économique se traduisent par une alimentation adéquate pour toutes les catégories de population. Par une sensibilisation aux avantages d'un régime alimentaire sain, il sera possible de renforcer la demande en faveur d'aliments nutritifs diversifiés. Outre les pertes économiques et sociales qu'elles provoquent, la malnutrition et les maladies liées au régime alimentaire sont également une source de souffrance pour les personnes. Grâce aux informations concernant la nutrition, les professionnels non spécialistes et les profanes pourront plus facilement prendre des décisions en connaissance de cause. Les produits d'information issus de cette entité offriront également aux spécialistes et aux chercheurs l'occasion d'échanger leurs points de vue et de mettre en commun leurs expériences.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

210. Public en général, consommateurs, ménages démunis, victimes de situations d'urgence, communautés touchées par le VIH-SIDA, enfants, jeunes et personnes âgées. Information du public en matière de nutrition: Les consommateurs, le grand public et les éducateurs devraient tirer profit d'informations objectives concernant la nutrition, qui leur permettront d'améliorer leur régime alimentaire.

Objectifs

211. Renforcer les capacités des institutions locales et nationales dans les pays en développement et dans les pays en transition, pour la mise en oeuvre de programmes et d'activités efficaces de communication et d'éducation concernant la nutrition.

Principaux produits:

- Promotion d'une meilleure nutrition par le biais des écoles
- Renforcement des capacités d'éducation et de communication concernant la nutrition

Indicateurs:

- Liste des programmes nationaux et locaux d'éducation nutritionnelle prenant appui sur cette entité.
- Exemples de programmes d'éducation nutritionnelle et d'institutions ayant renforcé leurs capacités et leurs produits, grâce notamment à cette entité.

221A6: Nutrition et sécurité alimentaire des ménages dans les situations d'urgence***Problème à résoudre:***

212. Les catastrophes naturelles et les crises complexes, dont le VIH/SIDA, ont des effets négatifs sensibles sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations touchées. Pour évaluer ces répercussions, comprendre les mécanismes de parade, mettre au point des programmes de secours et de redressement et préparer des plans d'intervention d'urgence dans les zones à risque et des programmes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, de nombreux pays ont besoin d'assistance et d'un renforcement des capacités.

Contribution proposée à la solution du problème

213. Des capacités locales renforcées, une meilleure collaboration interinstitutions et l'intégration d'objectifs explicites en matière de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages dans les interventions de secours et de redressement permettront de mieux préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables aux crises ou en situation de crise.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

214. Les groupes de population et les communautés affectés par des catastrophes naturelles et des crises complexes, y compris par le VIH/SIDA, bénéficieront d'une série d'interventions visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, y compris mais non exclusivement, des programmes d'aide alimentaire et d'alimentation des collectivités.

Objectifs

215. Les institutions nationales et internationales de développement qui interviennent dans les situations de crise, ont les compétences techniques nécessaires pour prendre dûment en compte les aspects de sécurité alimentaire, de nutrition et de moyens d'existence dans les plans d'intervention et les activités de secours et de redressement, y compris en ce qui concerne le VIH/SIDA.

Principaux produits:

- Méthodes et techniques d'incorporation de considérations de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages dans les programmes de prévention des situations d'urgence, d'intervention et de remise en état
- Programmes de formation pour l'incorporation de considérations de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages dans les programmes de prévention des situations d'urgence, de réponse et de remise en état
- Mécanismes de coordination des interventions nutritionnelles dans les situations d'urgence

Indicateurs:

- Exemples de programmes pour la planification préalable des secours, les interventions et le redressement après les crises, présentant une meilleure capacité de traitement des questions touchant la nutrition, par suite de cette activité.

221P1: Évaluation des besoins nutritionnels et alimentaires pour la sécurité et la qualité des aliments**Problème à résoudre:**

216. Données exhaustives en ce qui concerne la consommation et la composition des aliments et l'instauration de normes internationales en matière de besoins nutritionnels et de limites pour les macro-nutriments (énergie et protéines), les micro-nutriments (vitamines et minéraux) et les composés bioactifs autres que les nutriments, lesquelles doivent être mises à jour à mesure que de nouvelles informations scientifiques apparaissent. Ces informations sont essentielles aux décideurs et aux responsables de la planification à l'échelle nationale et internationale et interviennent dans la planification agricole, le développement de l'agriculture et de la politique commerciale, les industries alimentaires, les stratégies d'intervention nutritionnelle, les réponses aux situations d'urgence, l'évaluation de la malnutrition, l'estimation du nombre de personnes sous-alimentées aux niveaux mondial, national et sous-national et aux conseils scientifiques remis au Codex et aux activités qui s'y rapportent.

Contribution proposée à la solution du problème

217. Des informations précises et à jour concernant les besoins en nutriments, et la confrontation de ces éléments avec les habitudes alimentaires, constituent la base pour la fourniture de conseils pour une alimentation saine, pour l'estimation du nombre de personnes sous-alimentées dans tel ou tel pays ou région, et l'analyse des tendances en la matière, et pour que les États Membres puissent évaluer leurs besoins alimentaires. Les gouvernements, les ONG et la société civile utilisent ces données pour mettre au point des interventions et des programmes visant à améliorer l'état nutritionnel de la population, et pour promouvoir des régimes alimentaires sains et renforcer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Le commerce international de produits alimentaires est également facilité par un étiquetage indiquant la teneur en nutriments, tandis que les risques peuvent être évalués au moyen de données concernant les contaminants ou les facteurs anti-nutritionnels.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

218. Dans le monde entier, les consommateurs disposent de recommandations sur les apports nutritionnels qui soient crédibles, fiables et fondées sur des preuves et connaissent la composition des aliments et leur valeur nutritionnelle; les groupes vulnérables et les personnes en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition, pourraient tirer avantage d'interventions mieux conçues et mieux ciblées.

Objectifs

219. Des estimations fiables internationalement acceptées concernant les apports minimaux, optimaux, maximaux ou sûrs en macro-nutriments (énergie, protéines, glucides, graisses), en micro-nutriments (vitamines, minéraux, oligo-éléments), en éléments non nutritionnels et en facteurs anti-nutritionnels, servent de base pour

fournir des conseils pour une alimentation saine, pour estimer le nombre des personnes sous-alimentées et dénutries et aider les pays à évaluer leurs besoins alimentaires en élaborant des programmes nutritionnels.

Principaux produits:

- Journal de la composition et de l'analyse des denrées alimentaires
- Recommandations concernant les besoins nutritionnels, et leur application
- Consommation alimentaire et systèmes de données concernant les aliments
- Besoins en nutriments et évaluation des régimes alimentaires quant à la sécurité sanitaire et la qualité des aliments

Indicateurs:

- Adoption et utilisation par des comités nationaux et régionaux des normes du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS).
- Adoption par des pays, des organisations internationales, la filière alimentaire et les services nationaux de réglementation des recommandations de la FAO sur les besoins humains en nutriments et des autres conseils fournis par l'Organisation.

221P2: Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius)

Problème à résoudre:

220. La protection de la santé des consommateurs et l'introduction de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires, requièrent l'application, dans les cadres de réglementation nationaux et internationaux, de normes internationales à base scientifique concernant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Contribution proposée à la solution du problème

221. Les normes alimentaires représentent la base de référence généralement convenue pour la protection des consommateurs et la suppression des mesures de distorsion, arbitraires ou injustifiées, du commerce. Les normes nationales qui s'appuient sur des normes internationalement reconnues, offrent aux consommateurs une protection adéquate et permettent de réduire les obstacles techniques, arbitraires et injustifiés, au commerce.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

222. Les producteurs, les entreprises de transformation, les négociants et les consommateurs tireront profit d'un renforcement de la confiance dans la qualité et la sécurité sanitaire des aliments vendus sur le marché intérieur et mondial.

Objectifs

223. Les normes internationales à base scientifique et les instruments connexes sont appliqués par les gouvernements au niveau national, ou servent de référence pour des accords bilatéraux, régionaux ou internationaux concernant la protection des consommateurs et l'assurance de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires.

Principaux produits:

- Normes alimentaires, directives et autres recommandations pour la protection du consommateur et le commerce
- Politiques et principes internationaux pour la normalisation des denrées alimentaires

Indicateurs:

- Liste de recommandations du Codex Alimentarius officiellement appliquées dans les politiques, les principes ou les instruments nationaux et internationaux.
- Exemples de cas dans lesquels les normes du Codex Alimentarius ont été utilisées pour le règlement de différends commerciaux.

221P5: Contrôle de la qualité des produits alimentaires et protection des consommateurs

Problème à résoudre:

224. Aux termes des Accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce, les pays sont tenus d'harmoniser les normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments avec celles du Codex Alimentarius; ils doivent également établir des systèmes efficaces d'assurance de la qualité et de contrôle des aliments aux niveaux national et local, pour protéger les consommateurs et promouvoir le commerce. Par ailleurs, la sensibilisation des consommateurs aux problèmes concernant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments demande une communication sur les risques objective et fondée sur des données scientifiques. Les pays en développement ont besoin d'une assistance technique pour renforcer leur capacité en matière de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle de la qualité, de manière à protéger leurs consommateurs et à participer de façon plus efficace aux activités internationales de fixation des normes (Codex).

Contribution proposée à la solution du problème

225. Des politiques et des cadres réglementaires nationaux dûment formulés pour le contrôle de la qualité des denrées alimentaires et la protection des consommateurs, faciliteront l'établissement à l'échelon local et national de systèmes efficaces de contrôle et d'assurance de la qualité des denrées alimentaires, et notamment de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations et des aliments distribués en dehors des voies officielles. Cette entité permet également de sensibiliser les consommateurs aux problèmes de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, grâce à une communication sur les risques, objective et fondée sur des données scientifiques.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

226. En contribuant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des approvisionnements alimentaires, cette entité bénéficiera avant tout aux consommateurs du monde entier.

Objectifs

227. Aider les pays à organiser et à gérer leurs propres systèmes de contrôle des aliments, à harmoniser leurs normes et leurs réglementations alimentaires avec celles du Codex, à participer aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius, et faciliter ainsi l'accès de leurs produits aux marchés internationaux des denrées alimentaires.

Principaux produits:

- Harmonisation des réglementations nationales de contrôle des aliments avec le Codex
- Soutien aux systèmes et programmes nationaux concernant l'assurance de qualité et de sécurité des aliments
- Soutien à la communication des risques et renforcement des connaissances des consommateurs

Indicateurs:

- Liste de pays ayant réformé leurs systèmes de contrôle des aliments grâce à l'assistance technique reçue.
- Participation active accrue des pays en développement au Codex Alimentarius.

221P6: Évaluation de la sécurité sanitaire des aliments

Problème à résoudre:

228. Assurer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments dans l'intérêt des consommateurs et du commerce international, exige une évaluation scientifique des risques associés aux additifs alimentaires, aux contaminants, aux médicaments vétérinaires, aux dangers microbiologiques et aux biotechnologies, qui servira de base scientifique pour les travaux de la Commission du Codex Alimentarius et des États Membres de la FAO. Cela permet également de résoudre les problèmes nouveaux ou accidentels liés à la sécurité sanitaire des aliments.

Contribution proposée à la solution du problème

229. De nombreux pays n'ont pas aisément accès aux connaissances spécialisées et aux ressources nécessaires pour effectuer une évaluation complète des risques. Des évaluations neutres, indépendantes et basées sur des données scientifiques, des risques liés aux aliments et de l'exposition aux contaminants, sont donc indispensables pour qu'ils puissent protéger leurs consommateurs par des mesures appropriées.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

230. Les consommateurs devraient tirer profit d'une nourriture plus sûre sur le plan sanitaire; et les producteurs et les négociants de produits alimentaires, d'un renforcement de la confiance des consommateurs.

Objectifs

231. Aider les pays par des évaluations scientifiques et fiables des risques liés aux aliments, en leur permettant d'intervenir de manière appropriée en cas de crises d'ordre alimentaire, et de mettre en place des systèmes de réglementation efficaces; renforcer la transparence dans le commerce international des produits alimentaires grâce à des évaluations scientifiques acceptées au niveau international.

Principaux produits:

- Évaluation scientifique de la sécurité sanitaire des additifs, des contaminants et des procédés alimentaires
- Évaluation des risques par des études de l'apport alimentaire
- Base de données sur les additifs et contaminants des produits alimentaires
- Système d'alerte rapide et de gestion des crises liées à la sécurité des aliments

Indicateurs:

- Cas dans lesquels des évaluations de la sécurité sanitaire des aliments ont été utilisées pour la gestion de risques d'ordre alimentaire au niveau national ou international.

221P8: Qualité et sécurité des aliments dans toute la filière alimentaire

Problème à résoudre:

232. La qualité et la sécurité sanitaire des aliments sont des facteurs déterminants pour assurer la santé publique, la confiance des consommateurs et l'accès aux échanges internationaux. Or, fournir aux consommateurs une nourriture saine et nutritive demande un engagement en termes de qualité dans toute la filière de la chaîne alimentaire, c'est-à-dire au niveau de la production agricole, de la récolte, du traitement et de la commercialisation, ainsi que la mise en place de systèmes de contrôle de qualité "de la ferme à la table".

Contribution proposée à la solution du problème

233. Cette entité établit un cadre pour l'accès à une nourriture saine et nutritive, couvrant les conseils en matière de politiques, les évaluations de la sécurité sanitaire des aliments, le renforcement des capacités et l'assistance technique, ainsi que les mesures à prendre dans toute la filière de la chaîne alimentaire, au niveau national et international, jetant ainsi les bases pour l'élaboration de systèmes complets et efficaces de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

234. Les consommateurs sont les premiers bénéficiaires de cette activité grâce au renforcement prévu de la sécurité sanitaire et de la qualité des approvisionnements alimentaires. Les producteurs de denrées alimentaires, les entreprises de transformation et les distributeurs devraient tirer profit d'un meilleur accès aux marchés nationaux et internationaux.

Objectifs

235. Contribuer à la mise au point de systèmes complets et efficaces de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et établir un cadre pour des conseils plus spécifiques en matière de politiques, la réalisation d'évaluations de la sécurité sanitaire, le renforcement des capacités et l'assistance technique, et les interventions nécessaires dans toute la filière de la chaîne alimentaire.

Principaux produits:

- Élaboration de cadres stratégiques pour la filière alimentaire

Indicateurs:

- Exemples de systèmes de contrôle de la qualité des aliments "de la ferme à la table" envisagés ou mis en œuvre, grâce notamment à cette entité.

221S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

236. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui aux bureaux régionaux et sous-régionaux pour la mise en œuvre d'informations normatives et d'outils
- Soutien aux conférences et aux réunions à propos des systèmes de données sur l'alimentation et de la nutrition à l'appui du développement
- Appui au programme de terrain (ESNP)
- Appui à d'autres entités et organismes extérieurs à la FAO (ESNP)
- Appui au programme de terrain (ESNS)
- Appui à d'autres entités et organismes extérieurs à la FAO (ESNS)

Indicateurs:

- Rapports des activités

PROGRAMME 2.2.2: INFORMATION EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ET D'AGRICULTURE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
222A2	2002-2005	Initiative FAO/Banque mondiale/USDA pour les statistiques agricoles en Afrique	485	0	0	0	0
222A3	2002-2006	Profils FAO de pays et système d'information cartographique	279	279	0	0	279
222A4	2002-2005	Évaluation systématique et amélioration de la qualité des données statistiques	4	0	0	0	0
222A5	2002-2007	Système mondial sur les ressources d'information agricole	2 272	2 272	0	0	2 272
222A6	2006-2011	Programme multi-institutions de renforcement des capacités statistiques alimentaires et agricoles en Afrique	0	368	368	368	1 104
222P1(1)	Continu	Statistiques sur les ressources agricoles, le revenu et la sécurité alimentaire	2 863	2 500	2 500	2 500	7 500
222P2	Continu	Production agricole, statistiques sur les échanges commerciaux et bilans alimentaires	4 840	4 400	4 400	4 400	13 200
222P3(1)	Continu	Préparation d'enquêtes et de statistiques agricoles	1 665	1 500	1 500	1 500	4 500
222P5	Continu	Programme d'amélioration de la couverture linguistique	1 999	1 999	899	899	3 797
222P6	Continu	Systèmes WAICENT de gestion et de diffusion des informations de l'Organisation	4 962	4 962	5 241	5 241	15 444
222P7	Continu	Normes et procédures visant à améliorer l'accès à l'information agricole	1 249	1 249	1 249	1 249	3 747
222P8	Continu	Élargir l'audience de WAICENT	2 400	2 400	2 500	2 500	7 400
222P9(2)	Continu	Gestion et acquisition de collections d'informations, y compris de la Bibliothèque virtuelle, de la FAO et d'autres prestataires	4 754	4 754	4 754	4 754	14 262
222Q1	Continu	Gestion de FAOSTAT/CountryStat et coordination des statistiques à la FAO	0	1 117	1 117	1 117	3 351
222S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 628	1 494	1 494	1 494	4 482
222S2	Continu	Assistance aux pays pour le renforcement de leurs capacités en matière d'information sur l'agriculture et l'alimentation par WAICENT	2 173	2 173	2 173	2 173	6 519
Réserve du programme			0		3 372	3 372	
Total Programme de travail			31 573	31 467	31 567	31 567	94 601
À déduire: recettes extérieures			320	320	320	320	960
Ouverture de crédits (chiffre net)			31 253	31 147	31 247	31 247	93 641
Croissance réelle				1 500	3 000	4 500	9 000
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				32 647	34 247	35 747	102 641
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,8%	9,6%	14,4%	9,6%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

(2) - Le changement de titre de l'entité traduit une modification notable de sa formulation.

237. Ce programme continue à être exécuté par la Division de la statistique et celle de la bibliothèque et des systèmes documentaires qui sont conjointement responsables des principaux systèmes d'information de l'Organisation dans le cadre du WAICENT (c'est à dire FAOSTAT et l'Archive des documents de l'Organisation). La structure de deux entités (222Q1 et 222A6, pour la Division de la statistique) a été modifiée alors que les entités

222P1, 222P6 et 222P9 ont été quelque peu recentrées. La raison d'être des deux nouvelles entités est donnée ci-après:

- *222Q1: Gestion de FAOSTAT/CountryStat et coordination des statistiques à la FAO.* Cette entité s'appuiera sur des méthodologies mises à jour ou améliorées ainsi que sur les systèmes d'utilisation et de dissémination de FAOSTAT, y compris par le biais de l'entité 222A4 dont le travail se terminera en 2005. Elle élargira la portée de CountryStat, améliorera la coordination des activités statistiques et des informations à la FAO et jouera un rôle actif de premier plan à l'échelle internationale.
- *222A6: Programme multi-institution de renforcement des capacités statistiques alimentaires et agricoles en Afrique.* Cette nouvelle entité s'appuiera sur les travaux de l'ex 222A2 sous l'égide de laquelle quelque 15 pays africains ont bénéficié d'un appui direct à l'élaboration de programmes de statistiques agricoles nationaux et/ou à la mise en œuvre de plans nationaux. Un financement extrabudgétaire a également permis d'offrir un appui limité.

238. Les autres modifications sont récapitulées ci-après: le nom de l'entité 222P1 - *Statistiques sur les ressources agricoles*, le revenu et la sécurité alimentaire a été modifié (on y a ajouté les termes "la sécurité alimentaire") et sa portée a été élargie pour inclure: le suivi des dépenses du gouvernement dans l'agriculture; une base de données statistiques des enquêtes sur les ménages qui contribuera à mesurer le bien-être en général et la sous-alimentation en particulier dans les zones rurales; et l'élaboration de statistiques intégrées sur la sécurité alimentaire dans FAOSTAT. L'entité 222P6 - *Systèmes WAICENT de gestion et de diffusion des informations de l'Organisation* doit être plus clairement dissociée de l'entité 222P9 - *Gestion et acquisition de collections d'informations*, y compris de la bibliothèque virtuelle, de la FAO et d'autres prestataires. Cette dernière vise davantage à acquérir et à mettre à disposition une large collection d'informations scientifiques et techniques, y compris les produits publiés et diffusés par la FAO, alors que l'entité 222P6 a avant tout pour vocation d'élaborer des outils et des systèmes d'information susceptibles d'améliorer l'accès interdisciplinaire à cette vaste base d'informations. Les deux nouvelles entités et l'entité 222P9 telle que reformulée sont décrites ci-dessous.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
222A5										●		
222A6										●		
222P1										●		
222P2										●		
222P3										●		
222P5										●		
222P6										●		
222P7										●		
222P8										●		
222P9										●		
222Q1										●		
222S1										●		
222S2					○					●		

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Les ressources supplémentaires seront utilisées pour continuer à améliorer les systèmes d'utilisation et de dissémination de FAOSTAT, y compris en élargissant la portée de CountryStat, en améliorant les systèmes d'information de l'Organisation et les outils d'accès à WAICENT (222P6), en publiant des directives de publication électronique pour gérer et disséminer l'information sous forme numérique sur la base du cadre WAICENT (222P7), en produisant plus de modules multilingues d'enseignement à distance à l'appui des méthodologies WAICENT de gestion de l'information (222P8), et en améliorant l'archive des documents de l'Organisation, y compris la Bibliothèque virtuelle, sur l'agriculture et le développement rural (222P9).

222A3: Profils FAO de pays et système d'information cartographique

Problème à résoudre:

239. Une approche intersectorielle et locale pourrait garantir de bien meilleurs résultats aux programmes nationaux. Toutefois, malgré l'existence d'un grand nombre de systèmes d'information axés sur les pays, les informations produites par ces divers systèmes sont peu intégrées. L'information tend à être produite et utilisée de manière circonscrite, et à être adaptée à un système, une unité ou un secteur d'intérêt spécifique, favorisant ainsi une approche cloisonnée du développement.

Contribution proposée à la solution du problème

240. Les profils FAO de pays et le système d'information cartographique intégreront des informations analytiques multilingues avec des bases de données thématiques et un dépôt de cartes numériques. Cela facilitera l'accès à des informations sur les multiples facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire nationale, en favorisant une approche intégrée et multisectorielle, en réduisant les coûts d'élaboration de projets et de politiques et en améliorant leur efficacité.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

241. Cette entité profitera à l'ensemble de la communauté internationale, en particulier les pays en développement qui ne disposent pas d'infrastructures de communication adaptées. Ils bénéficieront en effet d'un meilleur accès aux informations nationales intersectorielles à l'appui d'un développement national et international coordonné, notamment dans le cadre des interventions de secours ou après celle-ci. Ces avantages iront aux communautés locales (agriculteurs, montagnards, pêcheurs, éleveurs et victimes de conflits ou de catastrophes naturelles).

Objectifs

242. Les analystes, les chercheurs, les responsables de la formulation de projets et de la prise de décisions auront une vue d'ensemble spécifique de la situation de l'agriculture, ce qui leur permettra d'adopter une approche coordonnée et intersectorielle, d'identifier les secteurs ou les populations cibles nécessitant une attention particulière, et de mieux définir l'assistance technique ou les secours d'urgence.

Principaux produits:

- Élaboration et mise en œuvre de profils FAO de pays et du système d'information cartographique

Indicateurs:

- Nombre de services géographiques nationaux qui utilisent le système, en diffusent les données ou échangent leurs informations.

- Liste des donateurs et des organismes d'aide qui utilisent habituellement les profils FAO de pays et les cartes dans leurs documents de projet et leurs évaluations.

222A5: Système mondial sur les ressources d'information agricole

Problème à résoudre:

243. Les gouvernements et les organisations non gouvernementales de développement rural, les centres de recherche, les bibliothèques et les universités détiennent un riche patrimoine d'informations, dont une petite partie seulement est accessible grâce aux techniques modernes de communication de l'information, comme Internet. Le contenu de ces réservoirs d'information est souvent inaccessible pour des raisons diverses, comme le manque de ressources, le faible degré de priorité donné à l'information ou encore l'absence de méta-données utiles (à des fins méthodologiques ou de classification). Cela se traduit par un faible échange d'informations entre les parties prenantes, par des redondances et par un gaspillage de ressources pour la collecte de données.

Contribution proposée à la solution du problème

244. L'accès à des informations de qualité et à des publications approuvées par des pairs par le biais du Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS), du Réseau mondial de bibliothèques agricoles (AGLINET) et du Système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture (AGORA). Une diffusion plus efficace des ressources d'information agricole de qualité permettra de renforcer, dans les pays comme au niveau de la communauté internationale, les capacités de formuler, d'élaborer et d'évaluer efficacement les programmes et politiques de développement.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

245. Les intervenants concernés par le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire, y compris les décideurs politiques, les fournisseurs de services ruraux, les organisations d'agriculteurs et d'autres. Les pays en seront les bénéficiaires, grâce à l'accès aux expériences mondiales en matière de science et de technologie pour le secteur agricole acquises par les organisations nationales et internationales de développement, par les institutions de recherche et les universités, et grâce à une coopération internationale plus cohérente et mieux planifiée.

Objectifs

246. Les décideurs, les scientifiques et les partenaires du développement auront accès à une passerelle centralisée conduisant à des collections multimédias de ressources sur la recherche et le développement agricoles, et seront mieux à même de chercher et de retrouver des informations utiles pour leurs travaux. Les États Membres participeront activement à la gestion des systèmes d'information nationaux sur l'agriculture et la recherche, et à leur mise en réseau.

Principaux produits:

- Outils et appui aux réseaux de gestion de l'information qui facilitent l'accès à des ressources documentaires mondiales dans le domaine de l'agriculture

Indicateurs:

- Accords de collaboration officiels et informels conclus entre la FAO et d'autres fournisseurs d'information.

222A6: Programme multi-institutions de renforcement des capacités statistiques alimentaires et agricoles en Afrique

Problème à résoudre:

247. Le manque de bases de données statistiques fiables et importantes sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et la capacité limitée des pays à produire de telles données constituent toujours les principaux obstacles à la préparation et à la mise en œuvre de politiques efficaces de sécurité alimentaire et de développement rural dans un grand nombre de pays du continent. Cela ralentit le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de développement, y compris des engagements du Sommet mondial de l'alimentation.

Contribution proposée à la solution du problème

248. Une initiative appuyée par la FAO, la Banque mondiale et le Département de l'agriculture des États-Unis a été lancée pour renforcer les statistiques agricoles en Afrique. Cette nouvelle entité prolonge et élargit ces activités dans le contexte d'un programme multi-institution (FAO, Banque mondiale, PARIS2, Coopération française, Banque africaine de développement, etc.). La disponibilité d'informations statistiques fiables et pertinentes sur le secteur rural permettra de formuler des politiques averties et contribuera à renforcer l'efficacité des programmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

249. La population rurale dans son ensemble, grâce à la mise en œuvre de programmes de développement plus efficaces et plus efficaces élaborés et exécutés sur la base d'informations statistiques de vaste portée et fiables.

Objectifs

250. Meilleur accès des gouvernements, du secteur privé et des organes de développement à des statistiques alimentaires et agricoles fiables et ponctuelles pour améliorer la planification et le suivi.

Principaux produits:

- Études d'évaluation et formulation des éléments de statistiques alimentaires et agricoles dans les pays cibles
- Collecte, analyse, stockage et dissémination des données dans les pays cibles
- Renforcement des capacités par le biais d'efforts régionaux
- Supervision technique des progrès dans des pays précis

Indicateurs:

- Analyses périodiques des données FAOSTAT fournies par les pays intéressés
- Nombre de membres du personnel formés dans les pays cibles

222P1: Statistiques sur les ressources agricoles, le revenu et la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

251. Des données statistiques complètes et précises concernant les ressources et revenus agricoles et la sécurité alimentaire sont essentielles pour la formulation, le suivi et l'évaluation de politiques agricoles et alimentaires économiquement saines et pour la prise de décisions pertinentes.

Contribution proposée à la solution du problème

252. L'entité fournira des données statistiques concernant la population agricole, la population active, les prix, les ressources et les revenus, ainsi que les grands aspects liés à la sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

253. Les populations travaillant dans le secteur agricole, les personnes victimes de pénuries alimentaires et le grand public tireront profit de politiques agricoles et alimentaires tenant compte des facteurs économiques et environnementaux.

Objectifs

254. Fournir aux analystes et aux décideurs, au niveau des gouvernements comme des organisations de développement, un ensemble de séries et d'indicateurs statistiques à jour concernant l'utilisation des terres, la population, la population active, les intrants agricoles, les prix, les revenus, les investissements, les ressources et les questions de sécurité alimentaire; ainsi que des profils statistiques intégrant des indicateurs clés du secteur agricole.

Principaux produits:

- Statistiques concernant les intrants et les ressources agricoles, et les questions environnementales
- Statistiques concernant les prix, les revenus et les investissements agricoles
- Profils statistiques du secteur agricole et analyse du développement rural
- Dépenses publiques consacrées à l'agriculture
- Statistiques sur la sécurité alimentaire
- Enquêtes auprès des ménages

Indicateurs:

- Liste d'organisations internationales et régionales, d'organismes d'aide et de gouvernements utilisant habituellement des statistiques sur la sécurité alimentaire et sur les ressources et les revenus agricoles dans leurs processus d'élaboration et d'évaluation des politiques et des programmes.
- Utilisation courante de statistiques sur la sécurité alimentaire et sur les ressources et les revenus agricoles.

222P2: Production agricole, statistiques sur les échanges commerciaux et bilans alimentaires

Problème à résoudre:

255. Des données statistiques complètes et précises concernant la production agricole et animale, ainsi que des statistiques sur les échanges internationaux et l'utilisation, doivent être tenues pour faciliter l'analyse et les prévisions économiques et pour pouvoir élaborer, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des programmes efficaces concernant la sécurité alimentaire et le développement rural.

Contribution proposée à la solution du problème

256. Cette activité de programme continue est complémentaire de la précédente pour ce qui est des travaux statistiques de base de la FAO, concernant les domaines clés des statistiques de production et de commerce agricoles, et des bilans alimentaires.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

257. Les bénéficiaires en seront les producteurs et les consommateurs qui tireront avantage d'une plus grande efficacité des politiques, ainsi que de prévisions plus précises de la part des analystes. Meilleure utilisation des ressources par le biais d'investissements dans l'agriculture et les infrastructures qui s'y rattachent.

Objectifs

258. Fournir aux utilisateurs de la FAO et à la communauté mondiale tout entière un ensemble de séries et d'indicateurs statistiques cohérents et à jour concernant la production, le commerce et l'utilisation des produits agricoles et animaux, pour pouvoir analyser et surveiller la situation mondiale et régionale de l'alimentation et de l'agriculture, et prendre des décisions.

Principaux produits:

- Statistiques concernant la production agricole
- Statistiques concernant les échanges de produits agricoles
- Comptes disponibilités-utilisation et bilans alimentaires

Indicateurs:

- Liste d'organisations internationales et régionales, d'organismes d'aide et de gouvernements utilisant habituellement des statistiques sur la production et le commerce agricoles, et des bilans alimentaires, dans leurs processus d'élaboration et d'évaluation des politiques et des programmes.
- Utilisation de statistiques concernant la production et le commerce agricoles, et de bilans alimentaires.

222P3: Préparation d'enquêtes et de statistiques agricoles

Problème à résoudre:

259. L'absence de données fiables, complètes et fournies en temps opportun concernant le secteur agricole, entrave considérablement dans bien des pays l'élaboration de politiques et la planification du développement, ainsi que la surveillance des performances du secteur et le renforcement de la sécurité alimentaire. Pour résoudre ce problème de développement, cette activité soutient l'élaboration de systèmes intégrés de statistiques alimentaires et agricoles, y compris la conception et la mise en œuvre de programmes exhaustifs de recensements et d'enquêtes agricoles.

Contribution proposée à la solution du problème

260. Cette activité de programme contribue à la mise au point de méthodologies et d'outils techniques pour les recensements et les enquêtes agricoles, ainsi qu'à la production par les pays de données de base harmonisées et améliorées, qui permettront d'améliorer la planification, l'évaluation et la formulation des politiques dans le secteur agricole.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

261. Les planificateurs et les administrateurs des secteurs privé et public disposeront d'une meilleure base d'information pour la prise de décisions, dont bénéficiera au final la société tout entière.

Objectifs

262. Une disponibilité accrue au moment voulu de statistiques fiables et utiles sur l'alimentation et l'agriculture, au niveau national, pour renforcer la planification, le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes concernant les questions de sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Recensements et enquêtes agricoles
- Renforcement des capacités nationales en matière de statistiques agricoles

Indicateurs:

- Participation au Programme du recensement mondial de l'agriculture
- Élaboration de systèmes nationaux de statistiques alimentaires et agricoles
- Renforcement des capacités

222P5: Programme d'amélioration de la couverture linguistique**Problème à résoudre:**

263. Les États Membres ont réaffirmé l'importance de garantir le traitement égal des langues dans les activités de l'Organisation et dans la production des résultats de ses activités.

Contribution proposée à la solution du problème

264. Les fonds alloués à cette entité permettront de renforcer, au niveau de l'Organisation, la capacité de la FAO de fournir ses produits d'information et les résultats de ses activités dans les langues voulues, notamment en comblant les éventuels déficits de financement dans telle ou telle entité.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

265. Les États Membres et la société civile dans le monde entier tireront profit de la disponibilité des messages et des produits d'information de la FAO dans toutes les langues officielles.

Objectifs

266. Assurer l'accessibilité des informations et des produits normatifs issus des divers programmes dans les langues voulues de la FAO.

Principaux produits:

- Système de publication multilingue intégré
- Appui aux activités de publication multilingue

Indicateurs:

- Disponibilité accrue de l'information dans toutes les langues officielles, sur le site Web de la FAO et dans les publications.
- Augmentation du nombre des connexions aux pages Web de la FAO de la part de pays appartenant aux divers groupes linguistiques.

222P6: Systèmes WAICENT de gestion et de diffusion des informations de l'Organisation**Problème à résoudre:**

267. Si les technologies de communication de l'information, en particulier l'internet, ont considérablement facilité l'accès rapide aux systèmes d'information de l'Organisation dans les pays développés et en développement, il reste toutefois le problème de la localisation et de la recherche d'informations spécifiques. Certains pays en développement ont par ailleurs un accès limité à ces technologies, ce qui freine leur intégration dans un marché mondial en évolution. Leur exclusion est ultérieurement aggravée par l'absence d'informations et de systèmes d'information multilingues.

Contribution proposée à la solution du problème

268. Cette entité permettra d'améliorer la recherche d'informations et l'accès aux recueils d'information de la FAO, de la part des institutions gouvernementales et non gouvernementales et des organisations de la société civile qui seront ainsi plus à même d'évaluer la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans leurs pays respectifs, et d'établir et mettre en œuvre des politiques et des programmes plus efficaces aux fins de la sécurité alimentaire et d'une production agricole durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

269. L'ensemble de la communauté internationale tirera avantage du système WAICENT qui permet un accès rapide à un vaste patrimoine d'informations multilingues sur l'alimentation et l'agriculture. Les pays en développement dépourvus d'infrastructures de communication adéquates, pourront accéder plus aisément à des informations fiables concernant l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durable sous diverses formes.

Objectifs

270. Les décideurs, les chercheurs, les planificateurs et les évaluateurs, notamment dans les pays en développement, auront un accès rapide à des informations multilingues sur l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, grâce à l'internet et par d'autres supports, comme les CD-ROM.

Principaux produits:

- Accès accru aux sites web et aux archives électroniques de la FAO
- Éléments de gestion de l'information multilingue, de manière à faciliter l'accès aux renseignements de la FAO par le biais de l'internet et d'autres outils de diffusion
- Appui aux systèmes d'information thématique et aux réseaux d'experts correspondants

Indicateurs:

- Nombre de connexions mensuelles et d'accès au site Web de la FAO
- Pourcentage estimé du contenu du site Web de la FAO disponible sur CD-ROM dans les pays en développement.
- Utilisation faite de l'information.

222P7: Normes et procédures visant à améliorer l'accès à l'information agricole

Problème à résoudre:

271. Le principal obstacle à l'intégration d'informations provenant de sources diverses et à l'établissement de véritables capacités de recherche et de recouvrement, est l'absence de normes et de procédures uniformes pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information et la capacité d'en assurer la cohérence pour mieux les gérer. Sans de telles normes, les systèmes nationaux d'information agricole resteront isolés et de nombreux professionnels ne pourront tirer avantage des ressources nationales et internationales d'information concernant la recherche agricole et le développement rural.

Contribution proposée à la solution du problème

272. Cette activité de programme continue permettra d'établir des normes uniformes pour la collecte, l'archivage et la diffusion d'informations et de connaissances, qui aideront les communautés nationales et les organisations internationales à accéder à des informations plus fiables à un moindre coût.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

273. Les pays et divers groupes d'utilisateurs bénéficieront ainsi d'un meilleur accès à l'information, tandis que des politiques nationales plus éclairées à l'appui d'initiatives de développement rural et de coopération internationale, seront dans l'intérêt de tous.

Objectifs

274. L'adoption de normes et de méthodologies internationales pour la collecte, le stockage et la diffusion d'informations électroniques concernant l'alimentation et l'agriculture, pour une meilleure gestion des systèmes nationaux d'information et une utilisation accrue des informations disponibles.

Principaux produits:

- Un cadre de référence pour l'organisation, la classification et le catalogage des informations dans les domaines d'expertise de la FAO
- Centre d'échange pour l'adoption et la mise en œuvre de normes de gestion de l'information

Indicateurs:

- Nombre de pays adoptant les normes et/ou fournissant des informations à la FAO d'une manière conforme aux normes.
- Partenaires du Centre d'échange.

222P8: Élargir l'audience de WAICENT

Problème à résoudre:

275. Cette activité qui est complémentaire des entités 222P6 et 222P7, couvre la question de l'accès aux informations et aux connaissances concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire, et de leur échange limité aux niveaux local, national et régional. Ce problème peut être résolu grâce à la mise en place et au renforcement de systèmes de gestion et d'échange d'informations à tous les niveaux, l'accent étant mis sur l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication dans le contexte du Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural.

Contribution proposée à la solution du problème

276. Cette entité de programme fournira les mécanismes de diffusion efficace et d'adoption de méthodes et d'outils de gestion et d'échange de l'information agricole, élaborés dans le cadre de WAICENT. Une fois appliqués, ces nouveaux outils et méthodes faciliteront le flux d'informations vers les intervenants en milieu rural et en provenance de ceux-ci, de manière à combler le fossé numérique en milieu rural et, dès lors, à améliorer leurs moyens d'existence.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

277. De meilleurs systèmes de gestion, de diffusion et d'échange d'informations dans les pays faciliteront l'accès aux bases d'information et de connaissances disponibles, de tous ceux qui s'intéressent, à tous les niveaux, au développement et à la sécurité alimentaire, y compris les décideurs politiques, les fournisseurs de services en milieu rural, les organisations d'agriculteurs et autres.

Objectifs

278. Renforcement de la capacité, pour les particuliers, les organisations et les communautés dans les pays, d'accéder aux informations et aux connaissances, et de les échanger, et une meilleure efficacité, qualité et pertinence de l'information mise en commun par les divers groupes s'occupant du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Adaptation des méthodologies, des outils et des applications de WAICENT concernant la gestion des informations, à l'appui des systèmes agricoles et de sécurité alimentaire nationaux
- Matériels de formation et de télé-enseignement pour la gestion de l'information agricole
- Renforcement de la visibilité de WAICENT

Indicateurs:

- Nombre estimatif de personnes utilisant les méthodologies et les outils de WAICENT dans le monde entier, et par pays
- Nombre estimatif de personnes accédant à l'information de la FAO disponible par le biais de WAICENT

222P9: Gestion et acquisition de collections d'informations, y compris de la Bibliothèque virtuelle, de la FAO et d'autres prestataires**Problème à résoudre:**

279. Le développement agricole et rural dépend de savoirs de provenances diverses, y compris des dernières méthodologies scientifiques, de projets pilotes et d'expérimentations sur le terrain. Ces savoirs doivent cependant être organisés en collections qualitatives contenant les informations les plus pertinentes et les plus à jour.

Contribution proposée à la solution du problème

280. Lorsque les archives sont bien organisées, les informations sont plus immédiatement disponibles et les chercheurs, analystes, scientifiques et experts les trouvent plus facilement. Cela donne aux décideurs des informations plus ponctuelles pour s'attaquer aux problèmes de la sécurité alimentaire de leurs pays.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

281. L'ensemble du public bénéficiera d'un accès à des informations de qualité provenant d'archives axées sur le développement agricole et rural.

Objectifs

282. Disponibilité d'archives de connaissances techniques très pertinentes sur le développement agricole et rural, capacités accrues des pays à évaluer des méthodologies et des mesures prouvées et appropriées susceptibles d'être utilisées au niveau national.

Principaux produits:

- Archivage et préservation des informations techniques de la FAO
- Archives d'informations pertinentes au développement agricole et rural

Indicateurs:

- Contenu de l'Archive des documents de l'Organisation (nombre de volumes)
- Contenu des archives de la FAO (nombre de volumes)

222Q1: Gestion de FAOSTAT/CountryStat et coordination des statistiques à la FAO**Problème à résoudre:**

283. L'amélioration de la couverture, de la disponibilité et de la qualité des données alimentaires et agricoles est indispensable à la prise de décision et aux analyses.

Contribution proposée à la solution du problème

284. Données complètes, exactes et disponibles pour l'élaboration de bonnes politiques et une bonne prise de décisions. Cette entité s'appuiera sur des investissements importants pour renforcer FAOSTAT.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

285. En dernière analyse, les bénéficiaires seront les producteurs et les consommateurs qui profiteront de l'amélioration des résultats des politiques utilisant FAOSTAT/CountryStat.

Objectifs

286. Large disponibilité de données statistiques de qualité acceptable et pertinentes pour les analystes et les décideurs.

Principaux produits:

- Exploitation, maintenance et gestion de la base de données FAOSTAT/CountryStat
- Coordination des activités statistiques de la FAO et des autres institutions
- Maintenance et élaboration des classifications agricoles
- Annuaire statistique de la FAO
- Évaluation de la qualité des statistiques

Indicateurs:

- Amélioration de la couverture des domaines agricoles dans les Classifications statistiques internationales
- Adoption des données/publications statistiques par les utilisateurs

222S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

287. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Conseils et assistance aux pays sur les indicateurs socio-économiques relatifs aux bases de données agricoles et connexes
- Conseils et assistance aux pays sur les comptes disponibilités/utilisation, les bilans alimentaires et les échanges commerciaux
- Conseils et assistance aux pays sur l'élaboration de systèmes intégrés de statistiques agricoles et alimentaires et de recensements agricoles
- Contribution aux entités des autres divisions et DPAI
- Réunions des commissions statistiques et des organes statutaires

Indicateurs:

- Avis directs aux États Membres
- Appui au programme de terrain
- Renforcement des capacités

222S2: Assistance aux pays pour le renforcement de leurs capacités en matière d'information sur l'agriculture et l'alimentation par WAICENT

288. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui au programme de terrain: identification et formulation de missions et de projets de terrain concernant les services, systèmes et réseaux d'information nationaux
- Services consultatifs aux pays: services consultatifs ad hoc aux gouvernements, aux bureaux régionaux et sous-régionaux concernant les activités WAICENT à l'échelle de l'Organisation, AGRIS/CARIS et l'établissement et le renforcement des systèmes et réseaux nationaux d'information
- Soutien aux organismes extérieurs à la FAO, appui aux entités de programme d'autres divisions, services de secrétariat des organes statutaires

Indicateurs:

- Nombre de pays demandant des avis et des recommandations techniques

PROGRAMME 2.2.3: SUIVI, ÉVALUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
223A2	2004-2009	Études prospectives mondiales sur l'alimentation et l'agriculture	1 387	1 226	1 226	0	2 452
223P2	Continu	Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture	1 167	1 161	1 161	1 161	3 483
223P3	Continu	Évaluations concernant les marchés des produits alimentaires de base et conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale	1 476	1 326	1 326	1 326	3 978
223P4	Continu	Projections et analyses mondiales concernant les produits de base	1 028	1 028	1 028	1 028	3 084
223P5	Continu	Évaluations concernant les marchés des produits tropicaux, horticoles et des produits non transformés et analyse des effets sur la sécurité alimentaire	2 133	1 983	1 983	1 983	5 949
223P6	Continu	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture	6 319	6 319	6 319	6 319	18 957
223S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	725	725	725	725	2 175
Réserve du programme			0			1 226	
Total Programme de travail			14 235	13 768	13 768	13 768	41 304
À déduire: recettes extérieures			96	96	96	96	288
Ouverture de crédits (chiffre net)			14 139	13 672	13 672	13 672	41 016
Croissance réelle				300	600	900	1 800
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				13 972	14 272	14 572	42 816
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				2,2%	4,4%	6,6%	4,4%

289. Ce programme donne corps à la priorité constante qui est accordée à la satisfaction des besoins des États Membres pour des évaluations et des transmissions régulières et opportunes d'informations concernant la situation

actuelle des disponibilités et de la demande alimentaires, les perspectives des produits agricoles, les analyses et études prospectives stratégiques de la situation de l'alimentation, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à long terme, aux niveaux national, régional et mondial. L'importance cruciale du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) se manifeste dans le nombre croissant de requêtes de pays demandant des évaluations indépendantes et concluantes de la situation de leur production et de leur demande alimentaires. La structure du programme ne connaît pas de changement. Le rapport annuel, *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA)*, va conserver son nouveau format, destiné à lui attirer un plus vaste public. Une étude prospective à long terme, *L'agriculture vers 2040 et après*, préparée dans le cadre de l'entité 223A2, *Études prospectives mondiales sur l'alimentation et l'agriculture*, sera publiée vers la fin de la période du PMT et des examens séparés sur des thèmes d'importance mondiale seront publiés de temps en temps.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
223A2											●	
223P2											●	○
223P3					○	○				○	●	●
223P4											●	
223P5										●	●	
223P6			●							●	●	
223S1				○	○						●	

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Le SMIAR sera renforcé pour être en mesure de mener plus de missions sur le terrain en réponse au nombre croissant de demandes des pays et des bailleurs de fonds pour des évaluations plus ponctuelles des crises alimentaires auxquelles la FAO doit répondre.

223A2: Études prospectives mondiales sur l'alimentation et l'agriculture

Problème à résoudre:

290. Identification des goulets d'étranglement et des problèmes à venir, au vu des nouvelles perspectives à long terme concernant l'alimentation, la nutrition et l'agriculture dans le monde, ainsi que l'utilisation des ressources naturelles, et nécessitant des politiques agricoles correctives.

Contribution proposée à la solution du problème

291. Les politiques et les plans doivent s'appuyer sur des décisions plus éclairées, qui reposeront à leur tour sur des prévisions rigoureuses concernant les problèmes importants et les tendances principales.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

292. la FAO fournira des perspectives à long terme pour les principales questions touchant l'alimentation, la nutrition, l'agriculture et les ressources naturelles dans le monde. Les producteurs et les consommateurs en général tireront donc avantage de décisions stratégiques et de plans de développement basés sur de meilleures informations analytiques et sur des jugements plus éclairés.

Objectifs

293. Les principaux responsables de la prise de décisions, au niveau national et international, auront une meilleure connaissance des tendances, des contraintes et des possibilités à long terme touchant l'alimentation, la nutrition et l'agriculture dans le monde, et seront de ce fait en mesure d'effectuer des choix stratégiques et de programme plus judicieux.

Principaux produits:

- Cadre analytique et base de données
- Rapport Agriculture: Horizon 20XX et documents intermédiaires
- Contributions aux études entreprises par les institutions des Nations Unies et les organisations extérieures au système

Indicateurs:

- Exemples de débats publics ou parlementaires, de campagnes de sensibilisation, de programmes ou de politiques influencés par l'analyse et l'évaluation de l'étude Agriculture: Horizon 20XX.

223P2: Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

Problème à résoudre:

294. Dans le monde en rapide évolution d'aujourd'hui et au vu de la mondialisation croissante de l'économie, il est nécessaire d'identifier les tendances et les problèmes survenant dans le domaine de l'agriculture, et ce dès leur apparition, pour pouvoir y répondre par des accords de collaboration ou des interventions locales.

Contribution proposée à la solution du problème

295. Le premier objectif des documents SOFA est de renforcer, au niveau des décideurs et des leaders d'opinion, la connaissance des problèmes et des possibilités existant dans le domaine de l'agriculture, pour la résolution des problèmes spécifiques par des politiques et une coopération internationale plus pertinentes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

296. Le grand public et la communauté internationale devraient tirer profit de politiques et/ou d'une coopération internationale plus appropriées et mises en œuvre au moment voulu, pour le traitement de questions prioritaires concernant l'alimentation et l'agriculture.

Objectifs

297. Les responsables peuvent prendre de décisions plus judicieuses concernant l'élaboration de politiques ou de plans, grâce à une meilleure connaissance et compréhension des tendances, des contraintes et des possibilités mondiales ou dominantes, en matière de développement agricole.

Principaux produits:

- Examen de la situation, des tendances, des politiques et des questions concernant l'alimentation et l'agriculture au niveau mondial et régional

Indicateurs:

- Preuves d'une meilleure prise de conscience des questions mises en évidence dans SOFA, notamment de la part des décideurs et des leaders d'opinion, par exemple articles ou citations dans des médias spécialisés ou non, ou débats publics.

223P3: Évaluations concernant les marchés des produits alimentaires de base et conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale

Problème à résoudre:

298. Il existe une carence en termes de données, d'informations et d'évaluations fiables, cohérentes, complètes et rapidement utilisables, quant aux effets des nouvelles politiques et de l'évolution des marchés mondiaux concernant les produits alimentaires de base, dans les pays en développement notamment, qui faciliteraient la planification et l'adaptation à l'évolution des marchés.

Contribution proposée à la solution du problème

299. Le marché des produits alimentaires et agricoles de base fonctionnera de manière plus efficace grâce aux informations et aux analyses qui seront produites dans le cadre de cette entité. La prise de décision par les agents clés des marchés aux niveaux national et international s'en trouvera aussi facilitée.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

300. Le grand public, les consommateurs et les producteurs tireront profit d'un meilleur fonctionnement des marchés des produits alimentaires et agricoles de base, au niveau national et international.

Objectifs

301. Les acteurs clés du marché des produits alimentaires et agricoles de base seront en mesure de prendre des décisions plus judicieuses, en s'adaptant à l'évolution des conditions du marché. En particulier, les responsables gouvernementaux de la prise de décisions favoriseront l'élaboration de politiques ou de programmes appropriés visant à permettre au secteur privé de saisir les nouvelles possibilités commerciales.

Principaux produits:

- Bases de données intégrées et outils analytiques/de modélisation pour les denrées alimentaires de base
- Publications sur la situation du marché et les perspectives à court terme pour les denrées alimentaires de base
- Rapports sur les indicateurs mondiaux de la sécurité alimentaire traduisant l'évolution du commerce et des marchés des produits alimentaires de base
- Études sur les produits et projections à moyen terme pour les produits de base
- Échange d'informations sur les produits de base par voie électronique et dans le cadre de réseaux

Indicateurs:

- Nombre estimatif de consultations et de téléchargements à partir de sites web présentant des évaluations et des publications relatives aux produits alimentaires de base
- Nombre d'invitations reçues de la part de grandes associations privées et d'institutions occupant une place importante dans chaque secteur des produits de base pour contribuer à leurs réunions ou y assister
- Évaluations et analyses réalisées par les Membres après avoir assisté à des réunions organisées sur le thème des produits alimentaires de base

223P4: Projections et analyses mondiales concernant les produits de base

Problème à résoudre:

302. Les gouvernements et d'autres acteurs nationaux et internationaux doivent prendre des décisions efficaces et appropriées, basées sur des analyses fiables de l'évolution actuelle des marchés mondiaux et des perspectives à moyen terme pour les produits agricoles, ainsi que sur des analyses des problèmes transversaux.

Contribution proposée à la solution du problème

303. La mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans concernant les échanges internationaux, la valorisation des produits de base et la sécurité alimentaire, sera facilitée par les analyses de la FAO concernant les nouvelles tendances et les perspectives futures des marchés mondiaux des produits alimentaires de base.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

304. Les producteurs, les industries, les négociants et les consommateurs tireront profit de décisions éclairées concernant les échanges, les stratégies de valorisation des produits de base et la planification de la sécurité alimentaire.

Objectifs

305. Les pays ajustent leurs politiques, leurs stratégies et leurs plans pour saisir les débouchés commerciaux, grâce à une meilleure connaissance des nouvelles tendances et des perspectives futures des marchés mondiaux des produits alimentaires de base.

Principaux produits:

- Rapport sur les marchés des produits et études analytiques sur l'évolution et les tendances des marchés
- Études analytiques sur les perspectives et les projections des produits

Indicateurs:

- Nombre de pays ayant ajusté leurs politiques, leurs stratégies et leurs plans relatifs aux échanges commerciaux et au développement communautaire, sur la base des projections et des évaluations concernant les marchés, produites dans le cadre de cette entité.

223P5: Évaluations concernant les marchés des produits tropicaux, horticoles et des produits non transformés et analyse des effets sur la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

306. Une meilleure planification et adaptation à l'évolution des marchés des produits tropicaux, horticoles et non transformés, est nécessaire pour rentabiliser au maximum le commerce international de ces produits, améliorer l'efficacité du marché et renforcer la sécurité alimentaire.

Contribution proposée à la solution du problème

307. Le commerce de ces produits agricoles a un impact notable sur la croissance du secteur agricole et donc sur les revenus, sur l'emploi et sur la sécurité alimentaire. Les informations régulières, complètes et fiables qui seront fournies dans le cadre de cette entité, faciliteront la prise de décisions et amélioreront l'efficacité du marché, ce qui à son tour permettra d'améliorer la répartition des ressources et de tirer le plus grand bénéfice possible du commerce des produits de base en terme de revenus et de sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

308. Les producteurs, les négociants et autres participants aux marchés nationaux et internationaux tireront profit d'une participation plus efficace à ces marchés.

Objectifs

309. Une plus grande efficacité du marché et une participation accrue aux marchés des produits de base de la part des pays en développement, grâce à des politiques et à des décisions plus éclairées.

Principaux produits:

- Publications sur la situation et les perspectives à court terme du marché pour les matières premières et les produits tropicaux et horticoles
- Études sur les produits de base et projections à moyen terme pour les matières premières et les produits tropicaux et horticoles
- Échange d'informations sur les produits de base par voie électronique et dans le cadre de réseaux
- Bases de données intégrées, instruments d'analyse et de modélisation pour les matières premières, les produits tropicaux et horticoles
- Rapports sur la sécurité alimentaire et les recettes d'exportation tirées des matières premières et des produits tropicaux et horticoles

Indicateurs:

- Preuve de décisions commerciales ou stratégiques influencées par des informations fournies dans le cadre de cette entité.

223P6: Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture**Problème à résoudre:**

310. Les catastrophes d'origine naturelle ou humaine peuvent être la cause de situations d'insécurité alimentaire à grande échelle, voire de famines. Des systèmes d'alerte rapide sont donc nécessaires pour pouvoir disposer rapidement d'informations exactes concernant des situations alimentaires très fluctuantes, et organiser ainsi des interventions de secours adéquates et coordonnées avant le déclenchement de la crise.

Contribution proposée à la solution du problème

311. Créé sur recommandation de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 au lendemain de la crise alimentaire de 1972/73, le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) joue un rôle spécifique en fournissant rapidement des informations exactes concernant l'impact des catastrophes d'origine humaine ou naturelle sur la sécurité alimentaire, ce qui permet de lancer des opérations de secours et donc d'aider les populations et les communautés concernées à accéder à l'aide alimentaire et autre.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

312. Les populations victimes de catastrophes d'origine naturelle et humaine, pour lesquelles une assistance est nécessaire.

Objectifs

313. Permettre la fourniture d'une aide d'urgence aux populations victimes de catastrophes d'origine naturelle et humaine, et ce en temps voulu pour prévenir des pertes de vie humaine ou réduire au minimum les souffrances.

Principaux produits:

- Alertes spéciales
- Rapports de missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires
- Rapports sur la situation et les perspectives de l'alimentation

- Opérations d'urgence qui doivent être approuvées conjointement par le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif du PAM
- Logiciels, bases de données et systèmes Internet d'alerte rapide et diffusion régulière de rapports, d'alertes spéciales et de données sur la sécurité alimentaire

Indicateurs:

- Incidents critiques à l'occasion desquels le SMIAAR a prévu une crise et déclenché des opérations de secours suffisamment tôt pour en atténuer véritablement les effets.

223S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

314. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCB)
- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCG)
- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCP)
- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCR)
- Soutien au programme de terrain (ESC)
- Fourniture de services au Comité des produits et à ses Groupes intergouvernementaux subsidiaires

Indicateurs:

- Demandes d'assistance
- Réunions

PROGRAMME 2.2.4: POLITIQUES RELATIVES À L'AGRICULTURE, À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AU COMMERCE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
224A2	2002-2005	Soutien aux pays en développement en matière de politiques de produits et de politiques commerciales pour les négociations commerciales	1 594	0	0	0	0
224A4	2006-2011	Soutien à la mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales	0	1 435	1 435	1 435	4 305
224P1(1)	Continu	Analyse des politiques pour l'agriculture et l'économie rurale	1 588	1 568	1 568	1 568	4 704
224P2(1)	Continu	Agriculture, développement rural et pauvreté: Analyse des liens	1 774	731	731	767	2 229
224P3	Continu	Économie des ressources naturelles et viabilité écologique	553	550	550	550	1 650
224P4	Continu	Analyse et renforcement du consensus sur les questions émergentes concernant les produits de base et le commerce international	3 984	3 484	3 484	3 484	10 452
224P5	Continu	Promotion de la diversification et de la compétitivité des produits agricoles	1 153	1 153	1 153	1 153	3 459
224P6	Continu	Analyse des politiques en matière de sécurité alimentaire et évaluation de l'impact	0	828	828	828	2 484
224S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 592	1 567	1 566	1 567	4 700
Total Programme de travail			12 238	11 316	11 315	11 352	33 983
À déduire: recettes extérieures			173	173	173	173	519
Ouverture de crédits (chiffre net)			12 065	11 143	11 142	11 179	33 464
Croissance réelle				1 050	2 100	3 150	6 300
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				12 193	13 242	14 329	39 764
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				9,4%	18,8%	28,2%	18,8%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

315. Le programme fournit une évaluation globale des résultats obtenus dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le monde et des problèmes qui se posent pour lutter contre la faim, y compris certaines questions concernant l'environnement. L'analyse entreprise dans le cadre de ce programme aide à mieux faire comprendre l'ampleur et les causes de la pauvreté et de la faim dans différents contextes, ainsi que les mesures de politique générale qui s'imposent. En élaborant une action "sur deux fronts", la FAO s'est dotée d'un moyen de lutter contre la faim en associant développement agricole et rural durable et possibilité d'avoir un accès immédiat et rapide à des produits alimentaires. Le programme de terrain correspondant et l'analyse de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et du développement durable offrent de bonnes bases pour l'élaboration de stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire. Trois entités existantes 224P1, 224P2 et 224P3 apportent une contribution évidente à ce gros travail d'analyse. Une nouvelle entité de programme, 224P6, *Analyse des politiques en matière de sécurité alimentaire et évaluation de l'impact*, qui doit viser tout particulièrement à améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans différents contextes (situations d'urgence ou programmes de développement) conduira à l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures plus efficaces et fondés sur des faits concrets dans le domaine de la sécurité alimentaire.

316. Les autres entités concernent les questions de politique commerciale de ce programme et sont notamment la nouvelle entité 224A4, *Soutien à la mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales*, qui fait suite à l'entité 224A2, *Soutien aux pays en développement en matière de politiques de produits et de politiques commerciales pour les*

négociations commerciales, laquelle a contribué à l'analyse des politiques liées au commerce et au renforcement des capacités nationales en vue d'une participation pleine et entière au cycle en cours des négociations commerciales multilatérales de l'OMC. Cette entité visera en particulier à renforcer les capacités nationales pour la mise en oeuvre des accords commerciaux multilatéraux et à aider les pays en développement à tirer parti des opportunités commerciales. Les activités au titre des entités 224P4 et 224P5 se poursuivront comme prévu dans le Plan à moyen terme 2004-09.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
224A4					●							
224P1	●				●						●	○
224P2	●	○										●
224P3				○				●	○			
224P4				●	●	●					●	
224P5					●		●					
224P6		●	○									
224S1	●	●	●		○			○		○	○	

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

On utiliserait les ressources pour : réaliser au titre des entités 224P2 et 224P3 un travail analytique visant à améliorer la méthode de mesure du coût économique de la faim et des études empiriques dans certains pays ; effectuer une évaluation plus approfondie du rôle que joue le revenu non agricole dans le développement, la lutte contre la pauvreté et les liens avec l'agriculture ; soutenir la mise en oeuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement ainsi que l'organisation de réunions sur les méthodes d'appréciation d'éléments extérieurs à l'environnement.

En outre, compte tenu des résultats attendus du cycle de Doha des négociations commerciales multilatérales et du rythme accéléré de la mondialisation, on répondrait de façon plus satisfaisante aux demandes sans cesse plus nombreuses d'informations, d'analyses opportunes et de création des capacités nécessaires pour faire face à un environnement international de plus en plus complexe.

224A4: Soutien à la mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales

Problème à résoudre:

317. Il y a de la part des pays des besoins importants et bien définis d'aide pour le renforcement de leurs capacités de mise en oeuvre des accords commerciaux et de suivi des négociations commerciales. Il y a aussi un besoin de renforcement des capacités au niveau national pour l'analyse des questions relatives à l'agriculture sur lesquelles porteront les négociations commerciales, en particulier du point de vue de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la lutte contre la pauvreté.

Contribution proposée à la solution du problème

318. Cette entité aidera les pays à appliquer de façon efficace les accords commerciaux en renforçant leurs capacités d'analyse des questions commerciales et en les sensibilisant davantage aux incidences de ces accords.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

319. Experts, conseillers en politique, universités et ONG; l'application efficace des accords commerciaux et la possibilité de mieux tirer parti des opportunités commerciales profiteront aux économies des pays en général.

Objectifs

320. Renforcer les capacités nationales pour que les pays puissent appliquer les accords commerciaux sur l'agriculture et tirer parti des opportunités commerciales.

Principaux produits:

- Aide à la mise en œuvre des engagements pris concernant les accords commerciaux au plan national et international ;
- Soutien pour la poursuite des négociations relatives aux accords commerciaux ;
- Analyse des incidences des accords commerciaux pour le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire au plan national et mondial.

Indicateurs:

- Utilisation judicieuse des avis impartiaux fournis par les experts gouvernementaux, les participants à des séminaires, ateliers et colloques ;
- Propositions et autres contributions présentées aux négociations commerciales, sur la base des avis de la FAO.

224P1: Analyse des politiques pour l'agriculture et l'économie rurale***Problème à résoudre:***

321. L'une des raisons principales de la lenteur des progrès accomplis vers la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, est l'attention insuffisante dont l'agriculture et l'économie rurale des pays en développement fait l'objet, pour ce qui est à la fois d'un cadre stratégique propice et de la mobilisation de ressources pour le développement du secteur. Les pays en développement ont besoin d'un cadre stratégique renforcé pour le développement agricole et rural, qui mobiliserait des ressources, favoriserait l'initiative et les investissements privés, et tiendrait compte des besoins des groupes vulnérables et défavorisés.

Contribution proposée à la solution du problème

322. L'adoption et la mise en œuvre d'un cadre stratégique approprié conforme aux recommandations de la FAO favoriseront un développement agricole et rural dynamique et plus équilibré, avec la participation des ruraux pauvres.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

323. Les populations pauvres et sous-alimentées des pays en développement, notamment les habitants des zones rurales et les personnes qui tirent leurs moyens d'existence directement ou indirectement du secteur agricole, tireront profit d'un développement agricole et rural plus équilibré et autocentré.

Objectifs

324. Les décideurs et les organisations internationales sont conscients de la nécessité de réviser les politiques agricoles et de développement rural et leurs incidences en matière de distribution, de renforcer les capacités des décideurs à élaborer, ajuster et évaluer des politiques intéressant l'agriculture et le développement rural, et d'utiliser ces capacités pour négocier et mettre en place des cadres stratégiques propices au développement de l'agriculture.

Principaux produits:

- Analyse des tendances politiques et des performances de l'agriculture dans certains pays
- Publications concernant des questions courantes et nouvelles touchant l'analyse économique et la recherche en matière de politiques
- Soutien à l'ajustement agricole et aux réformes des politiques
- Évaluation des effets des politiques macroéconomiques et agricoles sur la sécurité alimentaire dans divers contextes socio-économiques

Indicateurs:

- Exemples de débats repris par les médias spécialisés ou non, concernant des questions traitées par cette entité (par exemple, les réformes des politiques dans l'agriculture et l'économie rurale) et faisant explicitement référence aux stratégies de la FAO.

224P2: Agriculture, développement rural et pauvreté: Analyse des liens**Problème à résoudre:**

325. Le fait que les stratégies et les programmes de développement ne soient pas parvenus à lutter contre la pauvreté et la faim au rythme voulu pour atteindre les OMD et les objectifs du SMA découle, entre autres, d'une mauvaise compréhension et d'une orientation politique erronée dans les domaines suivants: les avantages économiques de la lutte contre la pauvreté; les causes de la pauvreté et de l'inégalité des revenus; les liens entre la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité alimentaire; le caractère rural de la pauvreté et l'incidence que peut avoir la croissance de l'agriculture et des activités rurales non agricoles sur la lutte contre la pauvreté et l'inégalité. Par ailleurs, les efforts visant à combler ce déficit d'informations se heurtent à un manque de données de qualité à l'échelon des ménages à propos des revenus et des stratégies de subsistance. Il est essentiel de mieux comprendre la relation entre la pauvreté et le développement agricole et rural et à de soutenir davantage l'obtention de données plus pertinentes sur ce thème au niveau des ménages, de manière à pouvoir mettre au point la juste combinaison d'interventions directes et de politiques de croissance à long terme qui permettra de réduire plus rapidement la pauvreté et la faim.

Contribution proposée à la solution du problème

326. Cette entité a précisément pour but de promouvoir une meilleure compréhension de ces questions. L'amélioration des informations au niveau des ménages et du soutien analytique aux politiques destinées à mieux appréhender le problème de la pauvreté et de l'inégalité en milieu rural permettra d'accroître l'efficacité des mesures nationales et locales de développement visant à accélérer le rythme de la lutte contre la pauvreté et la faim et d'atteindre les OMD et les objectifs du SMA.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

327. Les populations pauvres, sous-alimentées et en état d'insécurité alimentaire des pays en développement, en particulier dans les zones rurales, seront les bénéficiaires finaux d'une réduction plus rapide, par rapport aux résultats obtenus jusqu'à présent, de la faim et de la pauvreté.

Objectifs

328. Une prise de conscience accrue de la part des décideurs, au niveau national et international, de l'importance d'un renversement de la tendance à la baisse des flux de ressources destinés au développement agricole et rural, et d'une amélioration des politiques pour combattre la faim et la pauvreté.

Principaux produits:

- Analyse socio-économique comparative et implications politiques des rôles de l'agriculture dans les pays en développement pour un développement équitable
- Contribution de l'agriculture et des liens entre l'exploitation et l'extérieur à la lutte contre la pauvreté
- Évaluation des coûts économiques de la faim

Indicateurs:

- Exemples de débats repris par les médias spécialisés ou non, concernant des questions traitées par cette entité (coût économique de la faim, rôles de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté) et faisant explicitement référence aux positions de la FAO sur ces points.

224P3: Économie des ressources naturelles et viabilité écologique**Problème à résoudre:**

329. La durabilité environnementale des activités agricoles constitue un sujet de vives préoccupations. La gestion de l'environnement est fondamentale pour une amélioration durable de la productivité agricole, surtout au niveau des populations pauvres, mais elle doit être encouragée par des stratégies adéquates, basées sur la compréhension scientifique des problèmes pratiques et des besoins des producteurs.

Contribution proposée à la solution du problème

330. Des politiques et des programmes appropriés, fondés sur la connaissance et sans danger pour l'environnement, comme ceux soutenus par les travaux menés dans le cadre de cette entité, constitueront des mesures d'incitation et d'appui pour une gestion plus durable des ressources naturelles et de l'environnement par les bénéficiaires finaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

331. Les producteurs agricoles, notamment ceux qui travaillent dans des zones marginales ou dans des zones où la dégradation de l'environnement risque fortement d'avoir des effets néfastes sur la productivité agricole et sur le bien-être humain, tireront profit d'une gestion plus durable de ressources naturelles importantes.

Objectifs

332. Les décideurs, de plus en plus conscients de l'économie de la dégradation de l'environnement, proposent, adoptent et mettent en oeuvre des politiques et des programmes agricoles qui tiennent compte des coûts environnementaux; soutien à la mise en application des conventions et des accords multilatéraux pour l'environnement. Évolution des politiques environnementales qui traduit une sensibilisation accrue aux problèmes de sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Méthodes pour l'évaluation des coûts et des bénéfices pour l'environnement
- Soutien à la mise en application des accords multilatéraux pour l'environnement

Indicateurs:

- Nombre et/ou exemples de pays dont les politiques et les programmes ont été ajustés à l'aide d'outils et de méthodes préconisés par cette entité.
- Donateurs, organismes multilatéraux et ONG utilisant habituellement les outils et les analyses de cette entité pour l'analyse de leurs documents de projet et de leurs politiques, et leurs informations en retour concernant leur qualité et leur utilité.

224P4: Analyse et renforcement du consensus sur les questions émergentes concernant les produits de base et le commerce international

Problème à résoudre:

333. La participation des pays en développement au commerce international et à la mondialisation, n'est pas suffisante, ni les avantages qu'ils en tirent, et ce entre autres parce que les exportations de ces pays sont constituées principalement de produits agricoles non transformés à faible valeur ajoutée. Il faut que les pays en développement tirent de ces échanges les plus grands avantages possibles, en renforçant pour cela leurs capacités de commercialiser des produits transformés et semi-transformés, et qu'ils participent à des marchés internationaux justes et efficaces.

Contribution proposée à la solution du problème

334. Le commerce des produits de base favorise le développement, soulage le fardeau du service de la dette et renforce la sécurité alimentaire. Une meilleure compréhension des facteurs qui influent sur le commerce des produits de base, et l'analyse de nouveaux enjeux intéressant les échanges internationaux, devraient servir de base pour l'amélioration et une plus grande concertation des politiques commerciales, pour un meilleur accès des pays en développement aux marchés internationaux, et pour un partage plus équitable des bénéfices du commerce qui reviennent toujours aux mêmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

335. Les gouvernements et les participants aux marchés, notamment ceux des pays en développement, tireront profit d'un accroissement des recettes, d'un meilleur accès aux technologies et aux capacités de gestion, ainsi que d'un plus grand choix au niveau de la consommation grâce à un commerce international équitable.

Objectifs

336. Le système commercial international est davantage accepté par tous les pays parce qu'efficace et équitable, et les pays en développement renforcent leurs capacités en tirant les plus grands avantages possibles du commerce des produits agricoles et des produits alimentaires transformés et semi-transformés.

Principaux produits:

- Études analytiques des questions concernant le commerce des produits agricoles
- Analyse de l'incidence du commerce et de l'évolution du marché des produits de base sur la sécurité alimentaire
- Analyse de l'effet des nouvelles technologies et du progrès scientifique sur le commerce des produits agricoles
- Appui aux États Membres concernant les enjeux et les arrangements commerciaux régionaux
- Création d'un consensus pour les questions relatives aux produits et aux échanges commerciaux

Indicateurs:

- Liste d'initiatives prises par des pays en développement pour renforcer leurs exportations de produits agricoles transformés et semi-transformés, et s'appuyant sur des analyses issues de cette entité.
- Preuve de la création d'un consensus et d'un commerce international ou régional plus équitable de produits transformés et semi-transformés, par exemple négociations et accords prenant davantage en compte les intérêts des pays en développement.

224P5: Promotion de la diversification et de la compétitivité des produits agricoles

Problème à résoudre:

337. Les exportations de produits agricoles de base des pays en développement laissent beaucoup à désirer en termes de compétitivité, d'où la nécessité d'identifier et d'exploiter les possibilités de valorisation des produits et de développement des marchés.

Contribution proposée à la solution du problème

338. L'entité répond à la nécessité de renforcer les capacités des pays en développement pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies commerciales efficaces, tandis que des programmes visant à améliorer la compétitivité du secteur privé favoriseront la croissance économique fondée sur le commerce et une meilleure sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

339. Les gouvernements, les participants aux marchés et les producteurs des pays en développement tireront profit de possibilités d'exportation accrues.

Objectifs

340. Des stratégies nationales plus efficaces pour la valorisation des produits et le développement des échanges; une meilleure capacité d'élaborer des projets individuels pour valoriser les produits et développer les échanges, en vue d'améliorer la compétitivité et pour mieux exploiter les possibilités commerciales.

Principaux produits:

- Stratégies nationales pour les produits de base et le commerce
- Nombre de projets nationaux soutenus par le Fonds commun pour les produits de base ou d'autres donateurs, avec la contribution de cette entité, et exemples de réalisations

Indicateurs:

- Nombre de pays en développement ayant revu leurs stratégies commerciales, en partie grâce aux travaux menés dans le cadre de cette entité.
- Nombre de projets nationaux soutenus par le Fonds commun pour les produits de base ou d'autres donateurs, avec la contribution de cette entité, et exemples de réalisations.

224P6: Analyse des politiques en matière de sécurité alimentaire et évaluation de l'impact

Problème à résoudre:

341. L'insécurité alimentaire est souvent due à l'interaction de plusieurs facteurs. Si la pauvreté est une cause fondamentale de l'insécurité alimentaire, de nombreux autres facteurs ont aussi une incidence sur l'offre d'aliments et la facilité d'y avoir accès ainsi que sur la stabilité alimentaire dans un monde de plus en plus globalisé. Il est urgent de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire et l'incidence des diverses politiques sur la sécurité alimentaire de façon à atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation.

Contribution proposée à la solution du problème

342. Cette entité qui permettra de réaliser des analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire dans différents contextes (situations d'urgence ou programmes de développement) conduira à l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures plus efficaces dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

343. Population en situation réelle ou potentielle d'insécurité alimentaire ; grâce à des politiques plus rationnelles et à une réduction plus rapide du nombre des personnes victimes de malnutrition.

Objectifs

344. Base analytique efficace en vue de politiques visant à réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, au plan national et régional.

Principaux produits:

- Analyse des programmes qui réussissent à améliorer l'accès direct aux produits alimentaires;
- Études analytiques de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, notamment l'exposition aux risques, et du niveau de résistance lié aux moyens de subsistance dans les zones rurales et urbaines;
- Méthodes et études analytiques de la sécurité alimentaire, notamment évaluation des politiques, pratiques et incidences dans différents environnements;
- Études analytiques des approches fondées sur les droits de l'homme aux fins de la sécurité alimentaire et de leur incidence sur les stratégies, politiques et programmes.

Indicateurs:

- Utilisation des analyses de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité pour la conception de politiques et d'interventions en matière de sécurité alimentaire dans les pays;
- Collaboration régionale pour réduire l'insécurité alimentaire sur la base des travaux d'analyse de la FAO;
- Débats approfondis sur la sécurité alimentaire sur la base d'une meilleure compréhension des questions;
- Preuve de l'intégration du concept de droit à une alimentation appropriée dans l'assistance aux politiques.

224S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

345. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Contribution à des entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESAC)
- Contribution à des entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESAE)
- Contribution à des entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESAF)
- Appui au programme de terrain (ESA)

Indicateurs:

- Stratégies, programmes et projets nationaux en matière de sécurité alimentaire
- Nombre de groupes de travail et d'activités conjointes au sein de la FAO et/ou avec d'autres partenaires de développement, axés sur les thèmes prioritaires du Comité de la sécurité alimentaire

GRAND PROGRAMME 2.3: PÊCHES

346. Le Grand Programme 2.3 continuera de s'occuper de l'application du Code de conduite pour une pêche responsable, des plans d'action internationaux (PAI) approuvés par le Comité des pêches et d'autres instruments internationaux dans le cadre desquels il est possible d'élaborer des politiques nationales visant le développement responsable et durable de la pêche et de l'aquaculture. Le Grand Programme porte sur une large gamme de services consultatifs et autres concernant la gestion, le développement, la commercialisation et l'utilisation des ressources halieutiques et aquacoles.

347. Les grandes priorités du précédent plan à moyen terme ont été pour l'essentiel conservées. L'importance accordée à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable s'est reflétée dans la priorité donnée aux pêches dans d'autres instruments internationaux comme le Plan d'application adopté en 2002 par le Sommet de Johannesburg. L'approche écosystémique à la pêche et à l'aquaculture sera perfectionnée et la contribution des pêches et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire sera renforcée. On adaptera le système d'information actuel aux nouveaux besoins. La FAO contribuera à freiner la pêche illicite, non déclarée et non réglementée par l'application de bonnes pratiques de gestion, notamment le suivi, le contrôle et la surveillance (SCS). On définira des mesures permettant de réduire les effets négatifs sur l'environnement. On accordera une priorité globale à la création de capacités, en particulier pour le développement de la pêche artisanale et dans le domaine du commerce, de la qualité et de la sécurité sanitaire du poisson. En dernier lieu, les partenariats avec les organismes régionaux des pêches et les centres nationaux d'excellence seront élargis pour soutenir la stratégie nouvellement adoptée visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture.

348. Le Grand Programme continuera de consacrer une partie importante de ses ressources pour soutenir le programme de terrain, les commissions régionales des pêches de la FAO et pour répondre aux demandes des États Membres. Plusieurs modifications qui sont expliquées plus en détails dans les programmes correspondants ont été apportées à la structure du programme. Les principales sont les suivantes:

- révision de l'entité 231A2 ; et
- remaniement substantiel de la structure du Programme 2.3.3, avec l'introduction de nouvelles entités qui reflètent les résultats des évaluations récentes.

PROGRAMME 2.3.1: INFORMATION SUR LES PÊCHES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB	PMT	PMT	PMT	PMT
			2004-05	2006-07	2008-09	2010-11	Total
231A2(2)	2004-2009	Soutien à la stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (Stratégie STF) par le biais de partenariats avec les systèmes FIRMS et FIGIS et autres	1 001	1 001	1 001	0	2 002
231P1	Continu	Fourniture d'informations et de statistiques sur les pêches	4 922	4 922	4 922	4 922	14 766
231S1	Continu	Conseils et soutien technique aux États Membres et aux organismes régionaux des pêches	1 133	1 133	1 133	1 133	3 399
Réserve du programme			0		0	1 001	
Total Programme de travail			7 056	7 056	7 056	7 056	21 168
À déduire: recettes extérieures			46	46	46	46	138
Ouverture de crédits (chiffre net)			7 010	7 010	7 010	7 010	21 030
Croissance réelle				300	600	900	1 800
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				7 310	7 610	7 910	22 830
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,3%	8,6%	12,8%	8,6%

(2) - Le changement de titre de l'entité traduit une modification notable de sa formulation.

349. Ce programme continuera de fournir aux États Membres et à la communauté internationale dans son ensemble des statistiques et des informations globales sur les pêches et l'aquaculture, qui viendront étayer les activités de suivi et d'analyse de la situation et des tendances des pêches ainsi que la prise de décisions et la planification sectorielle. Il continuera en outre à s'occuper de l'élaboration de normes variées standard pour la collecte et l'échange d'informations et de statistiques sur les pêches. Ce programme cherchera également à encourager les agences de développement partenaires à soutenir le renforcement des capacités.

350. L'entité 231A2 a été éteinte et s'intitule désormais: *Soutien à la stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (Stratégie STF) par le biais de partenariats avec les systèmes FIRMS et FIGIS et autres*. Elle permettra en fait d'élargir les partenariats avec les organismes régionaux des pêches et les centres nationaux d'excellence pour que soient fournies au module du Système mondial d'information sur les pêches (FIGIS) des informations sur le Système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS). Cela conduira ensuite à une collecte systématique d'informations cohérentes et fiables sur la situation et les tendances des ressources halieutiques. La stratégie a été approuvée par les organes directeurs de la FAO et par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. L'entité 231A2 est décrite ci-après.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
231A2										●		
231P1										●	●	
231S1										●		

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

À l'appui de la stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture, l'augmentation des ressources faciliterait la conclusion d'autres accords pour l'échange d'informations, la diffusion d'outils et de procédures, de nouvelles méthodes, normes et directives plus performantes pour la collecte de données et la fourniture d'une aide technique aux pays pour la création de capacités.

231A2: Soutien à la stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (Stratégie STF) par le biais de partenariats avec les systèmes FIRMS et FIGIS et autres

Problème à résoudre:

351. Dans le contexte de la mondialisation des questions liées à la gouvernance et au commerce des ressources naturelles, on manque d'informations fiables. Des informations détaillées, objectives et opportunes et une vigilance accrue faciliteraient et stimuleraient l'élaboration de politiques, une planification sectorielle et une gestion plus efficaces et par conséquent de meilleures pratiques de pêche.

Contribution proposée à la solution du problème

352. La participation directe des sources d'information (centres d'excellence régionaux et nationaux) et une meilleure coordination entre celles-ci pour la mise au point et l'actualisation d'un système intégré d'information mondiale sont une garantie de qualité de l'information. Les techniques d'information perfectionnées, l'élaboration de normes de communication pour l'échange de l'information et le nouvel élan insufflé par l'adoption de la stratégie faciliteront la création des partenariats nécessaires.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

353. La communauté internationale (producteurs, transformateurs, négociants, consommateurs, services de soutien et la population dans son ensemble) est le bénéficiaire final. Les avantages escomptés sont l'élaboration de politiques, une planification sectorielle et une gestion de la pêche efficaces, synonymes d'utilisation durable des ressources halieutiques.

Objectifs

354. Sensibilisation accrue aux principales questions et tendances des pêches et leur rapport avec d'autres aspects de la gestion intégrée des ressources naturelles et débat public mieux documenté à l'appui de la gestion durable des ressources halieutiques au plan national et international, sur la base de normes améliorées et d'une meilleure qualité de l'information sur la pêche internationale.

Principaux produits:

- Fonctionnalités renforcées du système FIGIS compatibles avec WAICENT ; modules et opérations pour l'intégration et l'actualisation des données;
- Coordination, soutien technique et autre au partenariat FIGIS/FIRMS et aux partenaires qui fournissent l'information;
- Base de données multidisciplinaire globale sur les pêches fondée sur un système d'information géographique (SIG), intégrée dans le système FIGIS.

Indicateurs:

- Exemples d'utilisation des informations contenues sur le site Internet des systèmes FIGIS et FIRMS pour alimenter le débat public sur les questions de politique qui ont une incidence sur l'utilisation durable des ressources halieutiques;
- Informations fournies en retour par les usagers sur l'utilisation, le contenu et l'utilité des statistiques et autres données.

231P1: Fourniture d'informations et de statistiques sur les pêches***Problème à résoudre:***

355. Les Membres doivent disposer d'informations et de statistiques sur la pêche qui soient récentes, exhaustives et précises à des fins d'élaboration des politiques, de planification sectorielle et de gestion, mais il arrive souvent que les informations sur la pêche ne soient pas disponibles ou soient peu fiables, incomplètes ou obsolètes. De nombreuses politiques et pratiques liées à la pêche ne sont ainsi pas compatibles avec une utilisation durable des ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

356. La disponibilité et l'utilisation d'informations et de statistiques exhaustives et normalisées permettront d'accroître l'efficacité de l'élaboration des politiques, la planification sectorielle et la gestion visant à une utilisation durable des pêches, et donc à l'amélioration des pratiques aux échelons national et international.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

357. La production, l'utilisation et des moyens d'existence issus de la pêche accrus et durables, la sécurité alimentaire, des écosystèmes durables et la protection de l'environnement bénéficieront à des parties prenantes majeures, y compris les producteurs, transformateurs, négociants, industries de soutien, consommateurs et communautés de pêcheurs, ainsi qu'à la société dans son ensemble.

Objectifs

358. Mettre à disposition des informations et des statistiques exhaustives, normalisées et mondiales qui soient largement utilisées par les pouvoirs publics et autres parties prenantes afin de renforcer la sensibilisation sur les questions et les tendances relatives aux pêches à l'appui de la prise de décisions et contribuer à l'élaboration des politiques dans ce domaine.

Principaux produits:

- Élaboration de normes, directives, accords et procédures pour améliorer la collecte, le stockage, la diffusion et le partage des informations sur les pêches
- Services d'information et de bibliothèque sur la pêche
- Élaboration et promotion de normes, d'accords et de procédures pour améliorer la collecte, le stockage, la transformation, la diffusion et le partage des statistiques des pêches
- Comparaison, analyse et diffusion des statistiques mondiales et régionales des pêches

Indicateurs:

- Exemples des statistiques de la FAO sur la pêche citées et/ou utilisées dans le cadre des débats de politique au niveau national ou international
- Utilisation et utilité des statistiques, informations et publications de la FAO sur la pêche pour encourager une gestion durable de la pêche.

231S1: Conseils et soutien technique aux États Membres et aux organismes régionaux des pêches

359. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Avis et soutien technique aux gouvernements et aux organismes régionaux de pêche sur les programmes d'information et de statistiques des pêches

Indicateurs:

- Nombre d'ateliers régionaux ou de formations organisés en vue d'améliorer l'information ou les statistiques sur les pêches
- Nombre de projets de terrain ayant bénéficié de services visant à améliorer les statistiques ou l'information sur les pêches

PROGRAMME 2.3.2: RESSOURCES HALIEUTIQUES ET AQUACULTURE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
232A1	2002-2007	Promotion de la pêche responsable dans les eaux intérieures et en aquaculture	1 790	1 790	0	0	1 790
232A2	2002-2007	Contribution accrue de l'aquaculture et de la pêche dans les eaux intérieures à la sécurité alimentaire	873	873	0	0	873
232A3	2002-2007	Identification et données biologiques sur les ressources halieutiques marines	973	1 065	0	0	1 065
232A4	2002-2007	Surveillance des ressources marines mondiales et de l'évolution de leurs écosystèmes et établissement de rapports à ce sujet	1 410	1 410	0	0	1 410
232A5	2002-2007	Évaluation et gestion des ressources halieutiques	1 197	1 197	0	0	1 197
232P1	Continu	Surveillance mondiale et analyse stratégique de la pêche dans les eaux intérieures et de l'aquaculture	2 310	2 310	2 310	2 310	6 930
232S1	Continu	Conseils sur les ressources marines et les questions d'environnement	1 405	1 402	1 400	1 400	4 202
232S2	Continu	Conseils sur le développement des pêches intérieures et de l'aquaculture	1 761	1 713	1 712	1 712	5 137
Réserve du programme			0		6 336	6 336	
Total Programme de travail			11 719	11 760	11 758	11 758	35 276
À déduire: recettes extérieures			458	499	497	497	1 493
Ouverture de crédits (chiffre net)			11 261	11 261	11 261	11 261	33 783
Croissance réelle				500	1 000	1 500	3 000
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				11 761	12 261	12 761	36 783
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,4%	8,9%	13,3%	8,9%

360. Le programme visera à assurer une contribution durable des ressources halieutiques de la mer et des eaux intérieures ainsi que de l'aquaculture aux approvisionnements alimentaires, à la sécurité alimentaire et à la croissance économique en général, grâce au maintien de la base de ressources et des écosystèmes qui en dépendent. Pour le moyen terme, les grands objectifs sont les suivants:

- collecte et diffusion d'informations bioécologiques sur les ressources et les écosystèmes;
- adaptation et diffusion de méthodes d'évaluation des ressources et des pêches;
- suivi et perspectives du développement des ressources et de l'aquaculture;
- identification de pratiques de gestion et fourniture de services consultatifs; et
- intensification et intégration de l'aquaculture (en particulier dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, PFRDV).

361. Si aucune modification de la structure des entités n'est nécessaire, le programme devra en revanche consacrer progressivement davantage de ressources à la mise en oeuvre de l'approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture, conformément aux recommandations de la Conférence de Reykjavik de 2001. D'autres entités sont en cours d'élaboration pour tenir compte de cet aspect ainsi que d'autres besoins.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
232A1				○		○	○	○	○		○	
232A2	○				○		○	○			○	
232A3										●	○	
232A4										○	○	
232A5										○	●	
232P1				○		○				●	●	
232S1				○	○		○	○		●	●	
232S2			○		○		●	○	○	○	○	

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Il faut répondre aux demandes d'information plus nombreuses et plus complexes résultant de l'adoption d'une approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture. En particulier, il est urgent de recourir à des analyses et à des informations spatiales. C'est pourquoi les fonds supplémentaires seraient consacrés à la conception de systèmes d'information géographique (SIG) et à la création des capacités correspondantes à tous les niveaux.

232A1: Promotion de la pêche responsable dans les eaux intérieures et en aquaculture

Problème à résoudre:

362. La plupart des pays sont confrontés à des enjeux importants en ce qui concerne l'utilisation durable des pêches intérieures et de l'aquaculture. On constate une nécessité générale de mettre en place l'assistance technique et la coopération des parties prenantes afin d'améliorer l'efficacité et la gestion des ressources, ainsi que la protection des ressources et des environnements dans lesquels se situent ces activités.

Contribution proposée à la solution du problème

363. Une sensibilisation nationale et internationale accrue, une amélioration des cadres réglementaires nationaux et des capacités techniques adaptées à des pratiques de pêche intérieure et d'aquaculture durables, notamment eu égard au Code de conduite pour une pêche responsable, devraient permettre d'instaurer une gestion et une préservation globales durables de ces ressources.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

364. Une utilisation plus durable des ressources et une gestion rentable des ressources des pêches intérieures et de l'aquaculture bénéficieront aux pouvoirs publics, aux investisseurs et aux autres acteurs économiques, aux groupes vulnérables dont les moyens d'existence dépendent de ce secteur et aux consommateurs.

Objectifs

365. Renforcer la sensibilisation aux niveaux national et international; promouvoir dans les politiques nationales l'utilisation durable des ressources des pêches intérieures et de l'aquaculture, améliorer les capacités techniques des groupes concernés par ce secteur, tels que les organisations de la société civile et de producteurs et les ONG, afin de gérer les ressources selon ces principes.

Principaux produits:

- Méthodes de conservation et de gestion des ressources employées par l'aquaculture et les pêches continentales
- Directives techniques pour la mise en application de l'Article 9 et des autres dispositions du Code de conduite pour une pêche responsable en matière d'aquaculture et de pêches continentales
- Normes internationales pour la gestion responsable de l'aquaculture et des pêches continentales

Indicateurs:

- Preuve de l'adoption par les agences gouvernementales, les ONG et les autres acteurs du secteur privé de pratiques et de politiques, encouragées par la FAO, en faveur du développement durable de l'aquaculture et des pêches intérieures.

232A2: Contribution accrue de l'aquaculture et de la pêche dans les eaux intérieures à la sécurité alimentaire***Problème à résoudre:***

366. Une production accrue de produits de la pêche au moyen de l'aquaculture et des pêches intérieures est importante pour la sécurité alimentaire des pays en développement, mais exploiter ce potentiel de manière durable exige des technologies et des méthodologies appropriées.

Contribution proposée à la solution du problème

367. L'amélioration des capacités locales, nationales et régionales afin de mettre en place des pratiques permettant l'intensification durable des systèmes de production dans le cadre de l'aquaculture et des pêches intérieures devrait entraîner une augmentation substantielle des approvisionnements en poisson.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

368. Des augmentations durables de la production de produits de la pêche et le développement rural induit dans les régions intérieures et côtières bénéficieront principalement aux groupes vulnérables, tels que les ménages à faible revenu dont les moyens de subsistance dépendent des ressources des pêches intérieures et de l'aquaculture.

Objectifs

369. Améliorer les capacités des pays en développement aux niveaux local, national et régional afin de mettre en place des pratiques rentables permettant l'intensification durable des systèmes de production dans le cadre de l'aquaculture et des pêches intérieures.

Principaux produits:

- Études et méthodes d'amélioration de l'efficacité et d'intensification de l'aquaculture et de la production des pêches continentales
- Développement de pratiques aquacoles/agricoles permettant d'obtenir des moyens de d'existence ruraux durables

Indicateurs:

- Exemples de méthodologies et de pratiques, élaborées par la FAO, utilisées par des agences gouvernementales, des organisations internationales, des organisations de la société civile et des organisations d'agriculteurs/producteurs.
- Exemples d'accroissement de la production issue de l'aquaculture et des pêches intérieures à l'aide des technologies et méthodologies de la FAO.

232A3: Identification et données biologiques sur les ressources halieutiques marines

Problème à résoudre:

370. Dans les États Membres, en notamment les pays en développement, les décideurs manquent souvent d'informations fiables permettant de faciliter l'identification des espèces, ainsi que de données biologiques et écologiques sur les espèces marines exploitées, données fondamentales qui sont essentielles au développement du secteur des pêches, à la conservation et à la gestion durable des ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

371. L'accès et l'utilisation de données et de statistiques plus fiables sur les espèces marines exploitées par les gouvernements nationaux, les organismes de pêche régionaux et internationaux et d'autres parties prenantes majeures qui peuvent influencer les politiques et les pratiques concernées devraient favoriser une exploitation plus durable des ressources halieutiques.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

372. Une gestion plus durable des pêches et la rationalisation des activités liées aux pêches apporteront des avantages économiques et sociaux aux populations qui en dépendent.

Objectifs

373. Les décideurs nationaux de pays en développement, les organes régionaux et internationaux des pêches et d'autres parties prenantes majeures dans le développement du secteur de la pêche utiliseront une base d'information plus fiable et de meilleurs outils d'identification des espèces, ainsi que des données biologiques et écologiques essentielles sur les espèces marines potentiellement exploitées.

Principaux produits:

- Archives électroniques interactives sur la distribution géographique et données sur les espèces marines d'importance commerciale
- Guides et catalogues mondiaux, régionaux et nationaux sur les ressources marines biologiques
- Données d'entrée pour les systèmes d'information sur les ressources mondiales et FIGIS

Indicateurs:

- Exemples d'utilisation des statistiques et des outils de la FAO dans les processus de planification gouvernementaux, les accords régionaux et internationaux et les pratiques de gestion des pêches.

232A4: Surveillance des ressources marines mondiales et de l'évolution de leurs écosystèmes et établissement de rapports à ce sujet

Problème à résoudre:

374. Pour appliquer des politiques et des pratiques rationnelles, les parties prenantes majeures impliquées dans la gestion et l'exploitation des ressources halieutiques marines mondiales ont besoin de comptes-rendus régulièrement mis à jour et normalisés sur l'état de ces ressources, ainsi que d'informations plus précises sur l'impact des changements d'environnement et d'écosystème sur les ressources exploitées et l'habitat marin.

Contribution proposée à la solution du problème

375. Une capacité accrue des parties prenantes publiques et commerciales à identifier les pratiques adéquates pour les ressources halieutiques et à élaborer des politiques qui tiennent explicitement compte des tendances à long terme et des préoccupations liées à l'environnement et à l'écosystème devrait permettre d'obtenir une gestion durable et des pratiques d'exploitation commerciale plus rentables.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

376. L'amélioration de la gestion de la pêche, de l'exploitation et des pratiques de conservation aura des effets positifs sur l'économie et l'environnement des pays qui les appliquent et bénéficiera également à leur population.

Objectifs

377. Permettre aux planificateurs et aux décideurs nationaux, aux organismes internationaux et régionaux et aux principaux acteurs commerciaux d'appliquer des politiques et des pratiques en faveur d'une utilisation et d'une exploitation durables des ressources halieutiques grâce à la connaissance des tendances et la compréhension des interactions entre la pêche et l'environnement.

Principaux produits:

- Indicateurs de mesure des effets de l'écosystème sur les ressources halieutiques
- Revue bisannuelle de l'état des ressources halieutiques marines

Indicateurs:

- Renvoi aux études prospectives sur les pêches de la FAO dans les processus de planification et les accords nationaux et/ou internationaux et les pratiques de gestion qui sous-tendent une gestion durable de la pêche.

232A5: Évaluation et gestion des ressources halieutiques

Problème à résoudre:

378. La plupart des pays en développement n'ont pas la capacité suffisante pour identifier les pratiques de gestion de la pêche qui prennent en compte les caractéristiques des ressources locales et les facteurs d'environnement et répondent explicitement aux objectifs et aux risques acceptés par les décideurs et les autres parties prenantes majeures.

Contribution proposée à la solution du problème

379. Des capacités nationales accrues, notamment dans les pays en développement, afin d'identifier et de mettre en œuvre des stratégies de gestion de la pêche adaptées à leurs exigences particulières devraient favoriser un cadre réglementaire plus satisfaisant et une meilleure utilisation des ressources.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

380. Une gestion de la pêche et des méthodes de conservation adaptées aux conditions des ressources locales et aux besoins des parties prenantes bénéficieront à tous les acteurs principaux du secteur, y compris les gouvernements, l'industrie et les consommateurs nationaux.

Objectifs

381. Accroître les capacités nationales, notamment dans les pays en développement, afin d'identifier et de mettre en œuvre des stratégies de gestion opérationnelle, des politiques et des pratiques de pêche qui tiennent

compte des ressources locales et de l'environnement et reflètent précisément les objectifs et les besoins des parties prenantes majeures.

Principaux produits:

- Évaluation des stocks, gestion des ressources alternatives et méthodologies d'évaluation des risques

Indicateurs:

- Nombre/exemples de pays qui effectuent des ajustements de politique et de stratégie à l'aide des méthodologies de la FAO et tiennent explicitement compte des conditions des ressources locales et des objectifs nationaux.

232P1: Surveillance mondiale et analyse stratégique de la pêche dans les eaux intérieures et de l'aquaculture

Problème à résoudre:

382. Les informations sur l'état des ressources des pêches intérieures et de l'aquaculture et sur les tendances de développement, ainsi que la coopération nationale, régionale et internationale des parties prenantes majeures doivent être améliorées pour parvenir à une utilisation durable de ces ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

383. L'amélioration des capacités nationales d'élaboration des politiques fondées sur des informations et analyses solides et une meilleure coopération entre les parties prenantes majeures aux niveaux local, national et régional, afin de développer et de promouvoir des pratiques de pêche intérieure et d'aquaculture durables, devraient permettre d'instaurer une gestion et une préservation globales durables de ces ressources.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

384. Les travaux analytiques et la promotion des partenariats bénéficieront aux pouvoirs publics, aux investisseurs et aux groupes vulnérables dont les moyens d'existence dépendent de ce secteur.

Objectifs

385. Améliorer les capacités nationales d'identification et d'application de politiques et de pratiques de gestion en faveur du développement durable des pêches intérieures, et renforcer la coordination régionale et nationale à cet effet.

Principaux produits:

- Élaboration de la structure des systèmes d'information mondiaux et des bases de données sur les pêches continentales et l'aquaculture
- Études, examens et analyses des divers aspects et problèmes de l'aquaculture et des pêches intérieures
- Soutien aux organismes régionaux de pêche et d'aquaculture en matière d'aquaculture et de pêches intérieures et promotion du partenariat, de la coopération et de l'échange d'informations
- Études et analyses sur la recherche appliquée et la vulgarisation participative concernant l'aquaculture et les pêches intérieures dans certains pays

Indicateurs:

- Exemples d'amélioration des politiques et pratiques nationales des organisations de la société civile et/ou du secteur privé en faveur du développement durable des pêches intérieures et de l'aquaculture.

- Preuve d'une meilleure coopération régionale et internationale en faveur du développement durable des pêches intérieures et de l'aquaculture.

232S1: Conseils sur les ressources marines et les questions d'environnement

386. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Assistance technique aux pays membres pour les questions liées aux ressources halieutiques marines et pour la gestion des ressources

Indicateurs:

- Nombre de missions entreprises dans les États Membres de la FAO

232S2: Conseils sur le développement des pêches intérieures et de l'aquaculture

387. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Informations et conseils techniques sur la pêche intérieure et l'aquaculture
- Appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de terrain concernant la pêche intérieure et l'aquaculture

Indicateurs:

- Fourniture de conseils techniques

PROGRAMME 2.3.3: EXPLOITATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
233A1	2002-2005	Réduction des rejets et de l'impact de la pêche sur l'environnement	1 379	0	0	0	0
233A2	2002-2005	Développement durable de la pêche artisanale	1 495	0	0	0	0
233A3	2002-2005	Augmentation de la production provenant de ressources aquatiques sous-utilisées et de captures de faible valeur marchande	622	0	0	0	0
233A4	2002-2005	Consommation, sécurité sanitaire et qualité des produits à base de poisson	1 218	0	0	0	0
233A5	2002-2005	Promotion du commerce international du poisson	1 875	0	0	0	0
233A6	2006-2011	Incidence de la pêche sur l'environnement	0	1 403	1 403	1 403	4 209
233A7	2006-2011	Application de mesures de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS)	0	888	888	888	2 664
233A8	2006-2011	Création de capacités pour le développement de la petite pêche	0	1 327	1 327	1 327	3 981
233A9	2006-2011	Meilleure utilisation du poisson pour la consommation humaine	0	937	937	937	2 811
233P1	Continu	Consommation, sécurité sanitaire et qualité des produits à base de poisson	0	1 383	1 383	1 383	4 149
233P2	Continu	Promotion du commerce international du poisson	0	1 555	1 555	1 555	4 665
233S1(1)	Continu	Soutien technique et orientations aux États Membres et au programme de terrain de la FAO dans le domaine de la technologie de la pêche	2 823	796	796	796	2 388
233S2	Continu	Soutien technique et orientations aux États Membres et au programme de terrain de la FAO dans le domaine de l'utilisation et du commerce du poisson	0	992	992	992	2 976
Total Programme de travail			9 412	9 281	9 281	9 281	27 843
À déduire: recettes extérieures			463	200	200	200	600
Ouverture de crédits (chiffre net)			8 949	9 081	9 081	9 081	27 243
Croissance réelle				500	1 000	1 500	3 000
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				9 581	10 081	10 581	30 243
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				5,5%	11,0%	16,5%	11,0%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

388. Le programme continuera à s'occuper des grandes préoccupations des États Membres en matière de production, d'utilisation et de commerce du poisson, en particulier les technologies et pratiques appropriées pour la capture, la manutention, le traitement, la distribution et le commerce du poisson et des produits dérivés.

389. Sur la base des conclusions positives d'une récente évaluation, la structure du programme a été modifiée, compte tenu des impératifs suivants:

- identifier et analyser les mesures permettant d'atténuer les incidences négatives de la pêche sur l'environnement;
- freiner la pêche illicite, non déclarée et non réglementée par l'application de mesures de suivi, de contrôle et de surveillance;

- renforcer les capacités pour développer la pêche artisanale;
- augmenter l'utilisation du poisson pour la consommation humaine;
- renforcer les capacités des pays en développement au plan national et régional dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité du poisson; et
- promouvoir le commerce international du poisson.

390. De ce fait, les entités 233A1, 233A2 et 233A3 telles qu'elles ont été conçues initialement prendront fin mi - 2005, alors que les éléments pertinents seront conservés dans les nouvelles entités 233A6, 233A8 et 233A9. Une entité complètement nouvelle, 233A7, portera sur l'importance primordiale à accorder aux mesures de suivi, de contrôle et de surveillance, notamment l'appui à la coopération entre pays. Les entités 233A4 et 233A5 sont désormais des activités de programme continues compte tenu du caractère précisément continu du travail (nouveaux codes 233P1 et 233P2). L'ensemble des entités qui devraient devenir actives à partir de 2006 est présenté ci-après accompagné des explications nécessaires. Il vaut peut-être la peine de noter que l'on a divisé l'entité de service technique pour plus de clarté afin de faire une distinction entre les deux grands domaines pour lesquels il y a des demandes (233S1 et 233S2).

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
233A6	●				●		○		●			
233A7	●	●				○			○			
233A8	●	●	●				●	●				
233A9		●					●					
233P1		●		●		●				●		
233P2	●					●					●	
233S1	○		○				○				○	
233S2	●				●	●						

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

L'utilisation de ressources supplémentaires viserait un double objectif: i) au titre de l'entité 233A8, création de capacités pour le développement de la petite pêche en général et fourniture de matériel pédagogique aux utilisateurs finals dans une présentation, un support médiatique et des langues appropriés. Jumelage d'institutions de formation dans les pays développés et en développement afin d'offrir un contenu pédagogique de qualité ; ii) au titre de l'entité 233P1, aider les administrations nationales et le secteur halieutique à appliquer la méthode d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) ainsi que des systèmes fondés sur les risques. Cela comportera entre autres une formation à la sécurité sanitaire du poisson, à l'analyse des risques et à l'utilisation de la base de données FishPort, de façon à avoir un meilleur accès à l'information en temps réel sur les risques chimiques et microbiologiques liés au poisson.

233A6: Incidence de la pêche sur l'environnement

Problème à résoudre:

391. Certaines opérations de pêche ont des effets négatifs sur l'environnement, notamment la perte de la diversité biologique et les dommages causés à des habitats d'une importance critique. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies et le Comité des pêches de la FAO ont demandé que des efforts déterminés

soient déployés pour réduire les rejets de captures annexes et accidentelles d'espèces non visées pendant les opérations de pêche. Le Sommet mondial sur le développement durable a demandé que l'approche écosystémique soit appliquée aux pêches. Le programme technique répond directement à ces attentes.

Contribution proposée à la solution du problème

392. De meilleures pratiques de pêches et des politiques plus efficaces dans les pays permettront de réduire les rejets et les autres effets négatifs sur l'environnement et de créer les conditions d'une augmentation durable de la production de poisson et des moyens de subsistance garantis par la pêche de capture.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

393. Une augmentation durable de la production de poisson à des fins alimentaires, la conservation des ressources aquatiques et une réduction des effets néfastes sur la biodiversité et l'environnement bénéficieront aux pouvoirs publics, à l'industrie halieutique et aux consommateurs ainsi qu'aux groupes vulnérables dont les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dépendent de ces ressources.

Objectifs

394. Des pratiques de gestion, des technologies et des politiques plus efficaces pour réduire les effets négatifs des opérations de pêche sur l'environnement.

Principaux produits:

- Évaluation des effets négatifs des opérations de pêche sur l'environnement ;
- Études mondiales sur le développement et la situation actuelle du chalutage à la crevette;
- Favoriser une pêche respectueuse de l'environnement.

Indicateurs:

- Amorce de changement dans le domaine des techniques de pêche et des systèmes de gestion.

233A7: Application de mesures de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS)

Problème à résoudre:

395. Les pays sont confrontés à des problèmes concrets lorsqu'ils cherchent à freiner la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Très souvent, les administrations maritimes et les pêcheries ne peuvent pas prendre en charge le coût des aéronefs, des navires de surveillance, des systèmes de communication et il en résulte un affaiblissement du suivi, du contrôle et de la surveillance et une baisse des revenus économiques provenant des pêches. Une protection efficace de la pêche intérieure de la part des navires industriels peut contribuer à maintenir les ressources halieutiques côtières à réduire la pauvreté dans les communautés vivant de la petite pêche et à favoriser une distribution plus équitable du poisson à des fins alimentaires dans les zones désavantagées.

Contribution proposée à la solution du problème

396. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée compromet l'efficacité des mesures de gestion, réduit les avantages pour les pêcheurs et les communautés de pêcheurs et crée des conflits aux niveaux national et international. Les mesures de suivi, de contrôle et de surveillance efficaces permettent de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, renforçant ainsi les capacités nationales dans le domaine SCS et la coopération internationale grâce à une série de réunions techniques, d'ateliers et d'études et à une contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets de suivi, de contrôle et de surveillance et de plans d'action nationaux concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

397. Les bénéficiaires directs sont les administrations des pêches, en particulier celles des pays en développement. Les bénéficiaires indirects sont toutes les parties prenantes à la pêche de capture et en particulier les pêcheurs pratiquant la petite pêche qui pâtissent de la pêche illicite. Les avantages escomptés sont entre autres une amélioration de l'état des stocks de poisson, la durabilité des ressources halieutiques et des économies pour les administrations des pêches.

Objectifs

398. Améliorer les capacités nationales en matière de suivi, de contrôle et de surveillance ainsi que la coopération internationale dans ce domaine.

Principaux produits:

- Amélioration des mesures de suivi, de contrôle et de surveillance à l'échelon national, en particulier dans les pays en développement ;
- Appui à la coopération internationale dans le domaine du suivi, du contrôle et de la surveillance.

Indicateurs:

- Diminution des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée mises en évidence par des études spécifiques ;
- Meilleures pratiques identifiées dans le cadre de consultations et de consensus internationaux.

233A8: Création de capacités pour le développement de la petite pêche***Problème à résoudre:***

399. Les communautés pratiquant la petite pêche sont souvent classées parmi les plus pauvres. Elles sont confrontées à une série de problèmes, notamment une croissance démographique rapide, les migrations, la surexploitation des ressources, l'absence d'autres sources d'emploi, la délocalisation en raison du développement industriel et du tourisme, la pollution et la détérioration de l'environnement. Elles sont très vulnérables aux dommages causés par les catastrophes naturelles et aux risques graves liés aux opérations de pêche.

Contribution proposée à la solution du problème

400. Le programme technique porte essentiellement sur l'élaboration d'orientations et de matériel de vulgarisation ainsi que sur des démonstrations et des essais pilotes de ce matériel avec les parties prenantes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

401. Les communautés pratiquant la petite pêche, en particulier celles des pays en développement.

Objectifs

402. Renforcer les capacités des groupes visés en vue d'opérations de pêche rentables et sûres ; améliorer la participation à la gestion côtière et au développement socio-économique; améliorer la préparation aux catastrophes.

Principaux produits:

- Infrastructure et technologies de pêche durables et rentables;
- Démarches et méthodes participatives et socioéconomiques ;
- Soutien aux mesures visant la sécurité en mer;

- Formation et réseaux de diffusion de l'information ;
- Procédures prévoyant une aide d'urgence aux pêcheurs.

Indicateurs:

- Amélioration des capacités des agents en charge des pêches et des responsables des communautés de pêcheurs à la suite des formations suivies;
- Adoption de directives et de techniques.

233A9: Meilleure utilisation du poisson pour la consommation humaine

Problème à résoudre:

403. Étant donné l'écart qui se creuse entre l'offre et la demande de poisson et les limites généralement reconnues de la production provenant des pêches de capture, il est nécessaire d'améliorer l'utilisation du poisson de faible valeur pour la consommation humaine, de réduire les pertes après récolte et de renforcer la distribution et la commercialisation au plan national, afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Contribution proposée à la solution du problème

404. De meilleures méthodes de manutention, de préservation, de traitement et de commercialisation du poisson, conduisant à une augmentation globale des disponibilités de poisson à des fins alimentaires et à une meilleure utilisation des ressources aquatiques.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

405. Les gouvernements, l'industrie halieutique, les consommateurs, en particulier les groupes vulnérables dont les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dépendent de ces ressources. Il devrait en résulter une augmentation de l'offre de poisson nutritif à des coûts raisonnables.

Objectifs

406. Améliorer l'offre de poisson pour la consommation humaine grâce à de meilleures pratiques de manutention, de distribution et à une diminution des pertes après récolte.

Principaux produits:

- Élaboration et diffusion de techniques appropriées permettant de réduire les pertes après récolte;
- Soutien permettant d'améliorer les opérations de traitement du poisson pendant les débarquements et la distribution sur les marchés intérieurs;
- Contribution accrue des pêches à la sécurité alimentaire.

Indicateurs:

- Adoption de directives et de technologies (études).

233P1: Consommation, sécurité sanitaire et qualité des produits à base de poisson

Problème à résoudre:

407. La question de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits à base de poisson est d'une grande importance pour de nombreux pays, compte tenu de l'augmentation de la demande, des exigences des consommateurs en matière de sécurité sanitaire et de la dimension mondiale du commerce du poisson. Les pays en

développement participent pour plus de 50 pour cent à ce commerce, alors que les pays développés représentent plus de 80% pour cent du total des importations en valeur. Les normes de sécurité sanitaire et de qualité se développent conformément aux accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce. Les pays en développement ont besoin de respecter ces critères pour maintenir et renforcer leur part de marché et participer activement aux délibérations internationales menées sous l'égide du Codex Alimentarius. Ils ont besoin d'une aide internationale pour renforcer les capacités nationales et régionales.

Contribution proposée à la solution du problème

408. On cherchera à renforcer les capacités par le biais de la formation et de l'aide en vue de moderniser les infrastructures et les organisations qui s'occupent de sécurité sanitaire et d'assurance de la qualité. On continuera d'actualiser le système d'information sur Internet, FishPort, qui contient des informations sur les questions de sécurité sanitaire du poisson.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

409. Les bénéficiaires finals sont les consommateurs de poisson qui auront accès à un poisson présentant une qualité et une sécurité sanitaire plus grandes. Les autres bénéficiaires sont les communautés et les personnes s'occupant de la pêche, de la manutention, du traitement et de la distribution en raison des opportunités d'emploi et des revenus additionnels.

Objectifs

410. Améliorer la capacité des pays en développement à respecter les critères internationaux en matière de sécurité sanitaire et de qualité; réduire les pertes après récolte, les détentions et les rejets de produits de la part des pays en développement exportateurs; augmenter les parts de marché de ces pays.

Principaux produits:

- Création de capacités en matière d'inspection et d'assurance de la qualité du poisson et renforcement des capacités existantes ;
- Soutien aux travaux du Codex sur la sécurité sanitaire et la qualité du poisson ;
- Évaluation et gestion des systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité du poisson ;
- Amélioration et actualisation de la base de données FishPort.

Indicateurs:

- Pays dotés de services d'inspection du poisson accrédités par les pays importateurs, en partie grâce à cette entité ;
- Preuves d'une diminution des rejets et des détentions.

233P2: Promotion du commerce international du poisson

Problème à résoudre:

411. Les exportations de poisson, qui constituent une importante source de recettes en devises fortes et d'emplois, contribuent de façon non négligeable aux économies de nombreux pays en développement. Ces pays ont besoin d'une aide pour consolider leurs parts de marché de façon compatible avec les objectifs de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire nationale et faire en sorte que la question du commerce du poisson soit traitée de façon appropriée dans les instruments réglementaires internationaux.

Contribution proposée à la solution du problème

412. Les pays en développement bénéficieront d'une aide pour participer efficacement au commerce international du poisson. Ce soutien sera fourni à des instances délibératives (Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches), ainsi qu'au service d'information sur la commercialisation du poisson (INFONetwork) qui est à même de collecter, d'analyser et d'actualiser les informations sur la commercialisation et le commerce du poisson.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

413. Les pêcheurs, ceux qui travaillent dans les installations de traitement et les systèmes de distribution; avantages escomptés pour l'économie dans son ensemble; amélioration des conditions pour les femmes qui sont souvent les plus nombreuses dans le secteur du traitement du poisson.

Objectifs

414. Améliorer l'accès à l'information sur la commercialisation et le commerce du poisson, ainsi que les capacités des analystes, des décideurs et des négociateurs des pays en développement pour qu'ils puissent identifier et exploiter efficacement les opportunités commerciales.

Principaux produits:

- Amélioration et actualisation du système informatisé de données sur la commercialisation du poisson (GLOBEFISH);
- Coordination et renforcement du service d'information sur la commercialisation du poisson (INFONetwork);
- Suivi et étude des principales questions ayant une incidence sur la commercialisation et le commerce du poisson;
- Contrôle et suivi des projets financés par le Fonds commun pour les produits de base;
- Organisation et suivi des sessions biennales du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches;
- Suivi et avis sur les incidences du commerce international du poisson sur la sécurité alimentaire;
- Suivi et soutien à la mise en oeuvre des accords sur le commerce du poisson.

Indicateurs:

- Consolidation des parts de marché et participation des pays en développement au processus et accords sur le commerce du poisson à la suite de l'assistance fournie ;
- Participation accrue des États Membres aux négociations sur le commerce du poisson et aux sessions du Sous-Comité du commerce du poisson du Comité des pêches.

233S1: Soutien technique et orientations aux États Membres et au programme de terrain de la FAO dans le domaine de la technologie de la pêche

415. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien et conseils aux institutions et organisations du système des Nations Unies ou extérieures à celui-ci, aux organismes régionaux des pêches, aux bureaux régionaux de la FAO, aux États Membres et aux différentes unités de l'Organisation
- Identification, conception/élaboration, évaluation technique, soutien technique et suivi de projets
- Base d'informations et analyse sur les flottes et les engins de pêche et les évolutions technologiques concernant leur exploitation, leur efficacité et leur sûreté, à l'appui des systèmes Atlas, FIGIS, etc.

Indicateurs:

- Preuves de pratiques de pêche responsables

233S2: Soutien technique et orientations aux États Membres et au programme de terrain de la FAO dans le domaine de l'utilisation et du commerce du poisson

416. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien aux interventions sur le terrain, conseil à d'autres organisations des Nations Unies et ONG
- Appui aux recherches sur les technologies de pêche, aux établissements de formation et aux services de vulgarisation
- Identification, conception/élaboration, soutien et suivi de projets ayant trait à l'utilisation et au commerce du poisson

Indicateurs:

- Nombre d'interventions et de pays bénéficiaires

PROGRAMME 2.3.4: POLITIQUES HALIEUTIQUES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
234A1	2002-2007	Coordination et suivi de l'application du Code de conduite pour une pêche responsable	1 150	1 185	0	0	1 185
234A4	2002-2007	Promotion de la gestion des pêches côtières	1 037	1 037	0	0	1 037
234A5	2002-2007	Promotion de politiques nationales/régionales appropriées pour le développement durable de l'aquaculture	942	942	0	0	942
234P2	Continu	Analyse des tendances économiques et sociales mondiales des pêches et de l'aquaculture	1 454	1 454	1 454	1 454	4 362
234P3	Continu	Analyse économique et sociale des politiques et de la gestion des pêches et de l'aquaculture	1 764	1 764	1 764	1 764	5 292
234S1	Continu	Promotion et renforcement des organismes et des arrangements régionaux sur les pêches	3 645	2 868	2 868	3 068	8 804
234S2	Continu	Soutien direct aux pays pour les politiques halieutiques et la gestion des pêches	824	824	824	624	2 272
Réserve du programme			0		3 164	3 164	
Total Programme de travail			10 816	10 074	10 074	10 074	30 222
À déduire: recettes extérieures			810	200	200	200	600
Ouverture de crédits (chiffre net)			10 006	9 874	9 874	9 874	29 622
Croissance réelle				500	1 000	1 500	3 000
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				10 374	10 874	11 374	32 622
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				5,1%	10,1%	15,2%	10,1%

417. Le programme vise à soutenir les politiques nationales, régionales et mondiales en vue de garantir une pêche et une aquaculture durables et responsables. Cela signifie, entre autres, faciliter l'évaluation et la

compréhension de la situation évolutive des pêches et des ressources halieutiques de la part de toutes les parties prenantes, ainsi que l'application d'instruments internationaux et l'adoption de principes et de directives dans des nouveaux domaines présentant un intérêt. C'est pourquoi le programme continuera, dans le cadre d'une structure inchangée, de poursuivre les objectifs suivants:

- suivi et analyse des tendances sociales et économiques dans l'aquaculture et les pêches de capture à l'échelon mondial et diffusion des résultats par le biais de la publication "Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture" (SOFIA) et d'autres publications;
- suivi et promotion de la mise en oeuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et de ses plans d'action internationaux, en s'attachant tout particulièrement à la surcapacité et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ; suivi du Plan d'application de Johannesburg;
- aide aux pays dans le domaine des politiques et des stratégies et pour la création de capacités au profit de toutes les parties prenantes (institutions nationales, communautés et secteur privé);
- soutien aux organismes régionaux des pêches;
- fournir – sur demande – aux États Membres, aux organisations gouvernementales internationales et aux organismes régionaux des pêches des avis sur la gestion des pêches, notamment le développement de l'aquaculture;
- lancer en collaboration avec les États Membres, des études et des activités normatives sur les questions importantes ou nouvelles comme l'éco-étiquetage, le passage à une pêche responsable, l'approche écosystémique à la gestion, la petite pêche, la pêche en eaux profondes, notamment la pêche hauturière;
- fournir des services au Comité des pêches (COFI) et aux organismes régionaux, conformément aux Articles VI et XIV de l'Acte constitutif de l'Organisation.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
234A1	○			○		○						
234A4				○					○			
234A5					○		○					
234P2											●	
234P3	●			●					●			
234S1				●	●							
234S2					●							

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Des activités supplémentaires seraient entreprises au titre de l'entité 234P3: formulation d'orientations pour l'utilisation des subventions accordées au développement des pêches et liste des divers types de subventions susceptibles de renforcer les capacités. Cela permettra aux décideurs de mieux juger des incidences diverses des subventions.

Des ressources additionnelles seraient également consacrées, au titre de l'entité 234S1, au renforcement des organismes et arrangement régionaux des pêches ou pour apporter un soutien mieux adapté aux négociations entre États Membres pour la création de nouveaux organismes ou arrangements en cas de besoin.

234A1: Coordination et suivi de l'application du Code de conduite pour une pêche responsable

Problème à résoudre:

418. En 1995, la Conférence de la FAO a adopté le Code de conduite pour une pêche responsable en réponse à l'urgence de la rationalisation du secteur des pêches. Ce projet est axé sur la mise en œuvre du Code, à laquelle sont associés à des degrés divers tous les services du Département des pêches et les équipes régionales concernées.

Contribution proposée à la solution du problème

419. Des politiques de pêche nationales et internationales et des pratiques de gestion qui reflètent davantage les principes du Code de conduite permettront d'améliorer et de pérenniser la situation économique, sociale et environnementale du secteur des pêches.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

420. L'optimisation de la contribution des pêches à l'alimentation, à la création d'emplois, aux loisirs et au commerce, ainsi qu'à la préservation des écosystèmes et au bien-être socio-économique bénéficieront à toutes les populations du monde.

Objectifs

421. Meilleure adéquation entre les pratiques de gestion, politiques et législations nationales et internationales sur les pêches et les principes et dispositions du Code de conduite pour une pêche responsable, notamment en ce qui concerne les questions de parité hommes-femmes.

Principaux produits:

- Suivi et compte-rendu réguliers au Comité des pêches et à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la mise en œuvre du Code
- Diffusion du Code, des directives techniques, des Plans d'action internationaux et des stratégies inclus dans le cadre du Code
- Soutien à la mise en œuvre de démarches en faveur de moyens d'existence durables dans les communautés de pêcheurs

Indicateurs:

- Nombre et exemples de pays qui ont adopté le Code et mis en place les pratiques de gestion et la législation correspondantes en vertu des dispositions du Code.

234A4: Promotion de la gestion des pêches côtières

Problème à résoudre:

422. Dans de nombreux pays, l'accès aux zones de pêche côtières n'est pas contrôlé et entraîne souvent une surexploitation des stocks de poissons, une diminution des prises, des revenus et une détérioration des niveaux de vie des communautés de pêcheurs et de ceux qui en dépendent. On constate l'absence de plans de gestion dans ces domaines qui, lorsqu'ils existent, se révèlent souvent peu efficaces.

Contribution proposée à la solution du problème

423. De meilleures pratiques de gestion et un accès contrôlé aux zones de pêche côtières favoriseront une exploitation plus durable de ces ressources.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

424. Un équilibre durable dans l'exploitation des ressources halieutiques côtières bénéficiera à la protection de l'environnement des pays concernés et permettra d'améliorer les moyens d'existence des pêcheurs, de leurs familles et des communautés concernées.

Objectifs

425. Adoption par les pays de méthodes, pratiques et plans de gestion permettant de mieux contrôler l'accès et l'exploitation de leurs ressources halieutiques côtières.

Principaux produits:

- Analyse des méthodes de gestion des pêches côtières
- Diffusion mondiale des enseignements tirés et des méthodes utilisées pour la planification et l'exécution de systèmes améliorés de gestion des pêches côtières

Indicateurs:

- Nombre de pays qui mettent en œuvre ou modifient des plans de contrôle d'accès et d'exploitation de leurs ressources halieutiques côtières.

234A5: Promotion de politiques nationales/régionales appropriées pour le développement durable de l'aquaculture

Problème à résoudre:

426. Les quantités actuelles de poisson et de crevettes, notamment en Afrique subsaharienne, sont insuffisantes pour garantir des apports suffisants en protéines animales, et les stocks de poissons sauvages sont déjà lourdement exploités. L'aquaculture pourrait apporter une contribution importante à l'augmentation des approvisionnements en poisson, mais les efforts déployés jusqu'à présent par les pouvoirs publics pour développer et gérer l'aquaculture ont été en général inefficaces.

Contribution proposée à la solution du problème

427. Des politiques et un environnement commercial favorables permettront de stimuler les investissements nationaux et internationaux dans de grandes entreprises aquacoles modernes, qui sont nécessaires pour parvenir à un accroissement significatif et rapide des approvisionnements en poisson.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

428. L'accès à une plus grande offre de poisson, crustacés et mollusques, ainsi qu'une augmentation du nombre d'emplois dans l'aquaculture et les industries et services associés, bénéficieront aux communautés, notamment en Afrique subsaharienne.

Objectifs

429. Améliorer les politiques nationales, les stratégies et les instruments juridiques et économiques en faveur de l'investissement, du développement et des échanges relatifs à l'aquaculture commerciale de manière durable du point de vue environnemental et social.

Principaux produits:

- Rapports sur l'aquaculture commerciale durable
- Ateliers de promotion de l'aquaculture commerciale durable
- Rapport sur les répercussions de l'aquaculture commerciale

Indicateurs:

- Nombre de pays ayant adopté des politiques qui encouragent spécifiquement le développement et le commerce durables de l'aquaculture commerciale.

234P2: Analyse des tendances économiques et sociales mondiales des pêches et de l'aquaculture

Problème à résoudre:

430. Des investissements continus sur le long terme dans les secteurs des pêches de capture et de l'aquaculture sont essentiels pour garantir des niveaux de production alimentaire soutenus et économiquement viables. La réussite ou l'échec des décisions en matière d'investissement dépend dans une large mesure de la fiabilité des informations utilisées pour évaluer les tendances sectorielles et les perspectives futures. Les pays en développement en particulier manquent de ressources pour générer eux-mêmes ces informations.

Contribution proposée à la solution du problème

431. L'amélioration de l'identification et du financement de services et de biens de production visant au développement durable des pêches et de l'aquaculture par des parties prenantes des secteurs public et privé et une meilleure collaboration internationale et régionale permettront d'obtenir des capacités de production accrues et durables.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

432. Le renforcement des activités des pêches de capture et de l'aquaculture et des institutions au moyen d'une meilleure orientation des investissements permettra d'améliorer les moyens d'existence des pêcheurs et bénéficiera également aux consommateurs grâce à une augmentation de l'offre de produits de la pêche.

Objectifs

433. Améliorer l'identification et le financement de services et de biens de production par des administrateurs du secteur public et des entreprises privées en faveur du développement durable des pêches et de l'aquaculture; renforcer la collaboration internationale et régionale sur la base d'une compréhension commune plus précise des tendances à long terme et des problèmes émergents.

Principaux produits:

- Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA)
- Projection de la consommation mondiale de poisson par pays en 2020
- Suivi et analyse des questions d'actualité ayant une incidence sur les pêches et l'aquaculture aux niveaux mondial, régional et national

Indicateurs:

- Exemples et réussites liés à une meilleure répartition des ressources et à des décisions d'investissement plus rationnelles des parties prenantes publiques et privées à l'aide des études prospectives et des analyses de la FAO.

- Exemples de l'émergence d'un consensus sur les questions et les politiques de la pêche aux niveaux international et/ou régional sur la base de l'utilisation ou du renvoi aux études de la FAO.

234P3: Analyse économique et sociale des politiques et de la gestion des pêches et de l'aquaculture

Problème à résoudre:

434. Dans de nombreuses régions du monde, l'exploitation des ressources aquatiques n'est pas durable et menace la disponibilité à long terme des approvisionnements en poisson et les emplois du secteur. Pour réduire et empêcher l'utilisation excessive actuelle des stocks de poissons, les Membres ont besoin d'assistance pour élaborer, mettre en œuvre et appliquer des accords et des réglementations permettant d'imposer des restrictions aux pêcheurs.

Contribution proposée à la solution du problème

435. Des politiques et des instruments internationaux sur les pêches et des plans de gestion de la pêche, des institutions et des réglementations nationaux appropriés permettront d'instaurer une durabilité accrue des pêches de capture et de développer une aquaculture économiquement viable et respectueuse de l'environnement.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

436. L'exploitation plus durable des ressources aquatiques bénéficiera aux consommateurs grâce à un accès plus sûr et abordable et des dépenses publiques optimisées sur les produits de la pêche; elle bénéficiera également aux pêcheurs et aux autres personnes qui tirent leurs moyens d'existence ou des avantages économiques de ce secteur.

Objectifs

437. Améliorer les politiques et les instruments relatifs aux pêches visant une utilisation durable des ressources partagées au niveau international et mettre en œuvre des plans de gestion de la pêche, des institutions et des réglementations nationales compatibles avec les instruments internationaux et reflétant les problèmes sociaux et économiques locaux.

Principaux produits:

- Instruments internationaux et directives concernant la gestion de la pêche et les questions de politique
- Consultations, ateliers et études de cas visant le développement des politiques nationales
- Politiques économiques et institutionnelles de gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes

Indicateurs:

- Nombre de pays qui mettent en œuvre des plans de gestion de la pêche spécifiques et instaurent des institutions et des réglementations en conséquence.
- Nombre d'instruments internationaux relatifs aux pêches adoptés en faveur d'une utilisation durable des ressources halieutiques.

234S1: Promotion et renforcement des organismes et des arrangements régionaux sur les pêches

438. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui aux organes régionaux des pêches de la FAO et extérieurs à celle-ci et au Comité des pêches
- Liaison avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales; suivi de l'évolution de la situation et de la mise en œuvre d'instruments internationaux concernant les pêches de capture et l'aquaculture
- Suivi de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable, coordination de sa mise à jour et établissement de rapports

Indicateurs:

- Participation aux réunions du Comité des pêches et des organes régionaux des pêches

234S2: Soutien direct aux pays pour les politiques halieutiques et la gestion des pêches

439. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Conseils relatifs aux politiques nationales de développement et de gestion des pêches de capture et de l'aquaculture
- Conseils relatifs à des questions ayant trait à la gestion de secteurs spécifiques des pêches de capture ou de l'aquaculture

Indicateurs:

- Pourcentage de demandes traitées à la satisfaction du Membre ayant sollicité une assistance

GRAND PROGRAMME 2.4: FORÊTS

440. Le Grand Programme 2.4 aide les pays à mettre en œuvre la gestion durable de leurs forêts. Il a fait l'objet d'une restructuration en 2003 et les dimensions clés de la gestion durable des forêts ont été réparties dans les trois programmes suivants:

- Programme 2.4.1 **Ressources forestières**, qui traite des fonctions environnementales des forêts;
- Programme 2.4.2 **Produits forestiers et aspects économiques des forêts**, qui traite des fonctions économiques des forêts; et
- Programme 2.4.3 **Politiques et institutions forestières**, qui traite des fonctions sociales des forêts.

441. Les trois Grands Programmes sont appuyés par un programme intersectoriel de fond: Programme 2.4.4 Liaison et information relatives aux programmes forestiers.

442. Compte tenu de cette restructuration récente, aucun changement important n'est proposé par rapport au PMT précédent. Les principales orientations et priorités restent inchangées, mais le Grand Programme s'emploie à accroître au maximum les résultats, notamment au niveau des pays. Le renforcement des commissions forestières régionales, en tant que mécanisme servant à convertir des politiques mondiales en actions nationales, recevra une attention prioritaire. En ce qui concerne les dimensions économiques des forêts, la principale orientation consistera à renforcer les petites initiatives forestières, y compris la collaboration avec le secteur privé. L'information forestière, par le truchement de FORIS et du site web du Département des forêts, sera renforcée.

PROGRAMME 2.4.1: RESSOURCES FORESTIÈRES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
241A1	2002-2007	Gestion durable des forêts naturelles et des terres boisées	1 647	1 647	0	0	1 647
241A4	2002-2007	Conservation des forêts et des écosystèmes fragiles	1 003	1 003	0	0	1 003
241A5	2002-2007	Plantations forestières et plantations d'arbres hors forêt	1 140	1 140	0	0	1 140
241A7	2004-2009	Forêts et eau	865	865	865	0	1 730
241A8	2004-2009	Forêts et changements climatiques	482	482	482	0	964
241P1	Continu	Évaluation et surveillance des forêts et des terres boisées	1 449	1 449	1 449	1 449	4 347
241S1	Continu	Soutien technique et services consultatifs	2 072	2 072	2 072	2 072	6 216
Réserve du programme			0		3 790	5 137	
Total Programme de travail			8 658	8 658	8 658	8 658	25 974
À déduire: recettes extérieures			60	60	60	60	180
Ouverture de crédits (chiffre net)			8 598	8 598	8 598	8 598	25 794
Croissance réelle				400	800	1 200	2 400
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				8 998	9 398	9 798	28 194
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				4,7%	9,3%	14,0%	9,3%

443. Le programme fournit la base technique nécessaire pour mettre en oeuvre des stratégies efficaces de gestion et de conservation des forêts qui renforcent les avantages sociaux, économiques et environnementaux procurés par les ressources forestières (forêts, terres boisées et arbres hors forêt). Il met l'accent sur les multiples fonctions des forêts, qui assurent des aliments et des revenus aux habitants ruraux pauvres, du bois et des produits forestiers non ligneux à partir de sources renouvelables, et des services environnementaux pour tous. Le programme fournit aussi des informations sur les ressources forestières, leur gestion et leur utilisation au niveau mondial au profit de plusieurs processus internationaux axés sur les forêts, et aide les pays à mettre en place des systèmes connexes de suivi et d'évaluation.

444. Au cours de la période du PMT, le programme consolidera les nouvelles entités introduites dans le plan précédent, notamment *Forêts et eau* – destinée à traduire l'importance des arbres et des forêts pour l'approvisionnement en eau pure – et *Forêts et changements climatiques*, destinée à traduire le rôle primordial de la gestion des forêts dans la régularisation du climat et l'impact sur les forêts que pourraient avoir les changements climatiques. Ces entités de programme favorisent aussi la reconnaissance accrue du rôle important que joue la FAO dans ces domaines.

445. Le programme mettra aussi l'accent sur le rôle de la gestion et de la conservation des forêts dans le développement durable, y compris les liaisons avec les objectifs du Millénaire pour le développement, et l'appui à la mise en oeuvre des principales conventions des Nations Unies sur la diversité biologique, le changement climatique et la désertification. La conversion de concepts convenus de gestion durable des forêts en actions sur le terrain et le partage des expériences avec un grand nombre de parties prenantes serviront, dans une large mesure, à orienter le dialogue international vers la mise en oeuvre au niveau du terrain.

446. Le programme poursuivra le rôle de chef de file de la FAO dans les évaluations des ressources forestières mondiales. À la suite de la mise à jour de l'évaluation de 2005, un rapport détaillé sur les ressources forestières est envisagé pour la période couverte par le plan, rapport qui sera le fondement de la surveillance des progrès réalisés vers la durabilité aux niveaux régional et mondial. Au niveau national, l'attention portera sur les systèmes de suivi et

d'évaluation qui appuient les processus de politique générale – notamment en ce qui concerne les autres secteurs de l'utilisation des terres et le développement rural.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
241A1			○					●				
241A4									●			
241A5								●				
241A7								●				
241A8				○	○							
241P1										●	●	
241S1			●		●			●	●		○	

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

En conditions de croissance réelle, il devrait être possible d'aider un plus grand nombre de pays à traduire des concepts convenus de gestion durable des forêts par des actions sur le terrain, et de partager plus largement les expériences avec les parties prenantes. Le programme accroîtrait aussi la diffusion d'approches nouvelles et novatrices de l'aménagement des bassins versants et préparerait des outils de communication appropriés. Un autre domaine où des consultations seraient nécessaires est la fixation du carbone et les autres mécanismes liés aux changements climatiques.

241A1: Gestion durable des forêts naturelles et des terres boisées

Problème à résoudre:

447. Déforestation, dégradation des forêts et désertification dues à l'absence d'une gestion durable des forêts et des terres boisées. Impossibilité pour les communautés locales de tirer leurs moyens de subsistance du secteur forestier.

Contribution proposée à la solution du problème

448. Le renforcement de la capacité des décideurs, des administrateurs et des communautés locales à identifier des pratiques et à mettre en œuvre des politiques de conservation, de développement et d'utilisation durable des forêts naturelles et des terres boisées devrait favoriser une gestion plus durable des forêts et améliorer les moyens de subsistance des communautés vivant à proximité.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

449. Conservation et renforcement de l'utilité des forêts sur les plans environnemental, social et économique pour les communautés locales et pour le grand public en général et amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des communautés locales.

Objectifs

450. Améliorer les capacités de gestion locales, nationales et régionales afin de promouvoir des pratiques et des politiques de conservation, d'amélioration et d'utilisation durable des forêts naturelles et des terres boisées pour une grande variété de biens et services.

Principaux produits:

- Adoption de pratiques et de méthodes exemplaires de sylviculture et de gestion des forêts naturelles
- Adoption de pratiques et de méthodes exemplaires de sylviculture et de gestion des terres boisées et des arbres dans les zones arides et les pays au couvert forestier limité
- Aide à l'utilisation de pratiques intégrées de gestion des pesticides
- Amélioration des connaissances et meilleures pratiques de gestion des ressources génétiques forestières
- Amélioration des méthodes et renforcement de la coopération en matière de lutte contre les incendies de forêt

Indicateurs:

- Exemples et réussites de pratiques favorisant à différents niveaux la gestion durable des forêts.
- Augmentation des superficies des forêts et des terres boisées gérées de façon durable.

241A4: Conservation des forêts et des écosystèmes fragiles

Problème à résoudre:

451. Dégradation continue des terres dans les écosystèmes fragiles, particulièrement dans les zones montagneuses et arides. Absence de préservation efficace de l'environnement et d'utilisation durable de la biodiversité.

Contribution proposée à la solution du problème

452. Une meilleure prise de conscience au niveau international, un renforcement des connaissances et une amélioration des politiques, des méthodes et des pratiques exemplaires appliquées dans les forêts et les écosystèmes fragiles permettra de préserver plus efficacement, de protéger et d'utiliser durablement l'environnement.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

453. Les avantages escomptés sont notamment le renforcement de la protection et l'amélioration des conditions environnementales dans les écosystèmes fragiles, l'amélioration des moyens de subsistance et de la qualité de vie des habitants des montagnes et des zones arides ainsi que la protection et l'utilisation durable de la biodiversité.

Objectifs

454. Améliorer les politiques et les pratiques nationales par une prise de conscience et une collaboration à l'échelle internationale en vue d'une utilisation durable des ressources des forêts et des espaces naturels et de la conservation de l'environnement; promouvoir la biodiversité, le rôle protecteur des arbres, des arbustes et des autres types de végétation dans les écosystèmes fragiles et la gestion durable des terres arides.

Principaux produits:

- Technologies, informations techniques et pratiques exemplaires destinées à répondre aux problèmes critiques posés par les écosystèmes fragiles, notamment en montagne
- Pratiques et approches exemplaires destinées à promouvoir une conservation efficace et une gestion durable de la biodiversité, y compris de la faune sauvage, dans les forêts et les espaces naturels

- Soutien à la mise en œuvre du Chapitre 13 du programme Action 21 (Mise en valeur durable des montagnes), y compris les initiatives découlant de la célébration de l'Année internationale de la montagne, à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et à la Convention sur la désertification (CCD)
- Partenariats avec les institutions oeuvrant en faveur de la mise en valeur durable de la montagne et renforcement de la collaboration avec les comités nationaux créés pour assurer le respect et le suivi des accords relatifs à l'Année internationale de la montagne
- Informations techniques et pratiques exemplaires en ce qui concerne les problèmes critiques posés par les écosystèmes fragiles, notamment les terres arides

Indicateurs:

- Exemples de politiques et de pratiques reflétant de meilleurs modes de gestion des écosystèmes fragiles et d'utilisation de la biodiversité.
- Réseaux et partenariats efficaces et rationnels ayant conçu et accomplissant des activités concrètes de mise en valeur durable des zones montagneuses.

241A5: Plantations forestières et plantations d'arbres hors forêt

Problème à résoudre:

455. La capacité des forêts naturelles à satisfaire les futures demandes d'une population en constante augmentation est compromise. Les plantations forestières et les systèmes de plantation d'arbres hors forêt vont assumer un rôle grandissant dans l'approvisionnement en produits ligneux et non ligneux; de même, les services rendus par les forêts sur les plans écologique et social vont contribuer de façon déterminante à assurer des moyens de subsistance aux populations et à améliorer la sécurité alimentaire.

Contribution proposée à la solution du problème

456. Grâce au soutien des programmes nationaux de plantations forestières et de plantation d'arbres hors forêt, ainsi qu'à une politique et une planification de l'utilisation des terres fondées sur la participation à l'exploitation des ressources des forêts naturelles peut laisser la place à des modes d'approvisionnement durables en produits ligneux et non ligneux associés à des services écologiques et sociaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

457. La plantation d'arbres et leur gestion ultérieure peuvent compléter les ressources naturelles et contribuer à répondre à toute une série de besoins: produits ligneux et non ligneux, sécurité alimentaire et services écologiques. Les bénéficiaires ciblés sont les communautés locales et les propriétaires forestiers, tout comme le secteur privé et le public en général.

Objectifs

458. Faire prendre conscience du rôle et de la contribution des plantations d'arbres en forêt et hors forêt, y compris systèmes d'agroforesterie et environnements urbains et périurbains; améliorer la formulation de la politique nationale et encourager l'investissement.

Principaux produits:

- Mise à disposition de matériel végétal et de technologies et accès aux informations les concernant
- Pratiques améliorées de plantation d'arbres et établissement et gestion des plantations
- Politiques et méthodes de planification de l'utilisation des terres et systèmes d'agroforesterie
- Pratiques exemplaires et informations sur l'intégration des arbres dans les environnements urbains et périurbains

Indicateurs:

- Exemples de politiques et de programmes nationaux soutenant les plantations forestières et les arbres hors forêt.
- Importance du développement de la production et de la distribution de semences, jeunes plants et matériels de reproduction de qualité.

241A7: Forêts et eau**Problème à résoudre:**

459. Face à la diminution croissante des réserves d'eau pure, l'importance des forêts de montagne et des zones d'altitude dans la conservation des ressources en eau nécessite une attention particulière.

Contribution proposée à la solution du problème

460. Cette entité met l'accent sur une prise de conscience renforcée et de meilleures orientations au niveau national en faveur d'une gestion durable des forêts de montagne et des zones d'altitude du point de vue des ressources en eau.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

461. L'amélioration de la gestion des ressources mondiales limitées en eau douce dans les zones d'altitude et la prise de conscience du rôle des forêts et des arbres dans la conservation et l'utilisation des ressources en eau au ras des retombées positives pour les groupes vulnérables et la population dans son ensemble.

Objectifs

462. Améliorer la prise de conscience au niveau national du rôle joué par les forêts, les arbres et les pratiques connexes, telles que la gestion des bassins versants, dans la conservation des ressources en eau ainsi que le dialogue dans ce domaine et orienter favorablement le cadre réglementaire dans ce sens.

Principaux produits:

- Approches et stratégies relatives à la gestion efficace des bassins versants et recours à l'hydrologie des forêts et à d'autres pratiques liées à la forêt pour une utilisation durable des ressources en eau
- Approches innovantes pour la conservation et la mise en valeur durable des bassins versants de montagne et des ressources des terres d'altitude essentiels, dans le domaine de la conservation et de l'utilisation de l'eau
- Conception de pratiques forestières exemplaires pour le renforcement et la conservation des ressources en eau dans les terres basses
- Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de stratégies et de programmes de gestion durable applicables aux bassins versants de montagne et aux ressources des régions d'altitude
- Politiques et programmes d'action en faveur d'une gestion efficace des bassins versants, y compris approches de terrain, au titre du suivi de l'Année internationale de la montagne et de l'Année internationale de l'eau douce

Indicateurs:

- Importance de l'amélioration des échanges de pratiques exemplaires concernant la gestion des bassins versants.
- Exemples de politiques nationales appuyant le rôle des forêts et la gestion intégrée des bassins versants dans l'utilisation des ressources en eau.

241A8: Forêts et changements climatiques

Problème à résoudre:

463. Plus on réunit d'informations scientifiques sur le réchauffement de la planète, plus le changement climatique apparaît comme l'une des principales menaces à laquelle la communauté internationale est confrontée. La dégradation de l'environnement, notamment des forêts, est étroitement liée au changement climatique et il faut donc y remédier.

Contribution proposée à la solution du problème

464. Veiller à ce que l'importance du rôle et la gestion durable des forêts occupent une large place dans les programmes d'action et les mécanismes nationaux et internationaux de lutte contre les changements climatiques; soutenir l'application des accords internationaux et les Membres de la FAO eux-mêmes pour que cet aspect essentiel soit mieux pris en considération et mis en œuvre.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

465. La prise en considération du rôle crucial des forêts dans l'atténuation des effets des changements climatiques sera bénéfique pour tous les Membres et particulièrement les pays en développement, que la FAO peut aider à appliquer le Protocole de Kyoto et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques au moyen, par exemple, de programmes forestiers nationaux, et à améliorer du même coup le bien-être des populations, notamment des groupes les plus vulnérables.

Objectifs

466. Les instruments internationaux, les programmes nationaux ainsi que des plans et des mécanismes de mise en œuvre en rapport avec les changements climatiques doivent accorder l'importance voulue au développement durable des forêts, à la foresterie, ainsi qu'aux produits forestiers et à leur préservation.

Principaux produits:

- Soutien technique aux processus et négociations de portée internationale sur les changements climatiques sous l'angle des forêts
- Assistance technique aux Membres et informations détaillées pour appliquer le Protocole de Kyoto et/ou les mesures d'atténuation des changements climatiques ou d'adaptation aux effets du phénomène
- Intégration de mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'atténuation du phénomène dans les activités pertinentes de la FAO
- Informations relatives à la promotion des combustibles ligneux dans un souci de préservation des combustibles fossiles

Indicateurs:

- Les dispositions relatives aux changements climatiques en matière d'utilisation des terres tiennent dûment compte des problèmes forestiers.
- Application dans des conditions satisfaisantes des aspects pertinents du Protocole de Kyoto sur le plan national.

241P1: Évaluation et surveillance des forêts et des terres boisées

Problème à résoudre:

467. Les informations relatives aux ressources forestières semblent toujours plus limitées et de moins en moins fiables dans un grand nombre de pays en développement. De plus, l'absence de tout ensemble commun de méthodes de contrôle et d'évaluation ne facilite pas les échanges entre les différents partenaires sur le plan international.

Contribution proposée à la solution du problème

468. Cette entité devra s'assurer que les initiatives politiques et les programmes de portée internationale et nationale témoignent davantage une conception commune des ressources forestières et de leurs utilisations, propre à contribuer à une meilleure gestion de ces ressources. Il devrait en résulter à terme une gestion forestière plus durable et un commerce plus équitable.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

469. Les générations tant actuelles que futures - mais également les populations autochtones dont les moyens de subsistance dépendent des ressources forestières - devraient bénéficier des avantages du point de vue de l'environnement et sur le plan économique de la mise en œuvre de ces propositions.

Objectifs

470. Les initiatives, politiques et programmes internationaux et nationaux sont facilités par l'existence d'une base d'informations commune de meilleure qualité.

Principaux produits:

- Amélioration des méthodes d'évaluation et de contrôle de l'évolution de tous les types de forêts et de terres boisées
- Rapports et mises à jour sur le niveau et la qualité des ressources forestières mondiales
- Octroi d'un appui pour que soient mieux assurés le suivi des progrès accomplis dans la gestion durable des forêts sur les plans national et international ainsi que la communication de rapports à ce sujet

Indicateurs:

- Degré de prise en compte par les politiques et les programmes forestiers nationaux et par les initiatives et les conventions de portée internationale des informations sur les ressources forestières communiquées par la FAO.
- Degré de mise en œuvre, par le pays, des nouvelles méthodologies d'évaluation des ressources forestières.

241S1: Soutien technique et services consultatifs

471. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Interaction avec le programme de terrain
- Avis aux États Membres
- Coopération intradépartementale

Indicateurs:

- Appui technique à des projets menés sur le terrain
- Missions consultatives dans les États Membres

PROGRAMME 2.4.2: PRODUITS FORESTIERS ET ASPECTS ÉCONOMIQUES DES FORÊTS

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
242A3	2004-2009	Études prospectives sur le secteur forestier	1 430	1 430	1 430	0	2 860
242A4	2004-2009	Aspects économiques des forêts	1 287	1 287	1 287	0	2 574
242P1	Continu	Informations sur les produits forestiers	2 411	2 411	2 411	2 411	7 233
242P2	Continu	Utilisation appropriée des produits forestiers	1 657	1 657	1 657	1 657	4 971
242S1	Continu	Soutien aux projets de terrain et services consultatifs	1 700	1 700	1 700	1 700	5 100
Réserve du programme			0		0	2 717	
Total Programme de travail			8 485	8 485	8 485	8 485	25 455
À déduire: recettes extérieures			34	34	34	34	102
Ouverture de crédits (chiffre net)			8 451	8 451	8 451	8 451	25 353
Croissance réelle				600	1 200	1 800	3 600
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				9 051	9 651	10 251	28 953
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				7,1%	14,2%	21,3%	14,2%

472. Le Programme 2.4.2 vise à accroître la récolte, la transformation et l'utilisation durables des produits forestiers, afin de contribuer au renforcement des économies nationales, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté au niveau local par la création d'emplois et de revenus. Il évaluera et diffusera de bonnes pratiques en matière de génération et d'utilisation de l'énergie dérivée du bois, ainsi que de récolte, de transformation et de commerce des produits forestiers non ligneux. Le programme sert à acheminer un appui aux pays et au secteur privé pour l'élaboration de codes volontaires de bonnes pratiques dans les domaines de la récolte, de la transformation et du commerce des produits forestiers.

473. Grâce à la collecte, l'analyse et la diffusion de données et d'informations sur la production, la consommation et le commerce passés, actuels et prévus du bois et des produits forestiers non ligneux, ainsi que sur les combustibles à base de bois, et à l'évaluation de leurs économies, la FAO continuera à offrir aux pays un large éventail de données et d'informations de base nécessaires pour les prises de décisions.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
242A3						●					●	
242A4						●		●				
242P1										●		
242P2							●					
242S1						●			●			

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Les ressources supplémentaires seraient affectées à trois principaux produits. Au titre de l'étude sur les forêts et la foresterie à l'horizon 2030, l'accent porterait davantage sur les changements démographiques, les liens entre le développement économique des forêts et l'évolution des techniques, et une consultation d'experts sur les tendances du secteur forestier serait organisée.

Le deuxième principal produit concerne l'analyse économique de la foresterie dans les pays en transition, à savoir les approches visant à maximiser les avantages économiques qu'offrent les forêts et le renforcement des capacités en matière d'analyse économique dans ces pays.

Le troisième domaine porterait sur la réduction des émissions de carbone durant les travaux d'exploitation. Le programme analyserait l'impact des techniques d'exploitation forestière sur les pertes de carbone, déterminerait la relation entre les pertes de biomasse et celles de carbone, calculerait la quantité de carbone piégé grâce à la réduction des déchets d'exploitation, et réaliserait des études de cas visant à surveiller le taux de changement des dépôts de carbone pendant les travaux d'exploitation.

242A3: Études prospectives sur le secteur forestier

Problème à résoudre:

474. Les responsables du secteur ne possèdent pas toujours une connaissance complète des tendances à long terme du secteur, ainsi que des aspects économiques, environnementaux, technologiques et sociaux qui vont déterminer son avenir. Une telle situation aboutit à des choix d'orientation qui ne favorisent pas, ou seulement en partie, l'utilisation durable des ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

475. Des orientations fondées sur une meilleure compréhension des problèmes forestiers à long terme devraient déboucher sur des pratiques de gestion plus durables qui, à leur tour, peuvent contribuer à mieux influencer sur les tendances économiques, environnementales, technologiques et sociales qui caractériseront le secteur.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

476. Les politiques tenant compte des tendances à long terme devraient profiter à tous les acteurs du secteur forestier, dont les investisseurs, les propriétaires et les gestionnaires, ainsi que les populations autochtones et les groupes vulnérables.

Objectifs

477. Formulation de politiques dans les pays, assistance des donateurs et programmes d'investissement tenant compte des possibilités et défis à long terme propres au secteur forestier, notamment au moyen d'une capacité de planification stratégique accrue.

Principaux produits:

- Soutien à l'amélioration de la capacité de planification stratégique aux niveaux national, sous-régional et régional
- Étude prospective sur le secteur forestier au Proche-Orient et en Asie centrale
- Rapport sur la foresterie dans la région Asie-Pacifique à l'horizon 2020 (APFSOS)

Indicateurs:

- Exemples de politiques générales, de plans et de programmes forestiers qui reflètent explicitement les tendances à long terme du secteur forestier.

- Exemples de planification de l'investissement s'inscrivant dans une perspective à long terme.

242A4: Aspects économiques des forêts

Problème à résoudre:

478. Aux fins d'une gestion durable, le dialogue intergouvernemental sur la foresterie doit être appuyé par une analyse suffisante de problèmes clé tels que le financement, le commerce, les méthodes d'évaluation financière et l'internalisation des biens et services forestiers, ainsi que le rôle de la foresterie dans la création d'emplois, tout particulièrement dans les zones rurales.

Contribution proposée à la solution du problème

479. Les politiques forestières et les pratiques en matière de gestion viables à long terme d'un point de vue économique sont susceptibles de stimuler l'investissement dans le secteur, d'optimiser les biens et services fournis et d'améliorer la création d'emplois et de revenus pour les entreprises forestières de grande et de petite tailles.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

480. Une amélioration de la fiscalité et des aspects fonciers, la prise en compte des coûts sociaux dans la gestion des forêts et les choix d'orientation, ainsi qu'une augmentation des crédits consacrés à la gestion durable des forêts devraient être bénéfiques pour les propriétaires forestiers, les salariés du secteur et les autres groupes qui tirent leur revenu de celui-ci.

Objectifs

481. Inciter les décideurs, les propriétaires, les gestionnaires et les investisseurs à concevoir des politiques et à recourir à des pratiques économiquement viables à long terme, qui favorisent l'investissement et l'emploi dans le secteur, y compris pour les petites entreprises.

Principaux produits:

- Mécanismes permettant d'accroître la mobilisation des ressources et des financements pour favoriser une gestion durable des forêts
- Outils et techniques d'évaluation financière, d'internalisation et d'optimisation de la production de biens forestiers et de la prestation de services écologiques
- Évaluation des possibilités de création d'emplois et de revenus dans le secteur forestier
- Étude des aspects économiques, sociaux et technologiques des petites entreprises opérant dans le secteur forestier
- Évaluation des problèmes nouveaux et des perspectives de commercialisation de produits et services forestiers

Indicateurs:

- Nombre de pays ayant modifié leur politique fiscale et adopté des mécanismes innovants pour financer une gestion durable des forêts.
- Exemples d'amélioration des politiques et des stratégies favorisant la création de revenus et d'emplois dans le secteur.

242P1: Informations sur les produits forestiers

Problème à résoudre:

482. Les politiques nationales en vigueur relatives aux produits forestiers et les pratiques opérationnelles n'incitent pas toujours à une utilisation durable des ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

483. Des orientations qui favorisent l'utilisation durable des produits de la forêt, des pratiques opérationnelles efficaces ainsi que la prise de conscience aux niveaux national, régional et mondial de la contribution des produits ligneux et non ligneux aux économies nationales, devraient aboutir à une utilisation plus équilibrée et plus durable de ces ressources.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

484. Une utilisation plus durable des produits forestiers ainsi que des pratiques opérationnelles judicieuses ne peuvent à terme qu'être bénéfiques pour les propriétaires et gestionnaires de forêts, ainsi que pour la société civile, notamment les groupes vulnérables dont le revenu est tributaire des ressources forestières.

Objectifs

485. Faire en sorte que les stratégies et les politiques forestières nationales reposent sur une meilleure prise de conscience des tendances auxquelles sont soumis les produits de la forêt et en favorisent l'utilisation durable; et que la gestion forestière soit davantage conditionnée par des pratiques d'exploitation durables.

Principaux produits:

- Données sur la dimension sociale et économique des produits forestiers récoltés
- Annuaire des produits forestiers et autres données relatives à ces produits, au papier récupéré et aux capacités de production de pâte et de papier

Indicateurs:

- Politiques et stratégies nationales facilitant une utilisation durable des produits de la forêt.

242P2: Utilisation appropriée des produits forestiers

Problème à résoudre:

486. Dans beaucoup de pays, les pratiques en vigueur en ce qui concerne les produits et les services forestiers privilégient la création d'emplois et de revenus au détriment de la conservation des ressources nationales et des objectifs de protection de l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

487. Des politiques et des pratiques nationales d'utilisation des produits de la forêt fondées sur une bonne connaissance des méthodes écologiquement rationnelles d'abattage, d'ingénierie et de transformation et sur un meilleur équilibre entre les préoccupations économiques et sociales, devraient aboutir à un approvisionnement plus durable de ces produits.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

488. Une production et une consommation des produits et services forestiers écologiquement rationnelles, économiquement viables et socialement acceptables, contribuent à la sécurité alimentaire, et à l'atténuation du niveau de pauvreté des groupes vulnérables et contribuent au développement social et économique en général.

Objectifs

489. Faire en sorte que les pratiques nationales en matière d'utilisation des produits ligneux et non ligneux reposent sur des informations fiables et révèlent un juste équilibre entre les préoccupations d'ordre économique et d'ordre social.

Principaux produits:

- Pratiques exemplaires en ce qui concerne l'exploitation des forêts et le génie forestier
- Pratiques exemplaires et études de cas sur les produits de la forêt en tant que solutions de remplacement écologiquement rationnelles
- Pratiques et méthodes exemplaires pour une utilisation durable des produits forestiers ligneux et non ligneux
- Lignes directrices et méthodes pour évaluer l'impact sur l'environnement des activités forestières
- Informations concernant les méthodes et les technologies viables d'utilisation de la dendroénergie

Indicateurs:

- Nombre de pays dont les politiques et les pratiques en matière d'utilisation des produits de la forêt vont dans le sens d'une utilisation durable de ces ressources.
- Degré d'intégration des technologies et des pratiques préconisées par la FAO dans les pratiques nationales en matière de gestion des produits de la forêt.

242S1: Soutien aux projets de terrain et services consultatifs

490. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Interaction renforcée avec le programme de terrain
- Avis aux États Membres
- Coopération intradépartementale

Indicateurs:

- Appui technique à des projets menés sur le terrain
- Avis aux États Membres

PROGRAMME 2.4.3: POLITIQUES ET INSTITUTIONS FORESTIÈRES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004 05	PMT 2006-07	PMT 2008 08	PMT 2010- 11	PMT Total
243A3	2002- 2007	Renforcement des capacités institutionnelles nationales	1 852	1 852	0	0	1 852
243A4	2004- 2009	Politiques forestières et gouvernance	993	993	993	0	1 986
243A5	2004- 2009	Forêts, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire	632	632	632	0	1 264
243P4	Continu	Foresterie participative et moyens d'existence durables	629	629	629	629	1 887
243S1	Continu	Interaction avec les Programmes de terrain et services consultatifs	1 318	1 318	1 318	1 318	3 954
Réserve du programme			0		1 852	3 477	
Total Programme de travail			5 424	5 424	5 424	5 424	16 272
À déduire: recettes extérieures			26	26	26	26	78
Ouverture de crédits (chiffre net)			5 398	5 398	5 398	5 398	16 194
Croissance réelle				400	800	1 200	2 400
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				5 798	6 198	6 598	18 594
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				7,4%	14,8%	22,2%	14,8%

491. En raison de la nécessité de lier les activités de la FAO aux objectifs de développement du millénaire, le programme soulignera le rôle vital des forêts dans la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement des populations pauvres en eau pure et en énergie renouvelable. En abordant la dimension sociale de la gestion durable des forêts, la FAO cherchera à consolider ses importants acquis dans un grand nombre de pays qui ont procédé à la réforme de leurs accords institutionnels, grâce à la participation accrue de la société civile, à un engagement plus résolu de la part des gouvernements locaux et à une meilleure transparence dans l'administration des forêts. L'accent sera mis sur l'importance de rehausser l'image des forêts dans la planification nationale et les stratégies de réduction de la pauvreté. Les entités constitutives se concentreront toutes sur ces objectifs.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
243A3					●	○						
243A4					●							
243A5	○	●										
243P4	●	○										
243S1	●				●							

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Cet accroissement permettrait de mettre davantage l'accent sur les cadres de décision nationaux et les arrangements institutionnels pour une participation accrue de la société civile. Un appui serait accordé pour améliorer le respect des lois forestières et assurer la transparence dans la gestion des forêts publiques au niveau national.

243A3: Renforcement des capacités institutionnelles nationales

Problème à résoudre:

492. Les structures institutionnelles nécessaires à l'administration et au renforcement des politiques et des programmes forestiers, notamment dans les pays en développement, actuellement insuffisantes, doivent être améliorées.

Contribution proposée à la solution du problème

493. Pour faciliter le développement du secteur forestier, il faut promouvoir une meilleure gestion et une meilleure coordination des institutions forestières nationales et augmenter leur capacité à identifier, préconiser et faire appliquer des politiques de développement fondées sur une analyse et des informations objectives.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

494. Le public en général, notamment dans les pays en développement, va tirer profit d'une augmentation de la production de biens et services forestiers et les communautés rurales tributaires de ces ressources vont également bénéficier de modes de gouvernance renforcés mettant en jeu des initiatives économiques, des systèmes participatifs et un souci d'équité.

Objectifs

495. Mieux gérer les institutions nationales chargées du secteur forestier et améliorer leur coordination; permettre aux principaux acteurs, dont les chercheurs, les éducateurs et les décideurs, de formuler et faire appliquer des politiques favorisant le développement durable du secteur.

Principaux produits:

- Soutien au renforcement des capacités nationales de planification et de programmation, d'analyse des politiques et communication des résultats
- Rapports et analyses des problèmes institutionnels clés du secteur
- Présentation et documentation de modèles de partenariat en matière de vulgarisation
- Soutien aux capacités nationales et régionales en matière d'éducation et de développement forestiers
- Soutien au renforcement des capacités nationales et régionales en matière de recherche

Indicateurs:

- Mise à jour, modernisation et renforcement des structures institutionnelles du secteur forestier et amélioration de son administration
- Exemples de réformes institutionnelles favorisant une gestion plus efficace et une meilleure coordination.

243A4: Politiques forestières et gouvernance

Problème à résoudre:

496. Les décideurs au sein des gouvernements et les autres acteurs des pays en développement n'ont ni les compétences techniques ni la capacité nécessaires pour orienter l'évolution des politiques forestières et des programmes nationaux dans le sens de la réalisation d'objectifs de développement économiques durables.

Contribution proposée à la solution du problème

497. Cette entité vise à soutenir la mise en œuvre et le contrôle de politiques et de programmes forestiers qui favorisent une conservation et une utilisation durable des ressources forestières dans les pays en développement permettant de tirer de grands avantages économiques du secteur tout en assurant une exploitation durable dans le temps.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

498. Si le flux accru de biens et services tirés de façon durable et efficace du secteur forestier contribue directement au développement économique, il en découlera des retombées positives pour les communautés rurales qui en tirent leurs moyens d'existence.

Objectifs

499. Faire en sorte que les acteurs de chaque pays orientent, appliquent et contrôlent de manière plus objective et efficace les politiques et les programmes forestiers en préconisant un développement durable ainsi qu'un accroissement des retombées économiques et de la production de biens et de services.

Principaux produits:

- Soutien technique aux pays en ce qui concerne l'application des programmes nationaux et l'analyse des problèmes d'orientation qui se posent
- Identification et contrôle des tendances et des problèmes clés de l'évolution du secteur forestier dans les pays en développement
- Méthodes, approches et outils en rapport avec l'application des politiques et des programmes nationaux

Indicateurs:

- Nombre de pays qui procèdent à une analyse formelle des politiques aboutissant à des décisions compte tenu des nouvelles tendances du secteur.
- Nombre de programmes nationaux et de politiques forestières actifs appuyés par cette entité.

243A5: Forêts, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

500. Bien qu'actuellement environ 1,6 milliard de personnes soient plus ou moins directement tributaires des ressources forestières, les stratégies de développement ne considèrent pas assez les forêts comme un facteur pouvant contribuer de manière décisive à la réduction de la pauvreté. Tandis que la forêt recule dans le monde, la demande d'arbres et de forêts augmente et l'on prévoit que les changements climatiques mondiaux vont avoir un important impact sur les systèmes forestiers et agricoles.

Contribution proposée à la solution du problème

501. En sensibilisant davantage la communauté internationale et en intégrant mieux le rôle des forêts dans la planification nationale et la fixation des politiques, en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire, cette entité s'efforcera d'accroître l'influence du secteur forestier et de favoriser une plus forte contribution du secteur à la réduction de la pauvreté.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

502. Une contribution accrue des arbres et forêts à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire seront très bénéfiques pour les groupes vulnérables, dont les femmes, les ménages à faible revenu et les minorités ethniques qui vivent dans des forêts et à proximité.

Objectifs

503. Mieux faire prendre conscience aux niveaux national et international de la contribution du secteur forestier à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement durable; renforcer le rôle de la foresterie dans la planification et la fixation d'orientations aux niveaux national et international.

Principaux produits:

- Études concernant l'impact des politiques et des stratégies forestières sur la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Directives et ateliers visant à renforcer les capacités et à mieux faire prendre conscience du rôle de la foresterie dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Identification et étude de nouvelles approches et possibilités susceptibles de renforcer la contribution des arbres et forêts à la lutte contre la pauvreté

Indicateurs:

- Exemples de stratégies de réduction de la pauvreté au niveau national et d'autres cadres d'orientation mettant l'accent sur le rôle des forêts dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

243P4: Foresterie participative et moyens d'existence durables**Problème à résoudre:**

504. la participation des principaux intéressés aux décisions relatives à l'utilisation et à la gestion des ressources (forêts et arbres) a été reconnue comme étant le moyen le plus efficace pour accroître la contribution de la foresterie à l'amélioration durable des moyens de subsistance. Cependant, au-delà d'initiatives isolées sans lendemain, la foresterie participative a eu du mal à s'imposer.

Contribution proposée à la solution du problème

505. Une participation renforcée des principaux intéressés à la politique de gestion, à la planification, à la législation et à la mise en œuvre, ainsi qu'un environnement favorable à une foresterie axée sur l'amélioration des moyens de subsistance, sont les principaux objectifs de cette entité.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

506. Une amélioration des possibilités ainsi que de la sécurité d'accès aux ressources (arbres et forêts) et de l'utilisation de ces ressources aura un impact direct pour les populations qui en sont très tributaires. Une gestion améliorée et durable des ressources forestières aura par ailleurs des retombées pour la population en général.

Objectifs

507. Promouvoir à l'échelle locale, nationale et régionale une politique de gestion des forêts, une planification, une législation et une application qui favorise la participation des principaux intéressés, y compris des communautés locales, et créer ainsi un cadre propice à un meilleur accès aux ressources forestières et à des moyens de subsistance durables.

Principaux produits:

- Méthodes de formulation de politiques forestières et d'adoption d'une législation, ainsi que de planification et de gestion des ressources fondées sur la participation

- Documents et formations destinés à améliorer les capacités des différentes parties prenantes dans les processus et méthodes participatifs
- Méthodes, lignes directrices et outils pour l'amélioration de la gestion participative des ressources naturelles et des moyens de subsistance durables

Indicateurs:

- Exemples de processus réussis de fixation d'orientations impliquant les communautés locales et les organisations de la société civile.
- Preuves de l'amélioration de l'organisation des communautés, des propriétaires forestiers et des utilisateurs des forêts et de la création d'entreprises locales appartenant à des communautés tributaires de la forêt.

243S1: Interaction avec les Programmes de terrain et services consultatifs

508. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Interaction avec le programme de terrain
- Avis aux États Membres
- Coopération intradépartementale

Indicateurs:

- Appui à des missions relatives à des projets de terrain

PROGRAMME 2.4.4: LIAISON ET INFORMATION RELATIVES AUX PROGRAMMES FORESTIERS

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
244A1	2002-2007	Processus forestiers internationaux	781	781	0	0	781
244P1	Continu	Information forestière	2 292	2 292	2 292	2 292	6 876
244S1	Continu	Soutien aux organes statutaires et liaison avec les bureaux régionaux	1 977	1 977	1 977	1 977	5 931
Réserve du programme			0		781	781	
Total Programme de travail			5 050	5 050	5 050	5 050	15 150
À déduire: recettes extérieures			5	5	5	5	15
Ouverture de crédits (chiffre net)			5 045	5 045	5 045	5 045	15 135
Croissance réelle				0	0	0	0
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				5 045	5 045	5 045	15 135
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

509. Ce programme continuera à couvrir le rôle clé que joue la FAO dans la communication d'informations par pays sur le secteur forestier aux niveaux régional et mondial, rôle qui sera ultérieurement renforcé par des partenariats avec les pays eux-mêmes et d'autres organisations internationales et régionales. Un recours accru aux technologies permettra d'alléger la tâche des pays en matière de communication des données. L'établissement de synergies avec d'autres organisations jouant un rôle clé sera facilité par le Partenariat de collaboration sur les forêts

(entité 244A1). Le soutien aux organes statutaires au titre de l'entité 244S1 conservera toute sa primauté. Il est rappelé que l'entité 244S1 couvre le soutien au Comité des forêts, aux autres organes statutaires du secteur forestier, comme les commissions régionales des forêts, le Comité consultatif du papier et des produits dérivés, la Commission internationale du peuplier, Silva Mediterranea, le Groupe de travail de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et le Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières. Cette entité fournit aussi un centre d'interaction pour les forestiers travaillant dans les bureaux régionaux et sous-régionaux et détachés auprès d'autres organisations.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
244A1				●								
244P1										●		
244S1				●	●			●		●		

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

244A1: Processus forestiers internationaux

Problème à résoudre:

510. Les Membres nécessitent un soutien technique important pour participer aux instruments et aux processus forestiers internationaux, y compris pour la préparation de contributions coordonnées. Ils doivent en outre être assistés en ce qui concerne la prise de décisions et la création d'un consensus au sujet des activités à réaliser pour instaurer une gestion forestière durable et promouvoir un tel type de gestion partout dans le monde.

Contribution proposée à la solution du problème

511. Obtenir un plus large consensus et des résultats pratiques dans le cadre des processus forestiers internationaux; obtenir un appui de la part de la FAO pour déclencher la mise en œuvre des actions décidées dans le cadre de ces processus afin d'aboutir à des pratiques nationales, régionales et mondiales améliorées destinées à assurer une gestion durable des ressources forestières.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

512. Le Forum sur les forêts des Nations Unies et les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts notamment tireront profit d'activités plus efficaces et consensuelles pour atteindre et promouvoir partout dans le monde une gestion forestière durable, dont bénéficieront en définitive tous les pays et tous les peuples.

Objectifs

513. Obtenir un plus large consensus et des résultats pratiques dans le cadre de différents instruments et aux processus forestiers internationaux tout en facilitant la réalisation des actions convenues au titre de ces processus à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Principaux produits:

- Contributions coordonnées d'ordre technique, en matière d'orientation et sur le plan juridique pour appuyer le Forum sur les forêts des Nations Unies

- Contributions et soutien coordonnés du Partenariat de collaboration sur les forêts
- Rapports coordonnés destinés à la Commission du développement durable (CDD) sur la mise en œuvre d'Action 21 et les résultats du Sommet mondial du développement durable
- Rapports forestiers coordonnés et contributions aux différents processus et à diverses conventions de portée internationale

Indicateurs:

- Exemples et preuves d'un consensus élargi et de résultats pratiques obtenus grâce aux instruments et processus forestiers internationaux.
- Exemples de réalisation d'activités convenues dans le cadre des processus forestiers internationaux à l'échelle nationale, régionale et mondiale bénéficiant du soutien de cette entité.

244P1: Information forestière**Problème à résoudre:**

514. Le manque de transparence, de clarté et de comparabilité des informations forestières, combiné avec la dissémination géographique et la grande disparité des forêts, rend extrêmement difficile l'obtention d'une image nette de la modification des ressources dans le temps, et compromet donc les tentatives de réforme des plans, des politiques et des programmes allant dans le sens d'une gestion durable des forêts. Il est donc difficile de contrôler l'efficacité d'une réforme des orientations aux objectifs louables, lorsque des activités illicites et la mauvaise utilisation des ressources forestières entraînent la dégradation ou la disparition des forêts.

Contribution proposée à la solution du problème

515. Une meilleure prise de conscience des problèmes forestiers clés et la promotion par les décideurs et les autres principaux acteurs d'une gestion durable des ressources forestières, faciliteront la réorientation et l'affinement des politiques et des programmes forestiers.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

516. L'intensification des efforts de réforme couronnés de succès vont favoriser la gestion durable des forêts et mettre un terme à leur dégradation, à leur mauvaise utilisation et aux activités illicites exercées dans le secteur; elles auront ainsi un impact bénéfique pour les gouvernements nationaux ainsi que pour les générations actuelles et futures.

Objectifs

517. Meilleure sensibilisation aux problèmes forestiers clés et promotion de la gestion durable des ressources forestières (grâce à la formulation de plans pour le secteur par les décideurs et grâce à une participation au débat public des chercheurs et des institutions universitaires), moyennant un plus large accès à une base d'informations à jour et objective.

Principaux produits:

- Site Web dédié à la foresterie, donnant accès à des bases de données et à d'autres informations, à l'aide de critères de recherche dynamiques
- Services et méthodes de renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des données, des informations et des connaissances sur les forêts en possession des pays
- Production de documents d'information coordonnés sur les forêts
- Moyens et services de documentation et de recherche reliés à des centres de documentation spécialisés
- Activités de promotion destinées à un public non spécialisé sur des problèmes forestiers spécifiques

- Situation des forêts du monde

Indicateurs:

- Preuves d'une prise de conscience et d'une promotion accrues des problèmes forestiers clés ayant un impact sur le développement durable.
- Poursuite, jusqu'à leur aboutissement, des politiques de développement durable par les fonctionnaires et les autres décideurs chargés de formuler des plans pour le secteur.

244S1: Soutien aux organes statutaires et liaison avec les bureaux régionaux

518. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Comité des forêts
- Commissions forestières régionales
- Organes statutaires techniques forestiers: Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois, Commission internationale du peuplier, Silva Mediterranea, Groupe de travail de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières
- Amélioration de la liaison avec le personnel forestier hors siège, notamment les fonctionnaires mutés dans d'autres organisations, et avec les représentants de la FAO
- Congrès forestier mondial

Indicateurs:

- Participation des gouvernements
- Participation d'organisations non gouvernementales
- Participation du secteur privé

GRAND PROGRAMME 2.5: CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRAMMES SPÉCIAUX

519. Les besoins de développement durable acquièrent une urgence croissante dans un contexte de mondialisation accélérée, de pauvreté et d'injustice sociale persistantes, d'évolution des modèles de production et de consommation et de changements climatiques et environnementaux, et face aux nouveaux rôles des institutions publiques et privées. Le Grand Programme 2.5 cherche à promouvoir les concepts, méthodes et pratiques de développement durable qui assurent le bien-être environnemental, social et économique des populations rurales et notamment des pauvres. Il joue un rôle directeur dans le suivi du Sommet mondial pour le développement durable et d'autres conférences, et représente un centre de liaison au sein de l'Organisation pour le programme Agriculture et développement rural durables (ARD), l'enseignement, l'agrométéorologie et le changement climatique, la biodiversité, la désertification, la bioénergie, les petits États insulaires en développement et les accords multilatéraux sur l'environnement. Il appuie le réseau pour la sécurité alimentaire et le développement rural du système des Nations Unies, une initiative au niveau des pays pour le suivi du Sommet mondial de l'alimentation et du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*

520. La stratégie opérationnelle suit deux orientations: a) intégrer les aspects importants du développement durable au sein de la FAO par les activités concertées de différents services, et b) aider les pays eux-mêmes à

intégrer les dimensions du développement durable dans leurs politiques et programmes. Le Grand Programme 2.5 désigne des présidents pour quatre et des secrétariats pour sept des 18 DPAI.

521. Trois des programmes constitutifs (2.5.1, 2.5.2 et 2.5.3) correspondent d'une manière générale aux dimensions cruciales et complémentaires du développement durable, à savoir *les populations, les institutions et l'environnement*. Ils préconisent des méthodes, le renforcement des capacités et la diffusion d'informations, et forment des alliances et des partenariats pour l'amélioration des politiques et des programmes, notamment au niveau du pays.

522. Leur travail sera complété, au niveau du Grand Programme, par une analyse stratégique et une meilleure compréhension des tendances dynamiques de l'environnement extérieur et des questions naissantes qui affectent le développement durable. Ce projet sera réalisé par des analyses des changements et des impacts, et par un dialogue avec les principales parties prenantes, en vue d'améliorer la prise de conscience et de promouvoir la mise en oeuvre des politiques et pratiques recommandées. Étant donné l'importance de la recherche pour le développement durable, le Grand Programme 2.5 englobe les secrétariats du Conseil scientifique du GCRAI et du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA).

523. Le quatrième Programme 2.5.6 coordonne et aide à formuler le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) et en assure le suivi. Le PSSA a été mis en oeuvre dans 75 pays par le biais d'activités pilotes. Il encourage les agriculteurs à tester des techniques et des structures institutionnelles simples et bon marché qui peuvent susciter des accroissements durables de la production et des revenus agricoles et réduire la variabilité saisonnière et interannuelle dans la production et la consommation. Il appuie aussi des mesures visant à améliorer l'accès aux aliments. Le programme met l'accent sur la prise en main par les pays et l'engagement de la société civile, et encourage le partage des expériences avec les pays en développement par le biais de la coopération Sud-Sud. L'appui du PSSA croîtra progressivement pour incorporer la conception et la mise en oeuvre de programmes de sécurité alimentaire nationaux, oeuvrant de concert avec un nombre croissant de pays fortement engagés dans l'éradication de la faim, en partenariat avec les membres de l'Alliance internationale contre la faim.

PROGRAMME 2.5.1: RECHERCHE, GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET TRANSFERT DES TECHNOLOGIES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
251A1	2002-2005	Utilisation intégrée de l'information en vue du développement durable	2 245	0	0	0	0
251A2	2002-2005	La jeunesse et l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence durables	893	0	0	0	0
251A3	2002-2005	Partenariats pour une meilleure utilisation des biotechnologies en agriculture	821	0	0	0	0
251A4	2002-2005	Mise en valeur et diffusion intégrées des connaissances et des techniques agricoles en vue de la sécurité alimentaire et du développement durable	3 022	0	0	0	0
251A5	2002-2005	Secrétariat du Forum mondial sur la recherche agronomique (FMRA)	92	0	0	0	0
251A6	2002-2007	Soutien aux accords relatifs à l'environnement et promotion d'une planification et d'une gestion intégrées de l'environnement	1 476	1 476	0	0	1 476
251A7	2006-2011	Éducation de la population rurale	0	2 131	2 131	2 131	6 393
251A8	2006-2011	Informations sur l'environnement et systèmes d'aide à la décision	0	1 692	1 692	1 692	5 076
251A9	2006-2011	Renforcement des systèmes de recherche et des applications biotechnologiques	0	1 842	1 842	1 842	5 526
251P1	Continu	Infrastructures et services d'information géoécologique	1 370	1 370	1 370	1 370	4 110
251P3	Continu	Technologies de l'information et de la communication à l'appui des systèmes de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles	1 857	2 501	2 501	2 501	7 503
251P4(1)	Continu	Secrétariat du Conseil scientifique du GCRAI	5 367	6 500	6 500	6 500	19 500
251S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres, au Programme de terrain et aux autres activités apparentées	3 103	2 758	2 758	2 758	8 274
Réserve du programme			0	1 476	1 476		
Total Programme de travail			20 246	20 270	20 270	20 270	60 810
À déduire: recettes extérieures			4 529	5 657	5 657	5 657	16 971
Ouverture de crédits (chiffre net)			15 717	14 613	14 613	14 613	43 839
Croissance réelle				0	0	0	0
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				14 613	14 613	14 613	43 839
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

524. Le Programme fera l'objet d'un changement structurel et ne couvrira plus d'une manière générale la recherche, la vulgarisation, la formation et l'environnement, mais mettra l'accent sur la composante "environnement" du développement durable. Il établira aussi des liens étroits avec l'élément "institutions et politiques" du développement durable en matière de recherche et de sciences. A cet effet, trois nouvelles entités de programme seront instituées et une sera quelque peu modifiée, alors que cinq entités de programme seront complétées et des activités pertinentes seront transférées à d'autres entités. Le Programme consistera donc en huit

entités contre les dix du PMT précédent. Ce changement tiendra aussi compte de l'impact des réductions récentes dans les ressources.

525. Le Programme sera le pôle intégratif pour: les questions clés relatives à l'interface agriculture-environnement; l'énergie; le suivi et l'évaluation des ressources naturelles; l'agrométéorologie et la promotion des technologies géospatiales. La vulgarisation est désormais incorporée dans une entité de programme mixte au titre du Programme 2.5.3, alors que le travail sur l'éducation de la population rurale se réalisera en collaboration étroite avec le Programme 2.5.2. La liaison avec les sciences et la recherche est assurée par le soutien aux systèmes de recherche agricole nationaux en vue d'améliorer l'accès à l'information et d'adopter et de mettre au point des technologies appropriées et des applications biotechnologiques. Le programme facilitera aussi leur participation aux forums régionaux et internationaux, promouvant par là même l'incorporation de questions relatives au développement durable dans les programmes de recherche nationaux. Le Programme héberge le Secrétariat du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA) et coopère étroitement avec le GCRAI, notamment son Secrétariat du Conseil scientifique, qui est aussi hébergé par la FAO.

526. Le détail des trois nouvelles entités 251A7, 251A8 et 251A9 figure ci-dessous. Les entités qui s'achèveront fin 2005 sont les suivantes: 251A1, 251A2, 251A3 et 251A4. L'entité 251A5, Secrétariat du FMRA, peut également être éliminée de la liste car elle opère largement sur la base de fonds extrabudgétaires, alors que la petite contribution du Programme ordinaire qui s'y trouvait jusqu'ici sera transférée vers la nouvelle entité 251A9.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
251A6					○			○				
251A7	●	●	○				●			●		
251A8								●		●		
251A9					●		●					
251P1			○							●	●	
251P3							●			●		
251P4							●					
251S1					●			●	●	●		

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

251A6: Soutien aux accords relatifs à l'environnement et promotion d'une planification et d'une gestion intégrées de l'environnement

Problème à résoudre:

527. La conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement sont essentielles pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural. Elles nécessitent une meilleure coordination des efforts déployés à l'échelle nationale, régionale et mondiale en vue d'aborder de façon intégrée des questions telles que la biodiversité, le changement climatique et la désertification.

Contribution proposée à la solution du problème

528. Les accords environnementaux internationaux offrent aux pays une enceinte leur permettant d'harmoniser et d'intégrer leurs politiques et leurs programmes en matière de gestion durable de leurs ressources naturelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

529. Les communautés rurales, ainsi que les analystes et les décideurs nationaux profiteront de la conservation de la biodiversité, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, de même que de la moindre dégradation des terres arides.

Objectifs

530. Grâce à l'intégration des questions intersectorielles (notamment la biodiversité, le changement climatique, la désertification, l'agriculture biologique, l'énergie, la gestion de l'écosystème), les décideurs aux échelons national et sous-national formuleront des politiques sur la gestion des ressources naturelles ou amélioreront celles qui existent.

Principaux produits:

- Secrétariat des activités interdépartementales de la FAO dans le cadre de trois instruments internationaux: Convention sur la lutte contre la désertification (CCD), Convention sur la diversité biologique (CDB) et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- Coordination des activités intersectorielles liées à l'agriculture biologique, à l'énergie, à la gestion intégrée de l'écosystème et au suivi d'Action 21
- Orientations de politiques sur les questions environnementales prioritaires
- Renforcement des capacités et fourniture de services consultatifs aux pays pour des questions environnementales hautement prioritaires
- Accords environnementaux multilatéraux
- Système mondial d'observation terrestre (SMOT)
- Gestion intégrée des ressources naturelles

Indicateurs:

- Application, par les pays, de politiques nationales qui tiennent compte des questions environnementales dans l'agriculture, grâce à l'appui et aux efforts de renforcement des capacités de la FAO.
- Application, par les pays, de programmes nationaux qui tiennent compte des questions environnementales dans l'agriculture, grâce à l'appui et au renforcement des capacités de la FAO.

251A7: Éducation de la population rurale**Problème à résoudre:**

531. L'analphabétisme est étroitement lié à la pauvreté et à la faim, et c'est un phénomène essentiellement rural qui freine le développement, menace la productivité et la santé et limite les possibilités d'améliorer les moyens d'existence. La faiblesse des services d'enseignement de base en milieu rural est due au fait que de nombreux pays n'ont pas encore les capacités requises pour formuler des politiques ni l'expérience nécessaire pour planifier et rendre des services efficaces aux populations rurales. La demande accrue d'avis de politique générale et d'assistance technique dans ces zones viendra sans doute du rôle de chef de file assigné à la FAO par le Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg 2002) concernant l'initiative relative à l'éducation de la population rurale.

Contribution proposée à la solution du problème

532. Des politiques et programmes qui s'attachent à faciliter l'accès à des services d'enseignement de base pertinents et adéquats en milieu rural contribueront directement et favorablement à l'amélioration de la productivité, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations rurales. Pour assurer l'efficacité, la souplesse et la visibilité de la gestion de l'initiative, la nouvelle entité: incorporera l'éducation de la populations rurale dans les plans nationaux de développement et d'enseignement en milieu rural, mobilisera la volonté politique

et renforcera la capacité des décideurs et des dirigeants des ministères de l'agriculture, de l'éducation et de la jeunesse d'améliorer l'accès des populations rurales à des services d'enseignement de qualité. Elle établira en outre des réseaux avec la société civile, les organisations des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales et bilatérales aux fins de promouvoir l'éducation de la population rurale.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

533. Les populations rurales, et notamment les femmes et les jeunes filles vivant dans les pays en développement et les pays en transition. Les ministères de l'agriculture et de l'éducation en bénéficieront aussi car ils verront renforcée leur capacité de planifier et de gérer des services d'enseignement de base.

Objectifs

534. Des politiques et stratégies nationales appropriées visant à renforcer les services d'enseignement de base pour les populations rurales.

Principaux produits:

- Renforcement des capacités, politiques et promotion de l'éducation de la population rurale
- Consolidation des partenariats sur l'éducation de la population rurale en tant que suivi du Sommet mondial pour le développement durable
- Appui à la valorisation de la jeunesse nationale aux fins de la sécurité alimentaire

Indicateurs:

- Nombre de pays qui s'efforcent de promouvoir l'éducation de la population rurale dans le cadre de leurs plans et stratégies de développement et d'enseignement en milieu rural
- Nombre de personnes adhérant à l'initiative de partenariat sur l'éducation de la population rurale

251A8: Informations sur l'environnement et systèmes d'aide à la décision

Problème à résoudre:

535. Le manque d'accès à des données et des outils fiables sur l'environnement et les ressources naturelles servant à analyser et gérer ces informations limite la capacité des planificateurs, des décideurs et des scientifiques nationaux d'évaluer les conditions environnementales et de prévoir les tendances qui se dessinent aux niveaux local, national et régional. De nombreux pays en développement n'ont pas les capacités nécessaires pour utiliser des systèmes de gestion des informations sur l'environnement et les outils décisionnels connexes. Cela a un impact négatif sur leurs politiques nationales de développement et, par conséquent, sur le développement du secteur agricole.

Contribution proposée à la solution du problème

536. Les informations et les outils décisionnels concernant l'environnement sont nécessaires pour une meilleure planification de l'utilisation des terres et pour la production agricole durable. Une information de meilleure qualité et un accès plus aisé à des données (par exemple, sur la parité hommes-femmes, la démographie, la transformation des écosystèmes, la qualité de la terre, l'approvisionnement en eau, la biodiversité, le changement climatique) facilitent l'évaluation, l'analyse et la prise de décisions en matière de développement rural, et appuient de ce fait un processus dynamique de développement agricole. L'entité s'emploie à fournir ces outils.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

537. Les décideurs dans les ministères de l'agriculture et de l'environnement, les bureaux de la planification de l'utilisation des terres et du développement rural, les organisations s'occupant d'alerte rapide et de prévention des catastrophes.

Objectifs

538. Un accès amélioré à des outils et des données fiables sur l'environnement et les ressources naturelles pour évaluer les conditions environnementales et prévoir les grandes tendances; la capacité accrue d'utiliser des systèmes de gestion de l'information sur l'environnement et des outils décisionnels connexes.

Principaux produits:

- Systèmes de gestion des informations géospatiales et outils analytiques
- Agrométéorologie, télédétection, SIG et bases de données sur le couvert végétal

Indicateurs:

- Institutions nationales et régionales qui utilisent des informations sur l'environnement et les ressources naturelles dans la planification de l'agriculture et de l'utilisation des terres, grâce au soutien et aux activités de renforcement des capacités de la FAO

251A9: Renforcement des systèmes de recherche et des applications biotechnologiques

Problème à résoudre:

539. Les systèmes de recherche agricole doivent être plus efficaces et mieux répondre au changement survenant dans l'environnement extérieur, afin de fournir un appui valable aux politiques nationales de mise en valeur agricole. Il faudra renforcer la capacité d'utiliser, d'évaluer, d'adapter et de diffuser les technologies.

Contribution proposée à la solution du problème

540. L'entité fournira une assistance technique pour renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines suivants: générer, utiliser, adapter, diffuser et promouvoir l'utilisation des technologies; mettre au point des cadres de biosécurité adéquats; exploiter les progrès réalisés en matière de biotechnologies en agriculture. Les capacités en matière de biosécurité concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'harmonisation des cadres réglementaires seront également renforcées. L'entité élargira la base des connaissances sur les questions de politique générale liées aux biotechnologies et fournira des outils de sensibilisation du public et de communication en matière de biotechnologies.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

541. Les producteurs et les consommateurs de produits alimentaires et agricoles, grâce à l'amélioration de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'à la réduction de l'impact sur l'environnement.

Objectifs

542. Renforcer les capacités nationales pour formuler et mettre en oeuvre des politiques de recherche et de développement technologique; établir des priorités dans les programmes de recherche agricole des pays en développement.

Principaux produits:

- Renforcement des capacités nationales et régionales en matière de biosécurité des OGM

- Collecte, analyse et diffusion d'informations servant à la formulation de politiques et à la prise de décisions en matière de biotechnologies
- Sensibilisation du public et communication en matière de biotechnologies
- Mécanismes et outils d'appui à la recherche et au développement technologique
- Soutien aux systèmes, forums et réseaux internationaux de recherche agricole

Indicateurs:

- Pays dotés d'une capacité améliorée de formulation et de mise en oeuvre des politiques relatives à la recherche, au développement, à l'évaluation et à la diffusion des technologies.
- Pays dotés d'une capacité améliorée en matière de biosécurité et d'harmonisation des cadres réglementaires

251P1: Infrastructures et services d'information géoécologique

Problème à résoudre:

543. Il existe une demande qui connaît une croissance rapide en matière d'informations exactes, à jour et géoréférencées, en particulier pour l'évaluation environnementale et le suivi, la gestion et la conservation des ressources naturelles renouvelables. L'insuffisance des données géospatiales et des infrastructures d'information nationales empêchent la plupart des pays en développement d'utiliser les renseignements dont ils disposent, ce qui freine le développement rural.

Contribution proposée à la solution du problème

544. La capacité des États Membres de la FAO à prendre des décisions de protection de l'environnement et de gestion intégrée des ressources naturelles s'appuyant sur des critères scientifiques, et à intervenir en temps opportun, dépend dans une large mesure de l'accès à des informations géospatiales pertinentes. Fondées sur des informations précises, les décisions et les politiques générales permettent d'améliorer les résultats et ont une incidence plus marquée.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

545. Les bénéficiaires finaux sont les agriculteurs désavantagés et les populations rurales vivant dans des zones menacées au plan écologique. Des politiques et une planification mieux adaptées aux fins d'un développement durable grâce à de meilleures informations environnementales leur seront profitables.

Objectifs

546. Aider les gouvernements ainsi que les organisations internationales et les institutions financières à prendre des décisions opportunes et rationnelles fondées sur des données scientifiques et à formuler des politiques relatives au développement de la production agricole, à l'aménagement des ressources naturelles et à la lutte contre les ravageurs migrants sur la base d'informations exactes et géoréférencées fournies en temps opportun.

Principaux produits:

- Appui à la collecte et à la gestion de données sur l'environnement
- Outils et cadres méthodologiques pour l'analyse intégrée des informations géographiques
- Suivi de l'état et de l'évolution des ressources naturelles et établissement de rapports périodiques

Indicateurs:

- Politiques et programmes nationaux ou internationaux à l'appui de la production alimentaire durable, de la lutte contre la pauvreté, de l'alerte rapide ou de la gestion de l'environnement qui font explicitement référence aux données et modèles de la FAO.

251P3: Technologies de l'information et de la communication à l'appui des systèmes de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles

Problème à résoudre:

547. Les agriculteurs et les autres producteurs ainsi que les consommateurs ont besoin d'avoir accès à des données et des connaissances actualisées et fiables pour prendre des décisions en connaissance de cause. Les systèmes actuels de fourniture de l'information sur la recherche agricole, la vulgarisation et l'éducation sont souvent insuffisants, inadaptés aux besoins des usagers, ils ne tiennent pas compte des différences entre hommes et femmes et ne comportent pas de mécanismes d'interaction efficaces.

Contribution proposée à la solution du problème

548. Le renforcement des aptitudes des personnels chargés de la recherche, de la vulgarisation et de l'enseignement agricoles à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication appropriées et adaptées et à la communication participative leur permettra de mieux répondre aux besoins prioritaires d'information et de connaissances des agriculteurs et des agricultrices. Cette activité devrait tenir compte également des différences hommes-femmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

549. Les bénéficiaires finals seront des agriculteurs et des agricultrices, des producteurs et des consommateurs, qui auront un accès plus facile et plus équitable à des sources diversifiées d'information et de connaissances opportunes qui tiennent compte de leurs besoins et priorités. En outre, ils devraient avoir accès à de nouveaux vecteurs de communication qui pourraient leur permettre d'influencer les décisions en matière de développement.

Objectifs

550. Exploiter le potentiel qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour aider les pays à éliminer les principaux obstacles qui entravent le développement agricole et rural.

Principaux produits:

- Application des technologies de l'information et de la communication à la création de mécanismes et de réseaux de coordination novateurs pour les systèmes nationaux de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles
- Cadres conceptuels, méthodes et outils de formation pour les applications des technologies de l'information et de la communication et l'élaboration de contenus, le télé-enseignement, la diffusion d'informations et les études d'impact
- Appui aux technologies de l'information et de la communication aux fins de l'amélioration rapide de la condition des femmes et des adolescentes vivant en zones rurales
- Élaboration de politiques, de stratégies et de directives de communication à l'appui du développement rural durable
- Développement et renforcement des capacités dans les domaines des méthodes de communication, des médias et des approches mises en œuvre

Indicateurs:

- Exemples de pays dans lesquels les systèmes nationaux de recherche, de vulgarisation et d'éducation, et d'échange d'informations ont été améliorés suite à l'adoption de technologies de l'information et de la communication.

251P4: Secrétariat du Conseil scientifique du GCRAI

Problème à résoudre:

551. La recherche est essentielle pour donner naissance aux politiques, aux technologies et aux institutions nouvelles qui permettront d'accroître la productivité agricole et contribueront à garantir une production agroalimentaire accrue et durable dans toutes les régions. Nombreux sont les intervenants du système mondial de recherche agricole et l'un des plus importants étant le GCRAI, un grand réseau de services de recherche scientifique financé internationalement, dont le Comité consultatif technique qui bénéficie d'un financement conjoint, est accueilli par la FAO.

Contribution proposée à la solution du problème

552. Le Conseil scientifique, qui bénéficie de l'appui technique et logistique d'un Secrétariat, contribue à garantir la pertinence et la qualité des recherches au sein du GCRAI et conseille ce dernier sur les questions scientifiques stratégiques intéressant l'objectif et la mission du groupe. Il contribue en outre à mobiliser les meilleurs experts scientifiques mondiaux afin d'atteindre les objectifs de la communauté internationale de recherche agricole.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

553. Les populations victimes de la pauvreté, de la malnutrition et de la faim, tant en milieu rural que dans les villes. Toutes peuvent tirer parti des résultats d'une recherche agricole de haut niveau et de solutions scientifiques adaptées à de nombreux problèmes de développement rural.

Objectifs

554. Renforcement de la pertinence et de la qualité des instituts de recherche du GCRAI et de leurs partenaires; essai et évaluation de technologies, de politiques et d'institutions menés par le GCRAI et ses partenaires; et, enfin, intégration des technologies, des politiques et des innovations institutionnelles les plus prometteuses aux efforts de vulgarisation agricole déployés par les autorités publiques et les organisations non gouvernementales.

Principaux produits:

- Conseils au GCRAI en matière de priorités, de politiques et de stratégies de la recherche et d'allocation des ressources
- Évaluation de la qualité et de la pertinence des services scientifiques du GCRAI, au moyen d'évaluations par les pairs et externes
- Évaluation de l'impact a posteriori des activités du GCRAI
- Organisation et tenue des réunions du Comité scientifique
- Diffusion d'informations et de documents aux membres du Comité scientifique et du GCRAI et aux parties intéressées et distribution des décisions, rapports, études stratégiques et analyses du Comité

Indicateurs:

- Exemples d'innovations technologiques, politiques et institutionnelles ayant fait l'objet des recherches et d'une élaboration communes de la part du GCRAI et de ses partenaires, qui sont largement mises en œuvre et qui accroissent la productivité au profit d'un grand nombre de personnes démunies des zones rurales et des villes.

251S1: Services de soutien technique aux États Membres, au Programme de terrain et aux autres activités apparentées

555. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Aide au renforcement des capacités de recherche agricole et de développement technologique visant à améliorer les systèmes de production durable et à promouvoir la coopération régionale et internationale
- Élaboration de programmes, fourniture de conseils et collaboration dans les domaines de la vulgarisation, de l'éducation, de la communication et de la jeunesse rurale
- Assistance technique aux pays membres en vue d'un développement agricole respectueux de l'environnement
- Appui coordonné aux organismes et aux engagements internationaux à propos de la suite donnée au Programme Action 21, au SMDD et aux questions intersectorielles pertinentes

Indicateurs:

- Nombre de pays mettant en place une assistance technique, des projets et des conseils
- Nombre de collaborations avec des organismes internationaux

PROGRAMME 2.5.2: PARITÉ HOMMES-FEMMES ET POPULATION

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
252A3	2002-2007	Parité hommes-femmes et gestion des ressources naturelles	1 197	1 297	0	0	1 297
252A4	2004-2009	Analyse et réduction des effets du VIH/ SIDA sur la sécurité alimentaire et le développement rural	1 127	1 074	1 074	0	2 148
252P1(1)	Continu	Promotion des questions de parité hommes-femmes et de population, notamment dans les politiques, l'information et les statistiques agricoles	2 171	2 417	2 417	2 417	7 251
252S1	Continu	Soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 097	1 278	1 278	1 278	3 834
Réserve du programme			0		1 297	2 371	
Total Programme de travail			5 592	6 066	6 066	6 066	18 198
À déduire: recettes extérieures			411	264	264	264	792
Ouverture de crédits (chiffre net)			5 181	5 802	5 802	5 802	17 406
Croissance réelle				750	1 500	2 250	4 500
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				6 552	7 302	8 052	21 906
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				12,9%	25,9%	38,8%	25,9%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

556. Ce programme se concentre sur les avis de politique générale, les outils décisionnels, l'assistance technique et le renforcement des capacités dans les domaines de la parité hommes-femmes et de la population, y compris le VIH/SIDA, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire. Il offre des outils et des méthodes visant à intégrer ces dimensions dans les recensements et les enquêtes agricoles, les politiques, la législation, les programmes et les projets qui promeuvent des moyens d'existence durables en milieu

rural et le développement agricole et rural. Le programme appuie l'intégration des questions de parité à tous les niveaux de l'Organisation, y compris la présidence et le secrétariat des DPAI apparentés pour lesquels le Plan d'action – parité hommes-femmes et développement de la FAO est le principal cadre de décision. Il sert aussi de centre de liaison pour les problèmes du vieillissement rural et du VIH/SIDA (et appuiera les nouveaux DPAI apparentés). Aucun changement structurel n'a été apporté à ce programme par rapport au PMT précédent.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
252A3	○				○			○				
252A4	●	○					○					
252P1	●											
252S1						●						

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Les ressources supplémentaires seraient affectées aux activités analytiques en vue de produire des preuves quantitatives et qualitatives plus fiables des liens existant entre le VIH/SIDA, la sécurité alimentaire et les stratégies d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural. Elles favoriseront une meilleure compréhension de l'impact du VIH/SIDA et de sa dynamique au fil du temps. Cette compréhension accrue contribuerait au renforcement de la capacité des institutions gouvernementales et non gouvernementales oeuvrant dans les domaines du VIH/SIDA et du développement rural. Le reste de l'augmentation serait affecté à la production et à la diffusion de matériel, de méthodes et d'approches pédagogiques.

252A3: Parité hommes-femmes et gestion des ressources naturelles

Problème à résoudre:

557. Dans les États Membres, on ne connaît pas, à l'heure actuelle, les différences entre hommes et femmes en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et naturelles. Il convient de combler cette lacune et de la documenter, de manière à favoriser la préparation de politiques qui répondent comme il se doit aux besoins des hommes et des femmes dans le domaine de l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

558. Créer des capacités institutionnelles, ou les renforcer, afin de planifier la gestion participative et sexospécifique des ressources naturelles, et contribuer à améliorer les possibilités d'une participation équitable des femmes et des hommes à la formulation des politiques et des programmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

559. Les communautés rurales et les personnes (hommes et femmes), qui verront que leurs besoins et leurs priorités en matière de ressources naturelles sont dûment pris en compte dans les politiques et les programmes de développement rural.

Objectifs

560. Politiques, programmes et projets qui garantissent l'égalité entre hommes et femmes dans la répartition et la gestion des ressources naturelles et participation plus large des agriculteurs au processus de formulation des politiques et des programmes.

Principaux produits:

- Méthodes de gestion des ressources naturelles tenant compte des questions de parité
- Soutien aux politiques de gestion des ressources naturelles tenant compte des questions de parité

Indicateurs:

- Plusieurs pays ayant intégré les questions de parité dans les politiques et stratégies de gestion des ressources naturelles à l'aide de cette entité.
- Plusieurs projets connexes bénéficiant du soutien de la FAO et d'autres institutions qui ont intégré des approches sexospécifiques en partie grâce à cette entité.

252A4: Analyse et réduction des effets du VIH/ SIDA sur la sécurité alimentaire et le développement rural

Problème à résoudre:

561. Le VIH/SIDA a des répercussions catastrophiques sur les efforts déployés en matière de sécurité alimentaire et de développement rural, en particulier dans les pays les plus frappés par l'épidémie. Ainsi, non seulement la faim rend-elle les personnes plus vulnérables à une infection par le VIH, mais également les maladies opportunistes du SIDA et les décès qu'il entraîne viennent-ils aggraver l'insécurité alimentaire en décimant la main-d'œuvre et en s'attaquant aux économies et à d'autres avoirs importants des ménages. Les pays ne disposent pas des connaissances et des capacités institutionnelles nécessaires pour affronter efficacement ces problèmes.

Contribution proposée à la solution du problème

562. Des politiques et des programmes sur l'atténuation des effets du VIH/SIDA sur l'agriculture et le développement rural auront une influence positive directe sur le secteur agricole dans les pays les plus touchés, améliorant ainsi les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des personnes touchées par le SIDA.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

563. Les institutions actives dans le domaine du développement rural tireront profit d'une meilleure compréhension de l'incidence du VIH/SIDA sur celui-ci et du rôle que doit assumer l'agriculture dans la lutte contre l'épidémie. Les communautés et les ménages ruraux profiteront d'une amélioration des politiques et des programmes visant à atténuer les effets négatifs du VIH/SIDA sur les moyens d'existence en milieu rural.

Objectifs

564. Preuve opportune et fiable des effets du VIH/SIDA sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Interventions et instruments de politique appropriés pour contrecarrer les effets du VIH/SIDA sur le secteur rural et agricole.

Principaux produits:

- Méthodologies sexospécifiques, outils d'aide aux politiques et aux décisions sur le VIH/SIDA
- Assistance technique pour la prévention de l'infection par le VIH/SIDA et l'atténuation de ses effets

Indicateurs:

- Nombre de pays formulant des politiques agricoles tenant compte du SIDA avec mention explicite des moyens d'action et/ou de l'aide de la FAO.
- Nombre de pays prenant des mesures spécifiques pour atténuer les effets du SIDA sur le secteur agricole, avec mention explicite des informations et/ou de l'assistance de la FAO.

252P1: Promotion des questions de parité hommes-femmes et de population, notamment dans les politiques, l'information et les statistiques agricoles

Problème à résoudre:

565. Les questions de parité hommes-femmes et la dynamique démographique ont de nombreuses implications pour les décisions de politique générale et de programmation concernant le développement agricole et rural, la sécurité alimentaire et les choix de subsistance, notamment pour les groupes les plus défavorisés. Les gouvernements, les ONG et les organisations de la société civile ne les intègrent néanmoins pas toujours de façon efficace à leur prise de décisions. Au sein de la FAO elle-même, il faut élaborer et adapter des outils adaptés visant à intégrer les questions de parité hommes-femmes et de population, en particulier en ce qui concerne l'incidence sur le développement de la pandémie de VIH/ SIDA. Cette entité est conçue pour faciliter l'intégration des questions de parité et de population dans les activités de la FAO et dans celles de ses clients et partenaires directs parmi les États Membres. Bien qu'il existe de nombreux outils et méthodes pour garantir une telle intégration, cette entité met en évidence le rôle particulier du programme d'analyse des questions socio-économiques et des conditions spécifiques de chaque sexe (ASEG) et du programme de ventilation de données et des statistiques par sexe à l'appui des activités d'intégration à la FAO et parmi les États Membres.

Contribution proposée à la solution du problème

566. L'intégration des questions de parité et de population, y compris le VIH/SIDA, dans les activités de la FAO et dans celles de ses clients directs conduiront à des politiques et des programmes plus sensibles (et par conséquent plus efficaces) aux questions de développement rural. Cela sera réalisé principalement par la sensibilisation, du matériel de formation et une documentation et des bases de données améliorées, produites grâce à cette entité.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

567. Avant tout, les populations associées à l'agriculture et à l'économie rurale qui tireront profit de priorités établies en fonction de la parité et des différences d'âge et d'évaluation des besoins dans les zones rurales.

Objectifs

568. Permettre aux fonctionnaires de la FAO, aux gouvernements, aux ONG et aux partenaires de la société civile d'utiliser les données sur la population et la parité hommes-femmes, y compris le VIH/SIDA, à l'appui de la planification et des décisions concernant les politiques et les programmes nationaux et sous-nationaux. La plus grande capacité à utiliser les méthodes et les outils d'analyse des questions socio-économiques et des conditions spécifiques de chaque sexe, de même que des données et des statistiques ventilées par sexe et par âge, permettra à son tour de réduire ou d'éliminer la discrimination liée au sexe, à l'âge et/ou à des caractéristiques socioculturelles, et permettra une plus grande équité en matière d'interventions en matière de développement.

Principaux produits:

- Appui aux capacités nationales d'utilisation du Programme d'analyse des questions socio-économiques et des conditions spécifiques de chaque sexe dans le développement agricole et rural
- Responsable de la coordination des questions d'intégration de la parité et du VIH/SIDA au sein de l'Organisation et dans les États Membres

- Analyse politique et aide consultative aux États Membres à propos des liens entre parité, population, agriculture équitable, sécurité alimentaire et développement rural
- Amélioration des facteurs démographiques et des considérations de parité entre les sexes dans les statistiques agricoles

Indicateurs:

- Nombre de cas où le contenu d'un atelier sur l'analyse des questions socio-économiques et des conditions spécifiques de chaque sexe a conduit à la formulation de politique, plans et/ou projets.
- Nombre de pays élaborant des législations et des politiques, avec références vérifiables aux conseils ou à la formation de la FAO en matière de données et de statistiques ventilées par sexe.
- Nombre d'institutions nationales qui ont adopté ou utilisent des méthodes d'analyse des questions de population et de la parité hommes-femmes dans la planification du développement agricole et rural.

252S1: Soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

569. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Avis et assistance aux pays membres et aux institutions civiles sur les approches tenant compte des questions de parité et sur les questions de population afin d'améliorer la sécurité alimentaire

Indicateurs:

- Nombre de projets de la FAO conçus, mis en œuvre et/ou en cours dans lesquels ont été intégrées les questions de parité hommes-femmes, de VIH/SIDA et/ou d'autres questions de population.
- Nombre de projets de terrain de la FAO tenant compte des questions de parité hommes-femmes

PROGRAMME 2.5.3: DÉVELOPPEMENT RURAL

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
253A1	2002-2005	Accès 21: Renforcement des institutions concernant le régime foncier en vue de la sécurité alimentaire et du développement rural durable	1 756	0	0	0	0
253A2(1)	2002-2005	Amélioration des institutions et des services ruraux en vue de promouvoir des moyens d'existence durables en milieu rural	2 109	0	0	0	0
253A4(1)	2002-2005	Démarches et méthodes participatives à l'appui des moyens d'existence durables et de la sécurité alimentaire	1 012	0	0	0	0
253A5	2006-2011	Systèmes durables et abordables, y compris la sécurité du régime foncier, favorisant l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles	0	1 903	1 903	1 903	5 709
253A6	2006-2011	Renforcement des institutions rurales, de la vulgarisation et des démarches participatives pour l'agriculture et le développement rural durables (ADRD)	0	3 121	3 121	3 121	9 363
253P1	Continu	Gestion et soutien du réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire	260	260	260	260	780
253S1	Continu	Services de soutien technique sur les démarches participatives, le développement des institutions et l'accès aux ressources foncières	2 892	2 860	2 860	2 860	8 580
Total Programme de travail			8 029	8 144	8 144	8 144	24 432
À déduire: recettes extérieures			150	150	150	150	450
Ouverture de crédits (chiffre net)			7 879	7 994	7 994	7 994	23 982
Croissance réelle				750	1 500	2 250	4 500
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)			8 744	9 494	10 244	28 482	
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				9,4%	18,8%	28,1%	18,8%

(1) - Le titre de l'entité a changé, mais aucune modification notable n'a été apportée à sa formulation.

570. Le programme aide les pays à assurer l'accès à la terre des pauvres ruraux, y compris les femmes et les autres groupes défavorisés, et à promouvoir l'agriculture et le développement rural durables (ADRD) par le renforcement des institutions rurales et des démarches participatives. Pour la période 2006-2011, il est en cours de restructuration, l'entité 253A5 devant remplacer l'entité 253A1 précédente qui s'achèvera en 2005. Cette entité fournira des outils et de bonnes pratiques pour améliorer l'accès à la terre et renforcer la sécurité des droits de propriété en faveur de ruraux pauvres. La nouvelle entité 253A6 tirera aussi parti des précédentes entités 253A2, 253A4 et 251A4 (partiellement). Elle offrira un appui aux politiques et pratiques relatives à l'ADRD et aux moyens d'existence durables en renforçant les institutions rurales et les systèmes de vulgarisation nationaux, et en resserrant les liens entre la recherche et la vulgarisation, ainsi qu'entre les organisations publiques, privées et de producteurs. Le programme apportera aussi un appui au Secrétariat du Réseau du système des Nations Unies sur le développement durable et la sécurité alimentaire et à ses groupes thématiques nationaux.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
253A5	●											
253A6	●					●	●					
253P1	●											
253S1	●											

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

La proposition de croissance réelle renforcerait les capacités des décideurs gouvernementaux en matière de politiques et de bonnes pratiques pour l'ADRD. Une initiative élargie de formation serait lancée et comprendrait l'analyse des grands enjeux et des nouvelles tendances qui influencent le développement durable; l'exposition à des modèles nationaux et à des cadres réglementaires et juridiques internationaux pertinents qui appuient les politiques de l'ADRD; une formation pratique en matière d'affinage des priorités et des politiques; et les compétences requises pour mobiliser des ressources à affecter à l'ADRD.

253A5: Systèmes durables et abordables, y compris la sécurité du régime foncier, favorisant l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles

Problème à résoudre:

571. Les systèmes permettant l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles et assurant la sécurité du régime foncier ne profitent pas aux ruraux pauvres dans de nombreux pays. De nombreuses approches adoptées dans les projets de développement n'ont pas d'effet durable à l'achèvement du projet. L'absence de systèmes de régime foncier durables et abordables empêche les ruraux pauvres d'accumuler des actifs et d'assurer la sécurité de leur famille.

Contribution proposée à la solution du problème

572. L'entité aidera les pays à élaborer des systèmes efficaces d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et de sécurité du régime foncier.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

573. Les ruraux pauvres, les hommes comme les femmes.

Objectifs

574. Fonctionnement amélioré des systèmes nationaux visant à fournir un accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et renforcement de la sécurité du régime foncier en faveur des ruraux pauvres.

Principaux produits:

- Matériel pédagogique décrivant des approches durables et abordables pour faciliter l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles
- Méthodes pour la formulation de politiques nationales visant à garantir la sécurité du régime foncier

Indicateurs:

- Nombre de pays qui envisagent d'améliorer leurs systèmes d'accès à la terre et aux ressources naturelles et la sécurité du régime foncier, sur la base des avis de la FAO.

253A6: Renforcement des institutions rurales, de la vulgarisation et des démarches participatives pour l'agriculture et le développement rural durables (ADRD)

Problème à résoudre:

575. Pour une bonne réalisation de l'ADRD il faudra surmonter une combinaison de facteurs négatifs: manque de réceptivité des fournisseurs de services publics vis-à-vis des producteurs et des autres organisations communautaires; usage limité des méthodes modernes de gestion des entreprises par les organisations de producteurs; efficacité réduite des programmes de promotion des moyens d'existence durables et de la sécurité alimentaire due à l'utilisation insuffisante et souvent incorrecte des démarches participatives par les personnels du gouvernement et des ONG; faiblesse des services de vulgarisation ruraux nationaux et accès souvent limité des clients à ces services, d'où l'adoption réduite de démarches et techniques améliorées; vulnérabilité des populations rurales aux chocs naturels et d'origine humaine, y compris le VIH/SIDA; difficultés éprouvées par les producteurs et les organisations communautaires à influencer le choix des politiques concernant leurs stratégies de subsistance.

Contribution proposée à la solution du problème

576. On favorisera les politiques et les institutions efficaces en matière de fourniture de services et l'utilisation de démarches participatives. Cela aboutira à un meilleur accès aux ressources et aux services et, partant, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à des moyens d'existence plus durables.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

577. Les agriculteurs pauvres et les autres producteurs ruraux bénéficieront de l'amélioration des services rendus par les institutions rurales, y compris celles s'occupant de vulgarisation, ce qui leur permettra aussi de voir leurs besoins et aspirations reflétés dans des projets et programmes de développement locaux. Les organisations de producteurs seront gérées de façon plus efficace et seront mieux à même de tirer parti des débouchés commerciaux.

Objectifs

578. Renforcement des politiques et des institutions et des capacités en matière de fourniture de services; meilleure utilisation des démarches participatives en ce qui concerne les moyens d'existence des populations rurales.

Principaux produits:

- Appui aux politiques et aux méthodes visant à renforcer la mise en oeuvre de l'ADRD et des moyens d'existence durables
- Appui aux politiques, institutions et pratiques visant à renforcer les services de vulgarisation nationaux
- Renforcement des institutions rurales, y compris les organisations publiques, de producteurs et communautaires
- Resserrement des liens entre la recherche et la vulgarisation, les secteurs privé et public et les organisations d'agriculteurs
- Renforcement des moyens institutionnels permettant de réduire la vulnérabilité des populations rurales aux chocs naturels, économiques et politiques
- Renforcement de la capacité de vulgarisation en vue de prévenir et de réduire le VIH/SIDA
- Application interdisciplinaire de démarches et méthodes participatives en faveur des moyens d'existence durables en milieu rural

Indicateurs:

- Mesure dans laquelle l'approche axée sur la population a été adoptée dans les activités de fond de la FAO
- Nombre d'institutions locales mieux à même de prévenir et de gérer les risques de catastrophe et d'y réagir.
- Programmes de formation et matériel et modules préparés et incorporés dans des programmes de vulgarisation à l'intention du personnel des institutions et des agriculteurs bénéficiaires
- Utilisation du site web connexe
- Nombre de pays où les démarches et outils de cette entité ont été testés et adoptés.

253P1: Gestion et soutien du réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

579. Les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), ont besoin d'améliorer leur situation en matière de sécurité alimentaire, par de rapides augmentations de la production alimentaire et de la productivité, en réduisant la variabilité annuelle de la production sur une base économique et environnementales saine et en améliorant l'accès de la population aux vivres.

Contribution proposée à la solution du problème

580. Une collaboration renforcée entre partenaires du développement produira des résultats utilisables et durables.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

581. En fin de compte, les personnes victimes de l'insécurité alimentaire et les ruraux pauvres tireront parti de stratégies et de programmes formulés et appliqués de façon plus cohérente et mieux coordonnée.

Objectifs

582. Adoption et/ou application par les organismes nationaux et internationaux de perspectives et de stratégies associant plusieurs parties prenantes, et de programmes coordonnés sur la sécurité alimentaire et le développement rural.

Principaux produits:

- Gestion du secrétariat du Réseau, y compris un appui aux groupes thématiques nationaux
- Développement, diffusion et échange d'informations et de connaissances

Indicateurs:

- Liste de pays adoptant et/ou application des programmes et stratégies sur la sécurité alimentaire et le développement rural associant plusieurs parties prenantes.
- Exemples de recommandations du Réseau du système des Nations Unies dont l'application a été tentée et/ou réalisée à l'échelon national et international.

253S1: Services de soutien technique sur les démarches participatives, le développement des institutions et l'accès aux ressources foncières

583. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien au programme de terrain pour les approches participatives et le développement institutionnel
- Soutien au programme de terrain pour l'accès sûr et équitable à la terre

Indicateurs:

- Renforcement de la capacité de rédaction de projets de politiques permettant d'améliorer les régimes fonciers et les institutions rurales

PROGRAMME 2.5.6: PRODUCTION ALIMENTAIRE À L'APPUI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À DÉFICIT VIVRIER

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
256P1	Continu	Gestion et coordination	2 140	2 140	2 140	2 140	6 420
256P2	Continu	Formulation du PSSA	1 015	1 015	1 015	1 015	3 045
256P3	Continu	Exécution du PSSA	8 267	8 267	8 267	8 267	24 801
Total Programme de travail			11 422	11 422	11 422	11 422	34 266
À déduire: recettes extérieures			0	0	0	0	0
Ouverture de crédits (chiffre net)			11 422	11 422	11 422	11 422	34 266
Croissance réelle				400	1 400	2 400	4 200
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				11 822	12 822	13 822	38 466
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				3,5%	12,3%	21,0%	12,3%

584. Aucun changement n'a été apporté à la structure des trois entités bien établies portant sur la gestion, la formulation et l'exécution du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) (dans ces deux derniers cas, financé par les crédits du Programme de travail et budget). Comme indiqué précédemment, l'appui aux pays par le biais du PSSA sera étendu et comprendra les programmes nationaux de sécurité alimentaire, notamment dans le cadre de l'engagement renouvelé à éliminer la pauvreté inclus dans l'Alliance internationale contre la faim.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
256P1						●	●					●
256P2						●	●	●	●			
256P3	●					●	●	●	●			

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

Le surcroît de ressources servirait aussi bien pour la formulation (256P2) que pour l'exécution (256P3) du PSSA. Ces ressources permettraient, en particulier, au service responsable, la Sous-Division de la coordination et du suivi du PSSA (TCOS), de formuler de nouveaux éléments de coopération Sud-Sud dans les projets du PSSA et d'accroître la capacité du Programme ordinaire de financer des activités de projet au niveau du pays.

256P1: Gestion et coordination

Problème à résoudre:

585. Les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), ont besoin d'améliorer leur situation en matière de sécurité alimentaire, par de rapides augmentations de la production alimentaire et de la productivité, en réduisant la variabilité annuelle de la production sur une base économique et environnementales saine et en améliorant l'accès de la population aux vivres.

Contribution proposée à la solution du problème

586. Le PSSA vise à résoudre le problème susmentionné. Cette entité garantit la coordination et le suivi des diverses étapes du programme. Il faut prendre soin également de faciliter le financement du PSSA par la mobilisation de ressources venant de bailleurs de fonds, d'institutions de financement et des gouvernements concernés. Cette entité facilite la formulation et l'application réussies du Programme dans un nombre croissant de pays participants, en particulier les PFRDV. Il faut pour cela s'assurer de la participation des services compétents de l'Organisation, sous la supervision d'un groupe de contrôle externe.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

587. Les gouvernements bénéficiaires tirent profit d'une aide pour aborder durablement la question de la sécurité alimentaire et les populations enregistrent une amélioration de leurs moyens d'existence. Les bailleurs de fonds et les institutions de financement sont dotés d'un cadre commun leur permettant de contribuer à améliorer la situation.

Objectifs

588. Coordination efficace, suivi et évaluation du PSSA à tous les échelons; promotion d'initiatives de coopération Sud-Sud et forte mobilisation de fonds provenant de donateurs et d'institutions de financement à l'appui du PSSA.

Principaux produits:

- Coordination et suivi au siège et dans les structures décentralisées
- Coordination et suivi pour la formulation de composantes du PSSA et d'accords de coopération Sud-Sud
- Coordination et surveillance de la mise en oeuvre du PSSA
- Directives et rapports du PSSA, diffusion des informations
- Renforcement des capacités en vue de la gestion du programme PSSA au niveau national

Indicateurs:

- Nombre d'accords de coopération Sud-Sud en application, y compris nombre d'experts sous contrat.
- Nombre de pays engagés dans le PSSA.
- Contributions obtenues des bailleurs de fonds et des pays bénéficiaires à l'appui du PSSA.
- Exemples de démarches propres au PSSA adoptées ailleurs que dans des projets relevant du Programme.

256P2: Formulation du PSSA

Problème à résoudre:

589. En participant au PSSA, les gouvernements concernés ont besoin d'une aide pour la formulation de programmes et de projets.

Contribution proposée à la solution du problème

590. Les questions de sécurité alimentaire sont traitées en étroite collaboration avec les gouvernements bénéficiaires en contribuant à la formulation de la phase I, à l'extension des phases I et II du PSSA à l'échelon des pays, compte tenu des besoins des populations visées et d'une démarche de production durable. L'entité prévoit également la formulation conjointe de partenariats de coopération Sud-Sud, y compris des accords tripartites.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

591. Les départements et les institutions gouvernementaux sont habilités à créer le cadre politique et institutionnel nécessaire à l'extension du PSSA. Les agriculteurs dans les zones relevant du projet ainsi que les organisations communautaires qui fournissent des services et une aide à l'utilisation rationnelle des ressources (associations d'usagers de l'eau par exemple) pour la production et les activités après récolte.

Objectifs

592. Aider les pays, en particulier les PFRDV, à parvenir à la sécurité alimentaire grâce à l'élaboration d'un document de programme national et d'un plan d'action PSSA, et à la formulation de la phase I ou de l'extension/expansion du Programme.

Principaux produits:

- Formulation de programmes nationaux pour la phase I, l'extension de cette phase et la phase II
- Formulation d'activités de coopération Sud-Sud dans le cadre du PSSA

Indicateurs:

- Nombre de nouveaux projets nationaux du PSSA et de programmes régionaux formulés et approuvés par toutes les parties.
- Nombre d'accords de coopération Sud-Sud formulés et approuvés par toutes les parties.

256P3: Exécution du PSSA***Problème à résoudre:***

593. L'exécution efficace et l'extension du PSSA pour répondre aux besoins et aux attentes des pays concernés exigent un flux régulier de ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

594. La FAO fournit une aide technique et l'appui financier provient de diverses sources, notamment des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des banques de développement et d'autres institutions de financement, des ressources propres des gouvernements, des ONG, d'entités du secteur privé et de la FAO elle-même. Cette combinaison de facteurs crée un environnement propice pour traiter le problème de l'insécurité alimentaire de façon efficace et durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

595. Les principaux bénéficiaires sont les personnes sous-alimentées, qui, le plus souvent, ne profitent pas d'un accès fiable à la nourriture.

Objectifs

596. Fournir l'appui financier indispensable à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les PFRDV, grâce à une augmentation rapide de la productivité et de la production vivrière par des moyens économiques et écologiques rationnels; améliorer l'accès des populations à la nourriture; favoriser la diversification des produits sur une base autonome grâce à de meilleurs services de fourniture d'intrants et à la possibilité d'obtenir localement des prêts.

Principaux produits:

- Mise en oeuvre des programmes nationaux du PSSA au niveau de la phase I
- Mise en oeuvre des programmes nationaux du PSSA au niveau de l'élargissement de la phase I et de la phase II
- Mise en oeuvre des activités de coopération Sud-Sud dans les pays du PSSA

Indicateurs:

- Nombre d'agriculteurs bénéficiant d'une aide dans des domaines d'exécution du PSSA.
- Stabilité de la production vivrière dans les pays où le PSSA est en cours d'exécution (phase I, extension de cette phase ou phase II).
- Augmentation de la production et diversification des produits dans les pays où le PSSA est mis en oeuvre.

Chapitre 3: Coopération et Partenariats

GRAND PROGRAMME 3.1: ASSISTANCE AUX POLITIQUES

597. En application de ce Grand Programme, la FAO continuera à: fournir des conseils aux pays en matière de politiques; diriger le développement du programme de terrain; aider au renforcement des capacités pour la formulation et la mise en oeuvre des politiques, des stratégies et des programmes visant à assurer un développement agricole et rural et une sécurité alimentaire durables. Le programme 3.1.2 porte sur le travail des sous-divisions et unités décentralisées de la Division de l'assistance aux politiques (TCA), le programme 3.1.1 portant lui sur les activités réalisées au Siège; ces programmes se complètent. Le programme 3.1.3 est exécuté par le Bureau juridique.

598. Il s'agira de renforcer la synergie entre le travail normatif des départements techniques au Siège et l'assistance aux politiques apportée aux pays en utilisant le programme de terrain pour rendre les programmes normatifs davantage accessibles tout en les enrichissant grâce aux données d'expérience recueillies sur le terrain. Dans les bureaux régionaux et sous-régionaux, les sous-divisions et les unités chargées de l'assistance aux politiques continueront d'encourager une étroite relation entre conseils en matière de politiques destinés aux pays et développement du programme de terrain en étroite collaboration avec les Représentants de la FAO en tant que courroie de transmission essentielle avec les pays auprès desquels ils sont accrédités.

599. Un aspect important des services consultatifs fournis aux pays concerne l'examen et la mise à jour des stratégies et cadres stratégiques et généraux nationaux, menés dans le respect de la cohérence avec d'autres grands instruments notamment les documents sur la stratégie de lutte contre la pauvreté. Dans la période actuelle de mondialisation croissante, la plupart des pays en développement constituent, pris isolément, des acteurs marginaux de l'économie mondiale et leur progrès dépend généralement de cadres régionaux et sous-régionaux efficaces. L'assistance aux politiques devra accorder l'importance voulue aux questions d'intégration et aux environnements multinationaux porteurs. Les services consultatifs favoriseront donc l'introduction au niveau des groupes régionaux de réformes en matière de politiques et stratégies considérées comme un complément essentiel aux décisions plus circonstanciées prises au niveau national.

600. Le programme 3.1.1 et plus encore le programme 3.1.2 interviennent effectivement dans la formulation des projets et des programmes mais ils ne constituent pas la principale source des travaux d'élaboration du programme de terrain. Ces programmes continueront de faire usage des connaissances détenues par les pays et les régions sur lesquels ils portent et à leur vision d'ensemble des questions et des possibilités propres au secteur, afin d'aider d'autres unités à mieux cibler les activités d'élaboration du programme de terrain dans leur domaine de compétence. Il n'est pas proposé de changement à apporter à la structure des entités par rapport au précédent Plan à moyen terme.

PROGRAMME 3.1.1: COORDINATION DE L'ASSISTANCE AUX POLITIQUES ET ÉLABORATION DU PROGRAMME DE TERRAIN

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
311A1	2002-2007	Développement de la capacité de la FAO à offrir une formation en ligne sur les politiques et la planification concernant l'alimentation, l'agriculture et le développement rural	331	300	0	0	300
311P1	Continu	Coordination de l'assistance aux politiques	1 467	1 502	1 804	1 806	5 112
311P2	Continu	Coordination des activités de développement du Programme de terrain	1 009	923	836	750	2 509
311P3	Continu	Élaboration de matériels et de méthodes de formation à l'analyse des politiques alimentaires et agricoles	904	904	904	904	2 712
311P4	Continu	Coordination du centrage sur les pays	1 016	1 082	1 150	1 216	3 448
311S2	Continu	Soutien technique pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration, de planification et d'analyse des politiques alimentaires, agricoles et rurales	1 725	1 725	1 725	1 725	5 175
Total Programme de travail			6 452	6 436	6 419	6 401	19 256
À déduire: recettes extérieures			0	0	0	0	0
Ouverture de crédits (chiffre net)			6 452	6 436	6 419	6 401	19 256
Croissance réelle				0	0	0	0
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				6 436	6 419	6 401	19 256
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

601. Le programme 3.1.1 continuera à apporter un appui technique aux sous-divisions et unités décentralisées d'assistance aux politiques (PAB/PAU) qui se chargent d'une bonne partie du travail dans les régions dans le cadre du programme 3.1.2. Il fera la jonction en matière de capacités normatives entre le Siège et les PAB/PAU, en adaptant la documentation normative pour son application sur le terrain, en participant à la formation et aux autres activités de renforcement des capacités et en contribuant aux missions multidisciplinaires visant l'élaboration des politiques et des stratégies. La possibilité accrue de communiquer par voie électronique permettra d'appliquer davantage les méthodes de télé-enseignement au renforcement des capacités. De plus, le programme favorisera une coordination entre les départements en matière d'assistance aux politiques - en assurant le secrétariat de l'équipe spéciale interdépartementale chargée des politiques qui a été réactivée au cours de l'exercice biennal 2004-2005.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
311A1	○				○	○						
311P1	●		○	○	○	●		○				
311P2	○		○		●	●						
311P3	○	○	○		○	○	○	○	○			
311P4	○				●	●				○		
311S2	●	○	○	○	●	●	○					

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

311A1: Développement de la capacité de la FAO à offrir une formation en ligne sur les politiques et la planification concernant l'alimentation, l'agriculture et le développement rural

Problème à résoudre:

602. Les États Membres ont besoin d'identifier, de formuler, d'appliquer et de poursuivre des politiques de développement agricole et rural rationnelles, y compris en ce qui concerne les investissements dans le secteur. Toutefois, il existe encore des besoins considérables de personnel formé dans toutes les régions, qui peuvent être satisfaits de façon rentable par l'enseignement à distance.

Contribution proposée à la solution du problème

603. Grâce à la formation dispensée, la formulation de politiques rationnelles serait fondée sur des informations et des analyses fiables, y compris les expériences d'autres pays. Cela permettrait de mieux cibler les questions primordiales dans le domaine de l'agriculture et du développement rural et déboucherait sur des investissements et d'autres mesures d'appui plus efficaces dans ces secteurs, ce qui contribuerait à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

604. Les décideurs du secteur public et les autres acteurs participant aux processus nationaux en matière d'alimentation, d'agriculture et de développement rural, y compris les institutions de renforcement des capacités dans les pays en développement. Le renforcement des compétences au travers de ce processus devrait se traduire par une amélioration des cadres de politique.

Objectifs

605. Mise à disposition des gouvernements et des établissements d'enseignement ou de formation intéressés de moyens d'enseignement électroniques, afin d'améliorer les politiques en matière d'alimentation, d'agriculture et de développement rural.

Principaux produits:

- Diffusion de programmes de formation en ligne
- Mise au point de didacticiels pour l'enseignement à distance

Indicateurs:

- Nombre de demandes d'accès des usagers visés à des moyens d'enseignement électronique.
- Adoption de contenus d'enseignement dans l'élaboration des politiques des pays.

311P1: Coordination de l'assistance aux politiques**Problème à résoudre:**

606. En tant qu'activité de proximité, l'assistance aux politiques doit faire l'objet d'une décentralisation poussée pour répondre aux besoins des régions et des pays. Parallèlement, les équipes régionales et sous-régionales se doivent de tirer pleinement profit de la masse critique de compétences normatives dont elles disposent au Siège, en particulier dans les nouveaux domaines pour lesquels les pays demandent une assistance en matière de politiques. Au travers de cette fonction de coordination, la Division de l'assistance aux politiques (TCA) fournira l'interface nécessaire entre activités normatives et opérationnelles.

Contribution proposée à la solution du problème

607. Des avis en matière de politique qui seraient dispersés ou fragmentés peuvent être aussi dangereux qu'une absence totale d'avis, en particulier lorsqu'ils sont fournis hors contexte. Il est essentiel d'en garantir la coordination, de manière à offrir, dans un contexte donné, une orientation harmonieuse par le biais des unités décentralisées de la FAO et d'autres intervenants, de manière à aboutir aux résultats escomptés. Au sein de la FAO, la coordination permet de mettre les avis en concordance avec les besoins variés des membres, en s'appuyant sur un large éventail d'équipes politiques normatives et sur l'harmonie et la compatibilité entre les avis de politique générale de TCA et l'assistance spécialisée fournie par les départements techniques.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

608. Les équipes chargées des politiques sectorielles au sein des États ou des organisations membres. En renforçant la cohérence de l'action menée par les équipes décentralisées chargées des politiques, cette entité conduira en fin de compte à améliorer les cadres politiques et institutionnels dans les pays, ce qui permettra de faire en sorte que le développement agricole et rural apportent une contribution réelle à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

Objectifs

609. Assurer la cohésion des services consultatifs en matière de politique fournis par la FAO aux États Membres.

Principaux produits:

- Méthodes, outils et directives concernant la formulation et l'application de politiques
- Coordination et appui à l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux et régionaux aux fins de la sécurité alimentaire
- Activité thématique interdépartementale sur les questions prioritaires en matière de politique

Indicateurs:

- Nombre de stratégies et de programmes régionaux et nationaux visant la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural en cours d'application.
- Utilisation efficace des orientations en matière de formulation des politiques.
- Utilisation des rapports et des notes techniques préparées.

311P2: Coordination des activités de développement du Programme de terrain

Problème à résoudre:

610. Plus que tout autre facteur, c'est l'inadaptation des politiques générales et des stratégies qui entrave les efforts de développement. Après avoir contribué à redresser cette situation, notamment grâce aux entités 311P1, 311S2 et 311P3, la FAO pourra, au travers de cette entité de programme (et de l'entité 311P1 qui s'y rapporte), aider ses membres à entreprendre des interventions de développement pratiques. Il est nécessaire que les unités décentralisées chargées des politiques veillent à ce que le programme de terrain traite des questions fondamentales de développement agricole et de sécurité alimentaire et profitent autant que possible de l'amélioration des cadres politiques/stratégiques. Pour que le programme de terrain soit efficace, il importe de coordonner l'apport de ces entités à ce dernier.

Contribution proposée à la solution du problème

611. Le programme de terrain de la FAO, relativement restreint face à l'ampleur des enjeux, nécessite une coordination particulièrement poussée pour avoir une incidence optimale. La coordination permet en outre aux activités d'élaboration du programme de terrain de réagir pleinement à la demande, de s'inscrire dans le cadre des objectifs stratégiques de la FAO et de pouvoir attirer des fonds de manière structurée auprès de donateurs de plus en plus décentralisés à l'échelon régional et national.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

612. Les populations rurales et les producteurs agricoles tireront un profit immédiat de l'amélioration du Programme de terrain qui les aident à adopter de nouvelles méthodes durables, à diversifier la production et à mieux commercialiser leurs produits, en tirant parti des expériences réussies et des connaissances de la FAO.

Objectifs

613. Améliorer les conditions régionales, nationales et locales pour parvenir au développement rural et agricole durable, en coordonnant l'élaboration du Programme de terrain.

Principaux produits:

- Coordination et soutien des activités d'élaboration du Programme de terrain
- Exercices de programmation au niveau des pays et des régions

Indicateurs:

- Nombre de cadres de programme de la FAO soutenus
- Missions multidisciplinaires organisées et aidées.

311P3: Élaboration de matériels et de méthodes de formation à l'analyse des politiques alimentaires et agricoles

Problème à résoudre:

614. Il existe dans la plupart des pays en développement et dans les pays en transition, des besoins importants en matière de renforcement des capacités, afin d'améliorer la prise de décisions et la formulation de politiques dans les domaines du développement agricole et rural et de la sécurité alimentaire. Cela se traduit par un besoin de matériel présentant ou mettant à jour des concepts, des informations appropriées et des méthodes d'analyse à différents échelons.

Contribution proposée à la solution du problème

615. On estime qu'une capacité ou des compétences restreintes en matière d'analyse des politiques constitue une entrave importante à la faculté qu'ont les Membres d'orienter eux-mêmes le développement agricole et rural. Cette entité aiderait dès lors à améliorer cette situation en fournissant du matériel de formation à la formulation de politiques rationnelles fondée sur des informations et des analyses fiables, y compris les expériences d'autres pays. Comme dans le cas de l'entité 311A1, le matériel ainsi produit ciblerait les questions primordiales dans le domaine de l'agriculture et du développement rural et déboucherait sur des investissements et d'autres mesures d'appui plus efficaces dans ces secteurs.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

616. Les décideurs de haut niveau, les analystes politiques et les professionnels des organisations publiques et privées; les responsables des organisations de producteurs ruraux et agricoles; les acteurs du développement à l'échelon local.

Objectifs

617. Améliorer le contexte politique et institutionnel dans les pays aux fins du développement agricole et rural et renforcer les capacités nationales pour l'élaboration de politiques sectorielles, sous-sectorielles et locales.

Principaux produits:

- Ressources et matériel de formation à l'analyse des politiques et à l'analyse sectorielle à l'échelle des secteurs et des sous-secteurs
- Matériel de formation à la planification des investissements et au développement local

Indicateurs:

- Adoption par les États Membres de contenus pédagogiques pour la formulation des politiques.

311P4: Coordination du centrage sur les pays

Problème à résoudre:

618. Les États Membres doivent relever les défis de la mondialisation et de la libéralisation des échanges et veiller à ce que le rôle principal de l'État qui consiste à fournir des avis et des cadres réglementaires, soit favorable au développement durable. Il est du devoir de la FAO d'améliorer ses connaissances sur la situation des pays et de recueillir et de mettre à jour des informations sur les tendances de la production agricole, de la sécurité alimentaire et sur les besoins de coopération technique, c'est-à-dire les éléments essentiels d'un centrage efficace sur les pays. Il convient de bien orchestrer les activités décentralisées dans ce domaine par une coopération étroite entre le Siège et la direction des bureaux régionaux et nationaux.

Contribution proposée à la solution du problème

619. Le centrage sur les pays en matière de collecte, d'organisation et d'analyse de l'information est une condition préalable à une meilleure orientation des approches mises en place par les unités décentralisées dans les domaines de l'assistance aux politiques et de l'élaboration du programme de terrain.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

620. Les premiers bénéficiaires sont les entités nationales responsables des politiques et de la planification. Les activités d'assistance aux politiques profitent d'un centrage efficace sur les pays, de sorte que les interventions s'appuient sur des informations rationnelles.

Objectifs

621. Améliorer les connaissances sur les pays afin que la FAO puisse fournir une aide technique adaptée dans les domaines du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Base de données analytiques sur les pays et évaluation à jour des besoins d'assistance technique aux fins de la sécurité alimentaire, du développement agricole et rural durable
- Synthèse sur les pays et les groupements régionaux

Indicateurs:

- Utilisation de systèmes d'information nationaux appuyés par cette entité.
- Utilisation des synthèses sur les pays et de documents connexes.

311S2: Soutien technique pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration, de planification et d'analyse des politiques alimentaires, agricoles et rurales

622. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien technique au Programmes de terrain
- Assistance aux politiques
- Appui aux organes de la FAO
- Appui aux organes extérieurs à la FAO

Indicateurs:

- Services consultatifs
- Missions techniques

PROGRAMME 3.1.2: ASSISTANCE AUX POLITIQUES DANS LES RÉGIONS

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
312P1	Continu	Meilleur recentrage sur les pays	1 869	1 869	1 869	1 869	5 607
312P2	Continu	Développement du Programme de terrain	5 317	5 058	4 800	4 541	14 399
312P3	Continu	Conseils, soutien et formation en matière de politiques agricoles	3 894	4 003	4 112	4 221	12 336
312S3	Continu	Soutien technique au Programmes de terrain	2 118	2 268	2 417	2 567	7 252
Total Programme de travail			13 198	13 198	13 198	13 198	39 594
À déduire: recettes extérieures			557	557	557	557	1 671
Ouverture de crédits (chiffre net)			12 641	12 641	12 641	12 641	37 923
Croissance réelle				1 400	2 800	4 200	8 400
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				14 041	15 441	16 841	46 323
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				11,1%	22,2%	33,2%	22,2%

623. Les sous-divisions et unités décentralisées d'assistance aux politiques (PAB/PAU) poursuivront leur large gamme d'activités visant à renforcer les connaissances au niveau des pays et des régions, à analyser les informations, à procéder à des études de secteur et à apporter des conseils en matière de politiques. Le rôle primordial du programme 3.1.2 (qu'il partage avec le programme 3.1.1) en matière de développement du programme de terrain impliquera d'attirer l'attention des départements et des divisions, dans les domaines relevant de leur mandat, sur les besoins et les possibilités d'établir des programmes et des projets bien ciblés.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
312P1										●	●	
312P2	●					●				●	●	●
312P3	●				●	●						
312S3	●					●				●	●	●

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

Proposition de croissance réelle

L'augmentation permettrait de répondre aux préoccupations manifestées par le Comité du programme à sa quatre-vingt-onzième session au sujet de l'affaiblissement des capacités des équipes TCA détachées dans les régions. Des efforts seraient déployés dans le cadre de l'exercice biennal en cours (2004-05) pour acheminer les ressources qui auront pu être dégagées grâce à des gains de productivité de manière à recréer des postes supprimés, mais il est peu probable que cela permette de rétablir la capacité des équipes à son niveau optimal. L'augmentation en termes de croissance réelle donnerait au programme une base solide notamment en ce qui concerne les fortes demandes de services d'élaboration de politiques attendues dans des régions ou des sous-régions telles que l'Afrique (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique [NEPAD]), l'Asie centrale et les petits États insulaires du Pacifique.

312P1: Meilleur recentrage sur les pays

Problème à résoudre:

624. Comme expliqué au titre de l'entité 311P4, cette entité recouvre des activités de centrage sur les pays menées par les unités décentralisées de la Division de l'assistance aux politiques (TCA) en particulier la collecte d'informations sur les situations et les tendances, y compris les spécificités locales et les opportunités de développement agricole et rural durable à l'échelon des pays. Il convient de bien orchestrer les activités décentralisées par une coopération étroite entre le Siège et la direction des bureaux régionaux et nationaux.

Contribution proposée à la solution du problème

625. La FAO ne peut fournir des services de coopération technique et consultatifs en matière de politique valables à l'échelon des pays que si elle dispose d'informations fiables et globales concernant les situations et les besoins des pays.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

626. Les premiers bénéficiaires sont les entités nationales responsables des politiques et de la planification. Les activités d'assistance aux politiques profitent d'un centrage efficace sur les pays, de sorte que les interventions s'appuient sur des informations rationnelles. Les informations recueillies au titre de cette entité seront utilisées pour

l'élaboration du Programme de terrain et les activités d'assistance aux politiques et profiteront en fin de compte au développement national et à la sécurité alimentaire.

Objectifs

627. Améliorer les connaissances sur les pays afin que la FAO puisse fournir une aide technique adaptée dans les domaines du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Équipes spéciales dans les pays, bases de données analytiques et évaluations à jour des besoins d'assistance technique

Indicateurs:

- Utilisation des systèmes régionaux d'information sur les pays.
- Contributions effectives des équipes nationales.
- Meilleure utilisation des informations de base sur le pays et des évaluations des études prospectives de la FAO

312P2: Développement du Programme de terrain

Problème à résoudre:

628. Comme expliqué au titre de l'entité 311P2, la FAO doit répondre à des demandes de plus en plus diversifiées des États Membres en matière de programmes et de projets de coopération technique traitant de leurs objectifs nationaux (et régionaux) de sécurité alimentaire et de développement agricole et rural. Cela devrait se traduire par des efforts concertés et volontaires de la part de l'Organisation pour identifier les problèmes critiques et concevoir des projets rentables. Il faut pour cela que la FAO participe activement aux activités de programmation au niveau national et conviennent avec les autorités gouvernementales des priorités pour son intervention dans les pays.

Contribution proposée à la solution du problème

629. Cette entité doit mettre en œuvre les meilleures pratiques en vigueur pour atteindre les objectifs sectoriels. Pour ce faire, le recours au système décentralisé de la Division de l'assistance aux politiques (en collaboration avec les représentants de la FAO aux niveaux régional et national et avec les unités opérationnelles) constitue un mécanisme efficace. Cette entité englobe les nombreuses activités des équipes décentralisées de TCA, y compris les avis en matière de politiques et le centrage sur les pays, qui sont nécessaires à l'élaboration d'un programme de terrain répondant aux besoins.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

630. Les populations rurales et les producteurs agricoles tireront un profit immédiat de l'amélioration des programmes et des projets du Programme de terrain.

Objectifs

631. Mettre en forme un Programme de terrain dynamique, correspondant bien aux besoins des pays bénéficiaires et aux attentes des bailleurs de fonds.

Principaux produits:

- Élaboration du Programme de terrain et de projets dans les pays

Indicateurs:

- Stratégies régionales et plans d'action biennaux pour l'élaboration du Programme de terrain.
- Missions de programmation multidisciplinaires.

312P3: Conseils, soutien et formation en matière de politiques agricoles**Problème à résoudre:**

632. De nombreux États Membres ont besoin de combler les sérieuses lacunes en matière de politiques ou les insuffisances d'un environnement de politique favorable et des arrangements institutionnels appropriés pour garantir le développement agricole et rural durable. Cette entité agit en parallèle avec les entités 311A1 et 311S2.

Contribution proposée à la solution du problème

633. Cette entité regroupe d'importantes contributions des unités décentralisées de la Division TCA au travail de formulation des politiques nationales, notamment le soutien direct à la formulation de politiques, en réponse à des demandes spécifiques, souvent sous forme de débats sur les options avec les équipes nationales ou par le biais d'ateliers nationaux, et contribue, de ce fait, également au renforcement des capacités nationales. Grâce à ces services spécialisés fournis par la FAO, les États Membres et les groupements économiques régionaux pourront mettre en œuvre des politiques rationnelles et les réformes institutionnelles nécessaires pour améliorer la sécurité alimentaire et le développement rural agricole durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

634. Les décideurs des pays concernés, et en fin de compte, les bénéficiaires de politiques nationales visés. Parallèlement à l'entité 311S2, les avantages porteront sur une meilleure capacité d'analyse des politiques, des stratégies et des institutions susceptible de faciliter l'adoption et la transposition, par chaque pays, des meilleures pratiques existantes à l'échelle internationale, en fonction de sa situation spécifique.

Objectifs

635. Cadres de politique et institutionnels favorables aux échelons national et régional, favorables au développement rural et à la sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Consultations de politique générale aux pays membres et soutien à l'analyse et à la planification des politiques
- Appui à la préparation de plans et stratégies de redressement et de développement, à la suite de situations d'urgence

Indicateurs:

- Contributions effectives des missions consultatives en matière de politique.
- Utilisation des études sectorielles/sous-sectorielles en matière de politique.
- Nombre d'activités de renforcement des capacités bénéficiant d'un soutien.
- Stratégies de redressement rapide élaborées.

312S3: Soutien technique au Programmes de terrain

636. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Assistance aux politiques à l'appui du Programme de terrain de la FAO

Indicateurs:

- Interventions plus efficaces du programme de terrain et meilleures possibilités de développement de ce dernier
- Missions d'assistance directe aux politiques
- Une filière plus dynamique traduisant les domaines qui relèvent du mandat de la FAO et fondée sur les activités sectorielles de TCA

PROGRAMME 3.1.3: ASSISTANCE JURIDIQUE AUX ÉTATS MEMBRES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB 2004-05	PMT 2006-07	PMT 2008-09	PMT 2010-11	PMT Total
313A1	2002-2007	Soutien à l'élaboration d'un cadre réglementaire pour l'alimentation et l'agriculture	321	321	0	0	321
313P1	Continu	Collecte et diffusion de l'information juridique	1 191	1 191	1 191	1 191	3 573
313S1	Continu	Fourniture de conseils techniques	1 809	1 809	1 809	1 809	5 427
Réserve du programme			0		321	321	
Total Programme de travail			3 321	3 321	3 321	3 321	9 963
À déduire: recettes extérieures			182	182	182	182	546
Ouverture de crédits (chiffre net)			3 139	3 139	3 139	3 139	9 417
Croissance réelle				0	0	0	0
Ouverture de crédits avec croissance réelle (chiffre net)				3 139	3 139	3 139	9 417
Augmentation nette de l'ouverture de crédits (pourcentage)				0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

637. Le programme 3.1.3 vise à améliorer les cadres juridique et institutionnel du développement agricole et de la gestion des ressources naturelles dans les pays. Il s'articule autour de trois grands axes: conseils techniques pour l'élaboration des lois et pour les réformes juridiques au titre des deux entités A1 et S1 du programme; production et diffusion de l'information juridique, au titre de l'entité P1 du programme; et les apports de caractère juridique aux travaux normatifs interdépartementaux, notamment dans les domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire concernant la biosécurité, la biodiversité, la biotechnologie, le changement climatique, les négociations sur le commerce multilatéral et l'agriculture organique.

Entité	A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2	E1	E2	E3
313A1				○	○							
313P1				●	●					○		
313S1				○	●							

Légende: ○ moins de 750 000 dollars EU
 ● de 750 000 à 2 millions de dollars EU
 ● plus de 2 millions de dollars EU

313A1: Soutien à l'élaboration d'un cadre réglementaire pour l'alimentation et l'agriculture***Problème à résoudre:***

638. La réglementation de l'alimentation et de l'agriculture est de plus en plus soumise aux principes du droit international, aux obligations de traités et à des instruments non contraignants. Dans ce contexte, les gouvernements ont besoin d'aide pour pouvoir élaborer les principes directeurs et les textes juridiques en vue d'une application à l'échelle nationale. La FAO s'emploie à mettre au point et à soutenir des cadres réglementaires dans tous les domaines relevant de son mandat. Il convient d'accentuer ces efforts sectoriels et de les inscrire dans un cadre cohérent.

Contribution proposée à la solution du problème

639. L'assistance aux pays vise spécifiquement l'application de normes internationales aux contextes nationaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

640. En veillant à la cohérence de l'appui fourni par la FAO, les autorités nationales devraient pouvoir créer des cadres réglementaires efficaces en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture. En dernier ressort, cela devrait bénéficier à des politiques et à des programmes rationnels dans les pays concernés.

Objectifs

641. Application efficace au plan national et normes internationales dans les domaines prioritaires liés à l'alimentation et à l'agriculture.

Principaux produits:

- Évaluation de la législation sur l'alimentation et l'agriculture; directives, manuels, codes de conduite et plans d'action

Indicateurs:

- Demandes d'information et d'avis pour l'élaboration et la mise en œuvre de textes juridiques nationaux dans les domaines prioritaires.
- Preuve que les textes juridiques nationaux adoptés, améliorés ou mis en œuvre s'inspirent de directives, manuels, codes de conduite et plans d'action.

313P1: Collecte et diffusion de l'information juridique***Problème à résoudre:***

642. FAOLEX, la base de données juridiques globales de la FAO, doit faire l'objet d'une mise à jour et d'un enrichissement permanents pour assumer son rôle essentiel d'outil d'information approfondi destiné à aider les pays à améliorer leurs cadres juridiques à l'appui du développement agricole et de la gestion des ressources naturelles. Il convient, en outre, de publier régulièrement des ouvrages sur les grandes tendances et les aspects principaux du droit dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

Contribution proposée à la solution du problème

643. Une législation avisée, qui tienne compte de politiques appropriées, renforce l'impact des programmes de développement; améliore la sécurité des droits des agriculteurs en les encourageant à développer l'agriculture,

facilite les investissements et les échanges agricoles au profit des producteurs et des consommateurs; et favorise l'utilisation des ressources naturelles de manière durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés :

644. Les autorités nationales, et en fin de compte, les personnes concernées par la production, l'utilisation, la gestion, le commerce et la consommation des produits alimentaires et agricoles et des ressources naturelles. La production et la diffusion d'informations juridiques mises à jour devraient renforcer les activités législatives et l'application des lois à l'échelle nationale.

Objectifs

645. Améliorer la législation sur l'alimentation et l'agriculture et augmenter les capacités nationales de formulation et de mise en œuvre de telles législations.

Principaux produits:

- Base de données FAOLEX
- Publications sur les législations en matière d'alimentation et d'agriculture

Indicateurs:

- Utilisation effective de l'information pour l'élaboration et la mise en œuvre de législations nationales.
- Rayonnement des publications et demande pour celles-ci.

313S1: Fourniture de conseils techniques

646. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Avis professionnels aux gouvernements sur le droit de l'alimentation et de l'agriculture et formation complémentaire

Indicateurs:

- Nombre de lois ou de règlements appropriés finalisés, approuvés, promulgués et/ou appliqués